

# Insee Méthodes



N°135

Septembre 2019

## Statistiques publiques dans les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer

Production et publications



## **Coordination**

Insee (département de la coordination statistique et internationale, direction régionale de Nouvelle-Aquitaine)

## **Contributions**

Insee (direction des statistiques démographiques et sociales, direction des statistiques d'entreprises, département de l'action régionale, direction régionale de La Réunion-Mayotte, direction interrégionale Antilles-Guyane)

Services statistiques ministériels :

Département des études et des statistiques locales (DESL) - ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps) - ministère de la culture

Département des études, des statistiques et des systèmes d'information (Dessi) - ministère de l'action et des comptes publics

Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE) - ministère de l'action et des comptes publics

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) – ministère du travail.

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) – ministère des solidarités et de la santé

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) - ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Mission des enquêtes, données et études statistiques (Medes) du service à compétence nationale « Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire » (Injep)

Service de la donnée et des études statistiques (SDES) - ministère de la transition écologique et solidaire

Service de la statistique et de la prospective (SSP) - ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) – ministère de l'intérieur

Sous-direction de la statistique et des études (SDSE) - ministère de la justice

Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (Sies) - ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Instituts de statistique territoriaux

Institut de la statistique et des études économiques (Isee) de Nouvelle-Calédonie

Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF)

## Avertissement

Dans l'ensemble du document :

- sont dénommés « départements et régions d'outre-mer » (**DROM**), les territoires des collectivités relevant de l'article 73 de la Constitution, à savoir :

**la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, La Réunion et Mayotte.**

Les quatre DROM dits « historiques » sont la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et La Réunion.

- sont dénommés « collectivités d'outre-mer » (**COM**), les territoires des collectivités relevant de l'article 74 ou du titre XIII de la Constitution, à savoir :

**la Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, la Nouvelle-Calédonie.**

---

## Table des matières

---

Introduction.....	7
<b>1 La responsabilité et l'organisation du service statistique public.....</b>	<b>11</b>
1.1 Responsabilité du service statistique public pour l'outre-mer.....	12
1.2 Comment le service statistique public (SSP) s'organise pour produire des statistiques dans les DROM.....	13
1.3 L'organisation dans les COM.....	18
<b>2 Les productions statistiques du service statistique public dans les DROM et les COM.....</b>	<b>21</b>
2.1 Recensement de la population.....	24
2.2 État civil.....	26
2.3 Emploi, chômage, revenus d'activité.....	27
2.4 Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie.....	31
2.5 Santé.....	32
2.6 Solidarités.....	35
2.7 Enseignement, éducation (dont illettrisme).....	37
2.8 Enseignement supérieur.....	40
2.9 Jeunesse.....	40
2.10 Sport.....	41
2.11 Culture.....	42
2.12 Logement.....	43
2.13 Justice et sécurité intérieure.....	43
2.14 Équipements et services dans les territoires.....	45
2.15 Prix à la consommation.....	46
2.16 Activité productrice et démographie des entreprises.....	47
2.17 Recherche et développement (R&D).....	48
2.18 Tourisme.....	49
2.19 Énergie.....	50

2.20 Environnement.....	51
2.21 Transports .....	51
2.22 Agriculture.....	53
2.23 Finances publiques locales.....	55
2.24 Commerce extérieur.....	56
2.25 Comptabilité régionale.....	57
<b>3 Un état des lieux en constant mouvement.....</b>	<b>61</b>
3.1 Quelques exemples d'évolutions à venir.....	61
3.2 Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM.....	66
<b>Annexes.....</b>	<b>67</b>
Annexe 1 - Lexique.....	69
Annexe 2 - Publications statistiques - sélection.....	73
Annexe 3 - Moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires.....	122
Annexe 4 - Mise à disposition de résultats infra-communaux.....	124
Annexe 5 - Focus sur les indicateurs de convergence de la loi égalité réelle outre-mer.....	125
Annexe 6 - Bilan des accords-cadres DGom-Insee.....	128

## Introduction

En France, comme dans la plupart des pays du monde, la statistique publique repose principalement sur les enquêtes qu'elle mène auprès des ménages et des entreprises et sur les fichiers administratifs (registre des entreprises, registre des personnes, déclarations fiscales, déclarations sociales...).

En matière d'enquêtes, la couverture des territoires est assez homogène en ce qui concerne les entreprises ; elle l'est aussi en matière de recensement. En ce qui concerne les enquêtes auprès des ménages, l'effort de la statistique publique est sensiblement plus élevé dans les territoires d'outre-mer. Cela permet ainsi, dans beaucoup de domaines, de diffuser des statistiques pertinentes au niveau de chaque DROM, qui n'ont aucun équivalent pour les régions ou les départements métropolitains. Un effort particulier est également fait pour l'élaboration des comptes régionaux des DROM.

Si, en dépit de ce constat, peut parfois persister le sentiment d'une insuffisance de statistiques relatives à l'outre-mer, c'est :

- 1) du fait de certaines carences résiduelles en matière de qualité des sources administratives, que le recours aux enquêtes ne permet pas de combler complètement ; cela vaut notamment pour la connaissance des revenus à un niveau fin lorsque trop de déclarations fiscales sont absentes ou lacunaires ;
- 2) du fait que les situations des COM au regard du droit et de la pratique sont très variables ;
- 3) du fait que, de surcroît, le service statistique public n'a ni les moyens ni parfois la possibilité juridique (du fait de considérations de secret statistique) de produire et de diffuser des statistiques sur des territoires de faible taille ;
- 4) du fait que les données concernant les DROM ne sont pas toujours simples à consulter dans les publications et diffusions de la statistique publique.

L'Insee et les services statistiques des différents ministères continuent à investir significativement pour répondre au besoin légitime de connaissance fine de ces territoires.

Ainsi, parmi les nombreuses avancées de 2018-2019, on peut citer :

- la publication, pour la première fois, d'un bilan énergétique avec des résultats sur les DROM ;
- la publication de la deuxième édition d'un tableau de bord annuel sur l'emploi et le chômage sur les 5 DROM (enquête *Emploi*) ;
- la publication, pour la première fois, de résultats de l'enquête *Technologie de l'information et de la communication (TIC)* pour les 4 DROM historiques ;
- la publication, pour la première fois, d'estimations trimestrielles d'emploi salarié, pour les 4 DROM historiques ;
- la collecte d'une enquête sur les *pratiques culturelles* dans les 5 DROM ;
- la collecte d'une enquête *Santé* dans les 5 DROM ;
- la publication, pour la première fois, de résultats sur les entreprises du secteur informel à Mayotte ;
- la diffusion, pour la première fois, d'un compte économique définitif complet pour Mayotte ;
- la publication, pour la première fois, d'une étude sur les décès à Mayotte ;
- la publication des premiers résultats du recensement de la population 2017 à Mayotte ;
- la publication des premiers résultats du recensement de la population 2017 en Polynésie française ;

- la collecte d'une enquête *Budget de famille* en Nouvelle-Calédonie ;
- la publication de résultats de l'enquête *Emploi* en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française ;
- la publication du PIB 2014 de Saint-Martin.

Ce rapport est composé de 3 parties, outre ses annexes :

- un rappel des responsabilités du service statistique public en outremer ;
- une présentation des dispositifs statistiques actuels, organisés par thématique ;
- les projets d'évolution de ces dispositifs outremer.

Pour la première fois cette année, le rapport a été enrichi d'une sélection de publications et de base de données statistiques, intégrant des résultats sur un ou plusieurs DROM ou COM. Cette sélection, présentée en annexe 2, est organisée selon les mêmes thématiques que celles retenues pour les dispositifs statistiques.

# Partie 1

## La responsabilité et l'organisation du service statistique public

1.1	Responsabilité du service statistique public pour l'outre-mer.....	12
1.2	Comment le service statistique public (SSP) s'organise pour produire des statistiques dans les DROM.....	13
1.3	L'organisation dans les COM.....	18



---

## **1 La responsabilité et l'organisation du service statistique public**

---

---

### **1.1 Responsabilité du service statistique public pour l'outre-mer**

### **1.2 Comment le service statistique public (SSP) s'organise pour produire des statistiques dans les DROM**

1.2.1 Les sources des statistiques régionales

1.2.2 Les dispositifs statistiques métropolitains sont mis en œuvre dans les DROM, dans la mesure du possible

1.2.3 La production statistique est souvent plus complexe dans les DROM qu'en métropole

1.2.4 Le cas particulier de Mayotte

1.2.5 À l'Insee : une production statistique plus développée dans les DROM que dans les régions métropolitaines

### **1.3 L'organisation dans les COM**

---

Le service statistique public est composé de l'Insee et de seize services statistiques ministériels (SSM) qui réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. Leurs attributions sont précisées par voie réglementaire (décrets et/ou arrêtés).

L'Insee coordonne les travaux des différents services statistiques ministériels. Cette mission est définie par des dispositions juridiques françaises et européennes.

## 1.1 Responsabilité du service statistique public pour l'outre-mer

Les responsabilités du service statistique public en matière de production de statistiques ultra-marines sont déterminées en fonction des compétences des différents territoires telles que précisées dans les textes juridiques les concernant.

Les départements et régions d'outre-mer, que sont la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion et depuis 2011, Mayotte, sont régis par l'article 73 de la Constitution. Cet article prévoit que le droit applicable en métropole dans les départements et régions l'est également de plein droit dans les DROM, mais que les lois et règlements peuvent faire l'objet d'adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités. Aucune adaptation n'ayant été inscrite en matière de statistiques, c'est l'État, en l'occurrence le service statistique public, qui est en charge de l'élaboration des statistiques publiques sur ces territoires.

**Les cinq départements et régions d'outre-mer actuels sont donc pleinement intégrés à l'ensemble des départements et régions de France au regard des obligations du service statistique public.**

Pour les autres territoires ultra-marins, la situation est hétérogène. Les liens statutaires de l'Insee, et plus largement du service statistique public, avec les différentes collectivités régies par l'article 74 de la Constitution et le chapitre XIII de la Constitution, varient en fonction de la collectivité et selon l'objet de l'observation. Des lois, dont les lois organiques, fixent les compétences entre l'État et le territoire, en matière de recensement de la population et pour les autres statistiques.

En Nouvelle-Calédonie<sup>1</sup> et en Polynésie française<sup>2</sup>, la compétence en matière de statistiques est reconnue au territoire sauf pour l'organisation du recensement de la population et l'établissement des populations légales qui relèvent de la compétence de l'État et donc de l'Insee (selon la loi de 2002).

Concernant Wallis-et-Futuna, une loi organique pourrait fixer les règles de répartition des compétences entre l'État et la collectivité. De facto, actuellement, c'est l'État qui assure la mission de production de statistiques officielles : le recensement de la population relève de l'Insee (organisation et populations légales) et c'est l'Administrateur supérieur qui est responsable pour les autres statistiques.

À Saint-Pierre-et-Miquelon, c'est l'État qui en est en charge : l'Insee pour le recensement de la population et la Préfecture pour les autres statistiques.

Quant à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy<sup>3</sup>, sauf pour certaines matières (dont la statistique ne fait pas partie), c'est la loi en vigueur en Guadeloupe qui s'applique dans ces territoires ; l'État est donc responsable en matière d'élaboration des statistiques officielles.

Ainsi, dans les COM, **le service statistique public a une responsabilité :**

- **explicite pour le recensement de la population, sur tous les territoires<sup>4</sup>;**
- **différenciée pour les autres statistiques selon les territoires.**

1 Loi organique du 19 mars 1999

2 Loi organique du 27 février 2004

3 Articles LO 6214-1 pour Saint-Barthélemy et LO 6314-1 pour Saint-Martin

4 Lois organiques et loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité - Hors exploitation statistique en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna, conformément aux textes.

Enfin, il convient de préciser que le territoire économique de la France, qui définit le champ géographique de nos engagements européens en matière statistique, comprend la métropole et les 6 régions ultrapériphériques françaises : les cinq DROM et Saint-Martin, qui est devenue une région ultrapériphérique depuis son détachement de la Guadeloupe en 2007. Les statistiques publiques européennes, produites par les pays membres de l'Union, sont fixées par des textes juridiques européens (règlements), y compris les modalités de leur production et de leur diffusion.

## 1.2 Comment le service statistique public (SSP) s'organise pour produire des statistiques dans les DROM

### 1.2.1 Les sources des statistiques régionales

Les données statistiques sont classiquement produites soit à partir d'enquêtes par sondage ad hoc réalisées auprès des personnes ou des entreprises, soit à partir de données de sources administratives collectées à d'autres fins que la statistique (sources fiscales, sociales, etc.).

Pour la réalisation des **enquêtes**, il est nécessaire de disposer d'une base de sondage et d'un référentiel qui d'une part, permettent de tirer un échantillon représentatif de la population concernée par l'étude et, d'autre part, fournissent des informations générales sur cette population (par exemple, répartition de la population par âge ou répartition des entreprises par activité). Par ailleurs, le nombre de personnes ou d'entreprises à interroger est indépendant de la taille de la population totale du territoire concerné, au-delà d'une certaine taille de population. **La précision des estimations est directement liée à la taille de l'échantillon et au taux de réponse à l'enquête, donc au coût de l'enquête.**

Par ailleurs, le service statistique public français, et l'Insee en particulier, cherche à mobiliser largement les **sources administratives** pour produire des statistiques régionales, en vue d'améliorer la finesse des résultats tout en réduisant la charge des répondants et de la collecte. Les données administratives sont collectées par des administrations ou établissements dans le cadre de l'exercice de missions de service public, dont l'objectif premier n'est pas le recueil d'informations statistiques. Elles sont exhaustives et incluent généralement les quatre DROM historiques ; à Mayotte, en revanche, plusieurs sources administratives continuent leur montée en charge.

Exploiter une source administrative à des fins de statistiques nécessite un travail important sur la donnée administrative pour la rendre exploitable dans un processus statistique et **suppose que la qualité de la source administrative soit suffisante pour l'usage statistique recherché.**

Il faut noter qu'une grande part des **protocoles statistiques nationaux** ne sont **pas conçus pour donner une image régionale** (que ce soit en métropole ou en outre-mer). Cet état de fait est souvent lié aux attentes des règlements européens, comme dans le cas des indicateurs d'activités conjoncturelles (production, prix de production, chiffres d'affaires). C'est aussi le cas des grands indicateurs économiques, voire d'une bonne partie des enquêtes auprès des ménages. Dans la plupart des cas, les règlements européens relatifs aux enquêtes auprès des ménages (sauf dérogation explicite) demandent une couverture globale de la France mais sans attendre systématiquement de résultats régionaux, ni DROM par DROM.

Ainsi, compte tenu des contraintes techniques et budgétaires, plusieurs enquêtes ne sont pas en mesure de donner des résultats représentatifs pour les DROM (pas plus que pour les régions métropolitaines) ou ne le font que pour certains d'entre eux.

### 1.2.2 Les dispositifs statistiques métropolitains sont mis en œuvre dans les DROM, dans la mesure du possible

L'Insee et les services statistiques ministériels déploient pour chaque DROM les mêmes outils et protocoles statistiques que pour les régions ou départements de métropole.

C'est le cas par exemple du *recensement en continu de la population* ou, dans la sphère économique, des *enquêtes auprès des créateurs d'entreprises (dispositif Sine)*, ces dernières donnant lieu à publication de résultats régionaux sur le profil des créateurs et des entreprises créées pour chaque DROM (hors Mayotte) comme pour les régions de métropole. De même, dans le domaine de l'éducation, la grande majorité des sources d'origine administrative étant issues de bases de gestion, leur exploitation permet la publication de statistiques pour chacun des DROM. C'est le cas de la *base centrale des établissements*, des *effectifs des élèves du second degré*, de l'*activité de formation continue des établissements d'enseignement supérieur*, du service des *enseignants du second degré*. De même, les séries sur les *demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi* sont disponibles pour chacun des DROM.

**Toutefois, dans certains cas, les outils et protocoles de métropole ne peuvent être déployés en outre-mer, en particulier à Mayotte.**

### 1.2.3 La production statistique est souvent plus complexe dans les DROM qu'en métropole

La production de statistiques dans les DROM est souvent plus complexe que pour les régions de métropole. Le taux de réponse par internet du recensement de la population en est un exemple. Les mêmes dispositifs de réponse sont déployés en métropole et dans les quatre DROM historiques. Pour autant, les disparités dans les taux de réponse par internet sont nombreuses entre les régions et les taux les moins élevés sont enregistrés dans les quatre DROM. Ils sont en progression, mais restent très en deçà des taux de réponse métropolitains (de 14 % à 28 % outre-mer contre une fourchette allant de 43 % à 65 % en métropole) .

Il peut aussi arriver que la **couverture des DROM ne soit que partielle, du fait de spécificités locales** (absence dans le DROM de certaines activités économiques, absence de transport maritime par voies navigables intérieures ou par voies de chemin de fer, TVA pas en vigueur en Guyane et à Mayotte) ou d'un défaut de référentiel. Ces cas sont rares et concernent le plus souvent le seul territoire de Mayotte.

Plus généralement :

- des **ajustements sont parfois nécessaires** : adaptation des questionnaires, prise en compte dans les algorithmes de spécificités en matière de droits notamment (ex. allocations familiales au 1<sup>er</sup> enfant). Certains d'entre eux peuvent être très importants. Ainsi par exemple, les statistiques sur les comptabilités par types d'exploitations agricoles réalisées en métropole ont été étendues à la Guadeloupe, à la Martinique, et à La Réunion depuis 2013 ; mais les résultats sont de fiabilité inégale et d'un coût unitaire bien plus élevé qu'en métropole compte tenu de la part importante dans l'échantillon des exploitations au forfait pour lesquelles il faut constituer une comptabilité.
- **dans certains domaines, la déclinaison territoriale se heurte régulièrement aux contraintes liées au respect du secret statistique**, lorsque l'activité concerne un **trop petit nombre d'entreprises ou de personnes**. Le respect de la loi de 1951, relative à l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques impose des limites de diffusion des données, en métropole et en outre-mer. Dans les DROM, **le respect du secret statistique limite les diffusions,**

par exemple dans le domaine des statistiques énergétiques, des statistiques du commerce extérieur ou dans celui de la recherche-développement.

Par ailleurs, **certaines sources administratives sont de qualité insuffisante** dans certains DROM pour être exploitées dans un processus de production statistique comparable à celui de la métropole selon les standards de qualité retenus. Ainsi le dispositif de suivi des revenus des ménages et de la pauvreté dans certains DROM<sup>5</sup> n'est pas encore similaire à celui de la métropole du fait de la faiblesse de la qualité des données administratives (couverture et adressage).

#### 1.2.4 Le cas particulier de Mayotte

Il est à noter que la situation de Mayotte est très liée au fait que son changement de statut est relativement récent. Une stratégie propre a été mise en place pour améliorer à long terme les fondements du système d'information statistique, qui demandent encore à être consolidés. Ces améliorations dépendent pour partie étroitement de l'amélioration des sources administratives utilisées.

**La question centrale est celle de la relative faiblesse des répertoires, qui sont les piliers de tout système d'information statistique.** Ces référentiels sont notamment le *Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP)*, le répertoire *Sirene* et les liasses fiscales. Le répertoire des personnes physiques s'est nettement amélioré au cours des dernières années et est depuis peu considéré comme de bonne qualité. Les autres référentiels restent encore insuffisants en niveau comme en qualité, notamment en matière d'adressage, malgré les progrès accomplis. Les données administratives ne sont pas, non plus, de bonne qualité à Mayotte, en raison notamment de la faiblesse des moyens des administrations locales, de l'importance du secteur informel et de l'effectif important de personnes en situation administrative irrégulière. L'Insee met en place des outils temporaires permettant de produire de façon ad hoc certaines statistiques. Ainsi, une enquête spéciale en matière d'activité économique visant à estimer le volume d'activité informelle a été mise en œuvre. Mais ces outils ne peuvent être pérennes.

**La convergence du système statistique de Mayotte vers celui des autres DROM passe par une amélioration de ces fichiers.**

À titre d'exemples :

- Mayotte n'a pas été intégrée dans le *système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité* lors de la départementalisation en 2011, car les données administratives ne sont pas toujours disponibles ou de qualité suffisante. Ainsi, la DGFIP n'a pas encore intégré les fichiers de paie des agents de l'État à Mayotte dans le système d'information national et les gère toujours dans le système d'information spécifique aux COM. Dans le cas des déclarations sociales, l'organisation locale de la sphère sociale est différente. Le département est par exemple jusqu'à présent exclu du *dispositif de déclaration sociale nominative (DSN)*.
- L'instabilité des exploitations agricoles n'a pas permis la constitution d'une base de sondage utilisable comme préalable aux enquêtes.

#### 1.2.5 À l'Insee : une production statistique plus développée dans les DROM que dans les régions métropolitaines

À l'Insee, les statistiques sur les départements et régions d'outre-mer sont élaborées par deux directions régionales qui travaillent en étroite relation avec les maîtrises d'ouvrage de la direction générale ainsi qu'avec le Centre de ressources interrégional sur les enquêtes ménages dans les DROM (Criem) pour les

<sup>5</sup> Guadeloupe, Guyane, Mayotte.

aspects méthodologiques<sup>6</sup>. Une mission « Appui au développement de la production de données statistiques sur les départements d'outre-mer à des fins de diffusion » a également été créée à Limoges en septembre 2017, dont l'objectif est d'améliorer la valorisation des productions statistiques de l'Insee dans les DROM sur son site Internet, d'assurer des exploitations spécifiques permettant de produire des données comparables entre DROM et avec la métropole, et de développer une expertise des sources administratives.

L'Insee réalise dans les DROM des productions spécifiques qui n'ont pas d'équivalent dans les régions métropolitaines.

Ainsi, lorsque les protocoles statistiques nationaux usuels ne permettent pas d'obtenir des résultats pour chacune des régions métropolitaines, l'Insee peut être amené à **développer ou renforcer certains dispositifs par enquête** dans les départements et régions d'outre-mer. Cela permet en particulier de pallier la relative moindre qualité des données administratives dans ces territoires, de manière à produire des statistiques et être en mesure de répondre aux demandes exprimées au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis) ou localement. Pour ces statistiques mesurées par enquêtes, et pour lesquelles il n'existe pas de déclinaison régionale sur le territoire métropolitain, il faut alors procéder à des extensions d'échantillon. Un accord-cadre<sup>7</sup> avec la direction générale des outre-mer (DGom) permet de garantir des tailles d'échantillon suffisamment importantes pour mettre en place une enquête non pérenne chaque année dans chaque DROM de manière à avoir des résultats représentatifs au niveau régional. Au-delà de la contribution financière, cet accord permet aussi de stabiliser la réalisation d'enquêtes auprès des ménages dans les DROM, sur des thématiques définies conjointement avec la DGom : *budget de famille, logement, santé, victimation*, etc. Un tel dispositif sur les enquêtes ménages n'existe pas pour les régions de métropole. La liste des enquêtes concernées par cet accord est fournie au chapitre 3 et en annexe 6.

L'Insee réalise également dans les DROM des **productions spécifiques qui ne sont pas envisageables dans les régions métropolitaines**. Cela permet de produire des indicateurs attendus par les décideurs publics, permettant de répondre à des problématiques importantes pour ces territoires.

On peut citer les exemples :

- *des indices des prix*, qui sont calculés et diffusés dans chaque DROM, alors que ce n'est le cas dans aucune région métropolitaine (seul l'indice national est disponible). De ce fait, le nombre de relevés de prix réalisés tous les mois dans les DROM atteint 14 % de l'ensemble des relevés effectués en France pour une population représentant un peu plus de 3 % de la population totale.
- *des comptes économiques* qui sont plus élaborés que les comptes régionaux relatifs aux régions métropolitaines et disponibles dans une version allégée plus rapidement (disponibles l'année n+1), avec pour chacun des DROM des éléments d'informations beaucoup plus précis sur la formation des revenus<sup>8</sup> que dans les régions métropolitaines. Fondamentalement, les comptes des départements d'outre-mer sont traités différemment des comptes des régions métropolitaines.

Par ailleurs, un système de comptes économiques rapides, assis sur des indicateurs conjoncturels économiques construits dans le cadre du projet tripartite « Comptes rapides pour l'outre-mer » (Cerom) entre l'Insee, l'AFD<sup>9</sup> et l'IEDOM<sup>10</sup> est diffusé annuellement. Il repose sur

6 Tirages d'échantillon d'enquêtes et calages.

7 Pour la seconde fois, la DGom et l'Insee ont renouvelé l'accord-cadre triennal qui fixe les modalités d'extension des périmètres de certaines enquêtes ménages dans les DROM. L'accord en cours porte sur les années 2019-2021.

8 Avec la mise à disposition des composantes du PIB, des activités par branches, des comptes des secteurs institutionnels et du compte des ménages.

9 Agence française de développement

10 Institut d'émission des départements d'outre-mer

une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée.

- des enquêtes de *comparaison des prix entre les départements d'outre-mer et la France métropolitaine* (en 2010 et en 2015, la prochaine aura lieu en 2021).
- un dispositif d'enquêtes auprès des entreprises beaucoup plus complet que pour les régions de métropole (échantillon plus gros) visant à produire des résultats sur chaque DROM (Esane) et une enquête spécifique auprès des entreprises à Mayotte (Esem).

### Les moyens consacrés par l'Insee à la production des statistiques sont plus importants en outre-mer qu'en métropole

Du fait des spécificités des DROM, l'Insee y alloue des moyens relativement supérieurs dans la production des statistiques par rapport au territoire métropolitain et maintient sensiblement cet effort alors que ses effectifs se contractent fortement. Ainsi en proportion de la population, plus de deux fois plus de moyens humains sont mobilisés dans les DROM qu'en métropole. Entre 2007 et 2019, la contraction des effectifs Insee a été quatre fois plus forte (-28 %) dans les régions métropolitaines que dans les DROM (-7 %).

#### Les moyens de l'Insee dans les DROM

	Effectifs d'enquêteurs, en personnes physiques au 31/12/2018	Effectifs Insee (hors enquêteurs), en personnes physiques au 31/12/2018 (a)	Population, en milliers au 01/01/2019 (b)	(a) / (b)
DROM	140	217	2 181	<b>9,9</b> pour 100 000 habitants
France métropolitaine (directions régionales)	712	2 984	64 812	<b>4,6</b> pour 100 000 habitants
DROM / Total France	<b>16,4 %</b>	<b>6,8 %</b>	<b>3,2%</b>	

(a) Source interne Insee ; (b) Source : Insee, estimations de population (2019)

Du fait des extensions d'enquêtes ménages régulièrement réalisées dans les DROM, le réseau d'enquêteurs des DROM est relativement plus développé qu'en métropole. La soutenabilité du coût financier et humain de cet effort, en termes de disponibilité des équipes installées localement (que ce soit les enquêteurs ou les gestionnaires d'enquêtes ménages), n'est possible dans la durée pour l'Insee qu'à condition de pouvoir mobiliser des financements externes. Il est malheureusement très difficile de nouer des partenariats d'enquêtes avec les collectivités territoriales ultramarines. Le principal soutien financier émane de la direction générale des outre-mer – DGom - grâce à l'accord-cadre signé entre elle et l'Insee (cf. supra). Il permet de garantir des tailles d'échantillon suffisamment importantes pour une enquête non pérenne chaque année dans chaque DROM. Le coût de collecte des enquêtes entrant dans l'accord-cadre de 2016-2018 s'est élevé à 1,72 M€, dont une contribution de 0,65 M€ par la DGom (soit près de 38 %).

### 1.3 L'organisation dans les COM

En Polynésie française et Nouvelle-Calédonie, il existe un institut statistique territorial<sup>11</sup>. À Wallis-et-Futuna, un service statistique territorial, le Service territorial de la statistique et des études économiques (STSEE), a été créé en 1982 et est rattaché au Service des Affaires Économiques et du Développement.

Les choix des travaux de ces instituts ou service territoriaux sont de la responsabilité de l'initiative locale ; un soutien méthodologique peut être apporté par l'Insee dans la mesure du possible, éventuellement dans le cadre des actions de coopération statistique.

Dans les autres COM, l'Insee intervient essentiellement pour les répertoires et le recensement de la population.

Pour l'organisation du **recensement de la population** dans les COM, l'Insee assume une part plus ou moins grande de la charge en moyens humains et financiers selon les territoires<sup>12</sup>. A Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon le recensement est réalisé à coût partagé entre l'Insee et les communes, comme en métropole. En Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna, la collecte du recensement est intégralement à la charge de l'Insee.

Le service statistique public peut également intégrer des statistiques sur quelques COM dans certaines de ses publications, lorsque la source utilisée pour les établir existe sur ces territoires avec une bonne fiabilité. C'est le cas par exemple de « Repères et références statistiques (RERS) » sur les enseignements, la formation et la recherche, publication conjointe des services statistiques ministériels de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ou encore des résultats statistiques du recensement de la population.

Enfin, dans le cas de Saint-Martin, l'Insee a réalisé, dans le cadre d'un partenariat avec la Collectivité de Saint-Martin et la Préfecture, une étude « Saint-Martin : terre d'accueil et de contrastes », diffusée en 2017.

---

11 Isee en Nouvelle-Calédonie, ISPF en Polynésie française. Il est d'usage que le responsable de chacun de ces instituts territoriaux soit un cadre issu de l'Insee.

12 Voir annexe 3, les moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires.

# Partie 2

## Les productions statistiques du service statistique public dans les DROM et les COM

2.1	Recensement de la population.....	24
2.2	État civil.....	26
2.3	Emploi, chômage, revenus d'activité.....	27
2.4	Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie.....	31
2.5	Santé.....	32
2.6	Solidarités.....	35
2.7	Enseignement, éducation (dont illettrisme).....	37
2.8	Enseignement supérieur.....	40
2.9	Jeunesse.....	40
2.10	Sport.....	41
2.11	Culture.....	42
2.12	Logement.....	43
2.13	Justice et sécurité intérieure.....	43
2.14	Équipements et services dans les territoires.....	45
2.15	Prix à la consommation.....	46
2.16	Activité productrice et démographie des entreprises.....	47
2.17	Recherche et développement (R&D).....	48
2.18	Tourisme.....	49
2.19	Énergie.....	50
2.20	Environnement.....	51
2.21	Transports.....	51
2.22	Agriculture.....	53
2.23	Finances publiques locales.....	55
2.24	Commerce extérieur.....	56
2.25	Comptabilité régionale.....	57



## 2 Les productions statistiques du service statistique public dans les DROM et les COM

### 2.1 Recensement de la population

- 2.1.1 Dans les quatre DROM historiques
- 2.1.2 À Mayotte
- 2.1.3 Dans les COM

### 2.2 État civil

- 2.2.1 Dans les DROM
- 2.2.2 Dans les COM

### 2.3 Emploi, chômage, revenus d'activité

- 2.3.1 Dans les quatre DROM historiques
  - 2.3.1.1 L'enquête Emploi
  - 2.3.1.2 Demandeurs d'emploi et offres d'emploi
  - 2.3.1.3 Statistiques sur l'emploi, les revenus d'activités, les mouvements de main-d'œuvre
  - 2.3.1.4 L'emploi public
  - 2.3.1.5 L'emploi au sens du recensement
- 2.3.2 À Mayotte
- 2.3.3 Dans les COM

### 2.4 Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie

- 2.4.1 Dans les quatre DROM historiques
- 2.4.2 À Mayotte
- 2.4.3 Dans les COM

### 2.5 Santé

- 2.5.1 Dans les DROM
  - 2.5.1.1 Les sources administratives
  - 2.5.1.2 Les enquêtes de la statistique publique
  - 2.5.1.3 Les registres et autres dispositifs de surveillance
- 2.5.2 Dans les COM

### 2.6 Solidarités

- 2.6.1 Dans les DROM
- 2.6.2 Dans les COM

### 2.7 Enseignement, éducation (dont illettrisme)

- 2.7.1 Dans les DROM
- 2.7.2 Dans les COM

## **2.8 Enseignement supérieur**

### **2.9 Jeunesse**

2.9.1 Dans les DROM

2.9.2 Dans les COM

### **2.10 Sport**

2.10.1 Dans les DROM

2.10.2 Dans les COM

### **2.11 Culture**

### **2.12 Logement**

2.12.1 Dans les quatre DROM historiques

2.12.2 À Mayotte

2.12.3 Dans les COM

### **2.13 Justice et sécurité intérieure**

2.13.1 Dans les DROM

2.13.2 Dans les COM

### **2.14 Équipements et services dans les territoires**

2.14.1 Dans les DROM

2.14.2 Dans les COM

### **2.15 Prix à la consommation**

2.15.1 Dans les DROM

2.15.1.1 Indice des prix à la consommation

2.15.1.2 Comparaison spatiale de prix avec la métropole

2.15.2 Dans les COM

2.15.2.1 Indice des prix à la consommation

2.15.2.2 Comparaison spatiale de prix avec la France métropolitaine

### **2.16 Activité productrice et démographie des entreprises**

2.16.1 Dans les quatre DROM historiques

2.16.2 À Mayotte

2.16.3 Dans les COM

### **2.17 Recherche et développement (R&D)**

### **2.18 Tourisme**

2.18.1 Dans les quatre DROM historiques

2.18.2 À Mayotte

2.18.3 Dans les COM

### **2.19 Énergie**

**2.20 Environnement**

- 2.20.1 Dans les DROM
- 2.20.2 Dans les COM

**2.21 Transports**

- 2.21.1 Dans les DROM
- 2.21.2 Dans les COM

**2.22 Agriculture**

- 2.22.1 Dans les DROM
  - 2.22.1.1 Les enquêtes statistiques
  - 2.22.1.2 Les opérations de synthèse
  - 2.22.1.3 Le suivi des comptabilités agricoles (Rica)
- 2.22.2 Dans les COM

**2.23 Finances publiques locales**

- 2.23.1 Dans les DROM
- 2.23.2 Dans les COM

**2.24 Commerce extérieur**

- 2.24.1 Dans les DROM
- 2.24.2 Dans les COM

**2.25 Comptabilité régionale**

- 2.25.1 Dans les DROM
  - 2.25.2 Dans les COM
- 

*Avertissement : ce qui est présenté ci-après ne se veut pas exhaustif en ce qui concerne les statistiques produites dans les DROM et dans les COM. Il existe nombre d'exploitations de répertoires et de données de gestion qui couvrent ces territoires, des enquêtes réalisées outre-mer ainsi que des initiatives locales suscitant des productions statistiques, qui ne sont pas citées ici.*

*En particulier, dans les collectivités d'outre-mer, le service statistique public n'a qu'une responsabilité limitée en dehors de l'établissement des populations légales.*

**Une sélection de publications statistiques en lien direct avec les productions citées dans ce chapitre est présentée en annexe 2.**

## 2.1 Recensement de la population

Le système de recensement de la population dans les DROM et dans les COM est soit identique à celui de la métropole avec une mise à jour annuelle des résultats, soit repose sur un recensement exhaustif quinquennal. Depuis 1945, la métropole n'a jamais connu de recensements quinquennaux : avant la mise en place du recensement tournant en 2004, la durée entre deux recensements exhaustifs y était de 7, 8 ou 9 ans.

### 2.1.1 Dans les quatre DROM historiques

Depuis 2004, le recensement de la population dans les quatre DROM historiques est réalisé selon la même périodicité qu'en métropole, sur un cycle de 5 ans :

- dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement est réalisé exhaustivement tous les 5 ans ;
- dans les communes de 10 000 habitants ou plus, le recensement est réalisé par sondage tous les ans. Dans ces communes, un échantillon de 8 % des logements est tiré chaque année dans le répertoire d'immeubles localisé (RIL) mis à jour par l'Insee.

La possibilité de répondre au recensement par Internet a été généralisée en 2015, en métropole comme dans ces quatre DROM, mais le taux de réponse internet est plus faible dans les DROM (avec une grande variabilité selon le DROM considéré).

Les outils utilisés dans les DROM pour la cartographie sont analogues à ceux de métropole, mais adaptés aux spécificités de l'enquête cartographique propre à ces territoires. Les autres outils d'organisation, de suivi, de pilotage et de contrôle de la collecte du recensement sont les mêmes qu'en métropole.

Comme en métropole, les populations légales, puis les résultats statistiques, sont calculés à partir des résultats des 5 dernières années de collecte. Les populations légales de toutes les communes sont actualisées chaque année.

Les résultats des recensements de la population de ces quatre DROM sont mis à jour et diffusés chaque année en même temps que ceux de la métropole et obéissent aux mêmes règles de diffusion, à savoir :

- en décembre de l'année N, les populations légales<sup>13</sup> de l'année N-2, applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année N+1 ;
- en fin juin de l'année N+1, les résultats statistiques de l'année N-2<sup>14</sup>.

Le protocole de collecte connaît quelques adaptations pour les DROM.

- L'année précédant la collecte, une enquête cartographique réalisée par l'Insee permet de déterminer les logements à recenser dans les communes de ces départements (cette enquête n'existe pas en métropole). Aux Antilles-Guyane, l'enquête est réalisée sur la totalité du territoire des communes de moins de 10 000 habitants et dans les îlots concernés par l'échantillon de l'année dans les communes de 10 000 habitants et plus. À La Réunion, cette phase de mise à jour cartographique est mise en œuvre en complément de l'utilisation de sources administratives (permis de construire, données fiscales). Ces opérations sont spécifiques aux DROM et permettent de répertorier toutes les constructions et leur nombre de logements ; en métropole, dans les communes de 10 000

<sup>13</sup> Les dernières populations légales disponibles depuis fin décembre 2018 sont celles en date de référence 1<sup>er</sup> janvier 2016 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3677855>

<sup>14</sup> Par exemple, les données 2016 ont été mises en ligne sur Insee.fr le 25 juin 2019.

habitants ou plus, l'Insee s'appuie exclusivement sur une mise à jour du répertoire d'immeubles localisés (RIL) à partir de sources administratives et sur l'expertise des communes. La différence de processus tient au fait que la construction est souvent très dynamique dans les territoires d'outre-mer et que les sources administratives sont de qualité encore variable. Chaque commune doit expertiser les résultats de l'enquête cartographique réalisée par l'Insee. De ce fait, chaque commune des DROM possède un RIL, y compris les communes de moins de 10 000 habitants (seules les communes de 10 000 habitants ou plus possèdent un RIL en métropole).

- Le plan de sondage pour les communes de 10 000 habitants ou plus est différent dans ces DROM de celui de la métropole. Il s'appuie sur un découpage infra-communal en îlots. Les îlots sont répartis en 5 groupes de rotation ; puis un échantillon d'adresses est tiré afin que la charge de collecte représente 40 % des logements du groupe.

### 2.1.2 À Mayotte

À Mayotte, jusqu'en 2017, la **méthode de recensement** était différente de celle utilisée aux Antilles-Guyane et à La Réunion, cela conformément à la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Le recensement de la population y était organisé par l'Insee tous les 5 ans (en 2007, 2012 et en 2017), avec une collecte exhaustive et réalisée sur une période de 4 semaines. Les agents recenseurs utilisaient la méthode de l'interview directe avec des questionnaires papier. La réponse par internet n'était pas proposée.

Les outils utilisés à Mayotte pour la cartographie sont analogues à ceux de métropole, même si quelques travaux d'adaptation spécifiques doivent encore être réalisés. L'intégration d'un GPS au sein de la tablette permet de localiser de manière plus efficiente les logements du territoire de Mayotte. L'élaboration des **populations légales** est de la responsabilité de l'Insee. Les dernières ont été authentifiées par décret le 14 décembre 2017<sup>15</sup>. Leur publication est ainsi intervenue avant la fin de l'année du recensement, les populations légales entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier suivant. Mayotte dispose donc à ce stade de populations millésimées de septembre 2017 tandis que les autres départements disposent de populations millésimées de janvier 2016.

Les premiers résultats statistiques du recensement de 2017 ont été diffusés en 2019 selon des modalités propres à Mayotte sur le site Insee.fr (cf. annexe 2 – Sélection de publications statistiques). Plusieurs études régionales seront par la suite publiées dans les collections « Insee Analyses Mayotte » et « Insee Flash Mayotte », ainsi que de nombreuses données détaillées.

Conformément à la loi n°2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer, le recensement à Mayotte sera désormais réalisé selon les mêmes modalités que dans les autres DROM, avec des enquêtes annuelles par sondage dans les communes de plus de 10 000 habitants et une enquête quinquennale exhaustive dans les communes de moins de 10 000 habitants. La première enquête aura lieu en 2021 ; les premières publications statistiques seront disponibles en 2026.

### 2.1.3 Dans les COM

À **Saint-Martin** et à **Saint-Barthélemy**, le recensement est organisé par le service territorial de l'Insee en Guadeloupe selon les mêmes modalités que pour les communes de Guadeloupe. Pour Saint-Martin, la collecte a été décalée de quelques semaines en 2018 pour tenir compte des conséquences du passage du cyclone Irma.

15 <https://www.legifrance.gouv.fr/Décret n° 2017-1688 du 14 décembre 2017>

Les populations légales, puis les résultats statistiques, sont calculés à partir des résultats des 5 dernières années de collecte selon les mêmes méthodes que pour les autres communes de Guadeloupe (et donc de métropole, des Antilles-Guyane et de La Réunion). Les populations légales sont actualisées chaque année.

Les résultats des recensements de la population sont publiés chaque année en même temps que ceux de la métropole.

À **Saint-Pierre-et-Miquelon**, les deux communes sont recensées tous les 5 ans (2011, 2016, 2021, etc.), comme toutes les autres communes de moins de 10 000 habitants de métropole, avec des imprimés et une méthode identiques à ceux de métropole. La réponse par internet est possible. La collecte est décalée de deux mois par rapport aux dates de métropole en raison du climat très rigoureux de janvier et février, mois de collecte en métropole.

Les populations légales, puis les résultats statistiques, sont calculés de la même façon que pour les communes de moins de 10 000 habitants de métropole. Les populations légales sont actualisées chaque année.

Les résultats des recensements de la population sont publiés chaque année en même temps que ceux de la métropole<sup>16</sup>.

En **Polynésie française**, en **Nouvelle-Calédonie** et à **Wallis-et-Futuna**, conformément à la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002, des recensements généraux de la population sont organisés tous les 5 ans. Ainsi, la Polynésie française a été recensée en 2007, 2012 et 2017 ; la Nouvelle-Calédonie a été recensée en 2009 et 2014 et le sera en 2019 ; Wallis-et-Futuna a été recensée en 2008, 2013 et 2018. La méthode de recensement exhaustif sur l'ensemble des communes à la même date est mise en œuvre. La collecte est réalisée sur une période de 4 semaines. Les agents recenseurs utilisent la méthode de l'interview directe avec des questionnaires papier. La réponse par Internet n'est pas proposée.

La publication des populations légales est de la responsabilité de l'Insee. Elle intervient avant la fin de l'année du recensement et les populations légales entrent en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier suivant. Elles restent valables pendant 5 ans. Les résultats sont disponibles sur le site Insee.fr.

L'exploitation statistique de ces recensements, au-delà du calcul de la population légale, est de la responsabilité de l'institut de statistique local (ISPF en Polynésie française, Isee en Nouvelle-Calédonie, STSEE à Wallis-et-Futuna). Les résultats statistiques sont disponibles sur les sites de ces instituts.

Pour la Polynésie française, les premiers résultats du recensement de la population 2017 ont fait l'objet de publications en 2018 et 2019 (cf. annexe 2 – Sélection de publications statistiques).

## 2.2 État civil

Le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) est l'image des registres d'état civil détenus par les communes. Il contient des données d'état civil et est mis à jour grâce aux bulletins statistiques de l'état civil établis et adressés à l'Insee par les communes à la suite des naissances, décès, mariages, pactes civils de solidarité et mentions portées en marge des actes de naissance.

### 2.2.1 Dans les DROM

Le RNIPP comprend l'ensemble des personnes nées en France métropolitaine et dans un DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte).

<sup>16</sup> En décembre de l'année N, les **populations légales** de l'année N-2, applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année N+1 ; en juillet de l'année N, les **résultats statistiques** de l'année N-3 (niveau commune) ; en octobre de l'année N, les **bases de données infra-communales** de l'année N-3

Les statistiques annuelles sur les naissances, les décès et les mariages sont publiées par l'Insee sur la France métropolitaine et les 5 départements et régions d'outre-mer.

Pour Mayotte, pour la première fois en 2018, a été publiée une étude basée sur des données de décès validées, que l'on peut considérer comme exhaustives et convenablement datées et domiciliées. Cela est le résultat de l'effort continu de l'Insee en lien avec les autorités locales, pour bâtir une statistique démographique solide.

### 2.2.2 Dans les COM

Le RNIPP comprend les personnes nées à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin (trois COM auparavant rattachés à un DROM) et, depuis 2018, la Polynésie française.

Ce répertoire comporte également des personnes nées à l'étranger, à Wallis-et-Futuna et en Nouvelle-Calédonie si elles ont eu besoin d'être immatriculées pour la gestion de leurs droits sociaux. Depuis 1988, l'Insee a délégué à la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) l'immatriculation de ces personnes ainsi que la gestion de cette partie du RNIPP.

Une opération spécifique a été mise en place courant 2016, à la demande du ministère de l'outre-mer, afin d'immatriculer les étudiants polynésiens et calédoniens avant leur arrivée sur le sol métropolitain, cela afin de faciliter leurs démarches lors de leur inscription en université notamment. Cette opération a été renouvelée en 2017 (et jusqu'en 2019 pour la Nouvelle-Calédonie) et s'est correctement déroulée, mais représente une charge conséquente pour l'Insee et demande un suivi très spécifique, hors procédure de production habituelle.

Les statistiques annuelles sur les naissances, les décès et les mariages sont mises à disposition par l'Insee pour les collectivités d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

## 2.3 Emploi, chômage, revenus d'activité

Les statistiques du marché du travail reposent sur différentes sources, mobilisées alternativement selon les besoins.

Pour la mesure du **chômage**, dans les DROM comme au niveau national, la source de référence est l'enquête *Emploi*. Régie par un règlement européen, c'est la seule source fournissant une mesure des concepts de chômage, d'emploi et d'inactivité selon la définition du Bureau international du travail (BIT). Hormis à Mayotte (cf. plus loin), l'enquête est réalisée en continu, toutes les semaines de l'année, auprès d'un échantillon de personnes vivant en logement ordinaire, interrogés chacun relativement à une semaine de référence fixe. Un même logement est interrogé six fois, les différentes interrogations étant espacées d'un trimestre.

Les questions portent sur l'emploi et ses caractéristiques (temps partiel, durée du travail, type de contrat, revenu du travail...), la recherche d'emploi et la disponibilité pour prendre un emploi, questions qui permettent de calculer l'indicateur de chômage, la formation (niveau de diplôme, spécialité de formation, formation continue ...), l'origine sociale, la situation un an auparavant et la situation principale sur les douze derniers mois.

L'emploi et le chômage sont aussi mesurés « **au sens du recensement** », avec des critères proches, mais moins factuels et moins nombreux et sur une période moins précise que dans l'enquête *Emploi* qui mesure les concepts « au sens du BIT ».

Les **statistiques de demandeurs d'emploi et d'offres d'emploi** sont élaborées à partir des données mensuelles de Pôle emploi exploitées avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail (Dares) qui permettent de dénombrer le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de mois (par catégorie, sexe et âge) ainsi que les offres d'emploi collectées par Pôle emploi.

Les **statistiques sur l'emploi et les revenus d'activité (Siera)**, reposent sur un système d'information construit à partir de sources administratives annuelles (déclarations sociales ou fichiers de paie), trimestrielles (bordereaux récapitulatifs de cotisations) ou mensuelles (déclarations sociales nominatives). La mesure de l'emploi public est également assurée par le *Siera* : elle repose sur l'exploitation des fichiers de paie de l'État pour la fonction publique d'État, des déclarations sociales pour les fonctions publiques hospitalière et territoriale et du Recensement des agents de l'État, pour les militaires. C'est le dispositif appelé *Système d'information sur les agents des services publics, Siasp*, qui synthétise et homogénéise ces sources.

Le *Siera* est complété d'enquêtes (*Ecmoss*, enquêtes sur le *coût de la main-d'œuvre* et sur la *structure des salaires*<sup>17</sup>) menées auprès des établissements et de leurs salariés.

Ce système d'information permet de produire une information annuelle et structurelle sur l'emploi total et sur les revenus d'activité, salariaux et non salariaux, et une information trimestrielle sur l'emploi salarié.

Ce dispositif est complété par le système d'observation du service statistique du ministère du Travail (Dares), basé sur des exploitations de sources administratives et des enquêtes, parmi lesquelles 4 enquêtes du dispositif *Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre (Acemo)*.

Le remplacement des différentes déclarations sociales par la déclaration sociale nominative (DSN) a conduit l'Insee et la Dares à lancer un chantier de refonte de leur système d'information. Le déploiement de la DSN, dont le champ couvre la France métropolitaine et les quatre DROM historiques<sup>18</sup>, concerne en premier lieu le secteur privé. La montée en charge a commencé à partir de 2016, et devrait être progressive jusqu'en 2022 (pour la fonction publique).

### 2.3.1 Dans les quatre DROM historiques

#### 2.3.1.1 L'enquête *Emploi*

Les quatre DROM historiques ont pleinement intégré le dispositif national d'enquête *Emploi* en 2014.

Les résultats de l'enquête *Emploi* font l'objet de publications trimestrielles et annuelles sur le champ France (hors Mayotte). La plupart des publications nationales (« Insee Première », « Insee Résultats », « Chiffres clés »...) portent désormais sur le champ France (hors Mayotte).

Le questionnaire de l'enquête *Emploi* comporte des questions spécifiques aux personnes résidant dans un DROM sur leur mobilité résidentielle.

17 Cette enquête permet de recueillir les données requises dans le cadre du règlement européen n°530/1999 et absentes des déclarations sociales (ex : diplôme des salariés, ancienneté, durée travaillée (dont congés) et rémunérée, ensemble des dépenses engagées par l'entreprise au bénéfice de ses salariés (dépenses au comité d'entreprise, œuvres sociales...). Le champ de l'enquête (qui ne donne que des résultats nationaux) a été étendu aux quatre DROM historiques avec le cycle quadriennal 2014-2017.

18 Informations complémentaires (source [www.DSN-info.fr](http://www.DSN-info.fr)) : Quelques cas d'exclusions de la DSN à date sont à noter :

- Des exclusions structurelles du dispositif : les particuliers employeurs, les indépendants, les auto-entrepreneurs.
- Des exclusions géographiques, qui pourront être revues à l'avenir, dont les entreprises de Mayotte et des collectivités d'outre-mer. Aujourd'hui, seule la métropole et les DROM historiques sont concernés par la DSN.

Jusqu'en 2013, les résultats de chacun des DROM portaient sur la situation au deuxième trimestre de l'année, l'enquête *Emploi* étant réalisée une fois par an. Lors de la mise en place de l'*enquête Emploi en continu*, l'échantillon annuel de chaque DROM a été augmenté pour permettre d'assurer la fiabilité des résultats sur les principaux indicateurs en moyenne annuelle pour chaque DROM. Chaque année, la plupart de ces indicateurs sont diffusés et commentés DROM par DROM. Depuis 2018, un tableau de bord annuel sur les résultats de l'enquête *Emploi* des dernières années est diffusé sur Insee.fr (cf. annexe 2 – Sélection de publications statistiques). Il propose des tableaux sur les principaux indicateurs du marché du travail (taux d'activité, taux d'emploi, taux de chômage) comparant les données par DROM et la France métropolitaine.

Le taux de chômage au sens du BIT, publié chaque trimestre dans un « Informations Rapides », porte sur le champ France, hors Mayotte ; il inclut les résultats des quatre DROM historiques. Pour l'instant, seul l'indicateur de taux de chômage est publié en données trimestrielles sur le champ France (hors Mayotte). Pour les autres indicateurs, la longueur des séries pour chaque DROM est encore trop réduite pour produire des résultats corrigés des variations saisonnières sur l'ensemble des variables observées trimestriellement (halo, sous-emploi, taux d'emploi et taux d'activité).

Enfin, depuis l'automne 2018, les séries longues annuelles sur les principaux indicateurs de l'enquête *Emploi* couvrent le champ France (hors Mayotte) et plus seulement la France métropolitaine.

### **2.3.1.2 Demandeurs d'emploi et offres d'emploi**

Les statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et d'offres d'emploi, ainsi que les statistiques trimestrielles d'activité partielle (ex : chômage partiel) incluent l'ensemble des DROM historiques.

Depuis 2017, la correction de la saisonnalité et des jours ouvrables (CVS-CJO) des données des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits à Pôle Emploi a été centralisée à la Dares pour toutes les séries territoriales : les méthodes sont ainsi harmonisées et la mise en cohérence, telle que la somme des données régionales égale aux données pour la France, est assurée.

### **2.3.1.3 Statistiques sur l'emploi, les revenus d'activités, les mouvements de main-d'œuvre**

La grande majorité des sources d'origine administrative sont issues de bases de gestion et donnent lieu à publication pour chaque DROM. En particulier, le *Siera* couvre les quatre DROM historiques.

Le périmètre géographique des enquêtes réalisées par la Dares intègre autant que possible les DROM.

Depuis juin 2017, les estimations trimestrielles sur l'emploi salarié sont une publication commune Insee-Dares-Acoss. Cette publication inclut les quatre DROM historiques. Depuis juin 2018, les estimations trimestrielles sur l'emploi salarié sont produites pour chacun des quatre DROM historiques.

Les quatre enquêtes du dispositif *Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo)* font maintenant l'objet d'une extension aux quatre DROM historiques. La collecte a débuté en juillet 2017 pour l'enquête trimestrielle et en 2018 pour l'enquête sur les *petites entreprises (Acemo-TPE)*, l'enquête sur le *dialogue social en entreprise (Acemo-DSE)* et l'enquête sur la *participation, l'intéressement, les plans d'épargne entreprise et l'actionnariat des salariés (Acemo-PIPA)*.

Les statistiques sur les restructurations et l'activité partielle ont été étendues aux DROM (hors Mayotte) en 2018.

### **2.3.1.4 L'emploi public**

Les quatre DROM historiques sont couverts.

### 2.3.1.5 L'emploi au sens du recensement

Les données sur l'emploi, issues du recensement de la population, sont disponibles pour chacun des quatre DROM historiques, sous forme de chiffres clés, tableaux détaillés. Elles présentent les caractéristiques de la population active, de l'emploi au lieu de travail, de l'emploi, les déplacements domicile/travail, à un niveau infra-régional.

### 2.3.2 À Mayotte

À Mayotte, depuis 2013 l'enquête *Emploi* est réalisée chaque année au 2<sup>e</sup> trimestre, et non pas en continu sur l'ensemble de l'année comme en métropole et dans les DROM historiques. La publication des résultats en fin d'année porte donc sur la situation au moment de la collecte de la même année. Le questionnaire est très proche de celui qui était utilisé dans les DROM historiques avant 2013. Mayotte est inclus dans le tableau de bord annuel sur les résultats de l'enquête *Emploi* diffusé pour la première fois en 2018 sur Insee.fr.

Les séries des DEFM de Mayotte sont diffusées depuis décembre 2016 par le Cerom dans les tableaux de bord, introduits par un avertissement. La possibilité de corriger les séries de DEFM pour Mayotte de la saisonnalité et des effets des jours ouvrables a été étudiée début 2018. Compte tenu du faible recul temporel, il n'est pas encore possible de réaliser des traitements satisfaisants.

Pour le dispositif *Sortants des listes de Pôle emploi*, le champ de l'enquête a été étendu à Mayotte en 2017.

Enfin, à partir du recensement de la population, des informations sur l'emploi sont disponibles (tous les 5 ans). Des résultats détaillés ont été publiés en 2015.

Enfin, bien qu'il y ait des données sur l'emploi public à Mayotte dans le *Système d'information sur les agents des services publics (Siasp)*, le taux de couverture semble insuffisant pour envisager une diffusion pour ce département.

### 2.3.3 Dans les COM

À partir du **recensement de la population**, des informations sur l'emploi sont disponibles et publiées chaque année en même temps que ceux de la métropole pour les collectivités à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. En Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna des informations sur l'emploi sont disponibles (tous les 5 ans) à partir de l'exploitation statistique du recensement qui est de la responsabilité des instituts statistiques de ces territoires.

Saint-Martin et Saint-Barthélemy publient la **série des DEFM** corrigée des variations saisonnières.

Avec la mise en place d'un **dispositif d'enquête sur l'emploi** en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, l'Insee et l'ISPF sont dorénavant en mesure de publier des résultats plus détaillés du marché du travail, en concept du bureau international du travail.

En Nouvelle-Calédonie, l'Insee a réalisé une première enquête sur l'emploi (enquête sur les *forces de travail*), collectée entre mai et décembre 2017, reconduite en 2018 et 2019. Les résultats des deux premières enquêtes ont été publiés (cf. annexe 2 – Sélection de publications statistiques). La méthodologie de cette enquête est largement inspirée de celle de l'enquête emploi annuelle à Mayotte.

Grâce à une collaboration entre l'Insee et l'ISPF, une enquête sur l'emploi a également été mise en place en Polynésie française en 2018. Les résultats de cette première enquête ont été publiés en avril 2019.

Le premier cycle étant terminé, des chiffres sur le marché du travail sont désormais disponibles chaque année. Une réflexion est en cours pour approfondir l'analyse par territoire.

## 2.4 Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie

La source de référence en métropole pour la mesure du taux de pauvreté monétaire et des distributions de niveau de vie au niveau national est l'enquête *revenus fiscaux et sociaux (ERFS)*. Elle consiste en un appariement entre l'enquête *Emploi* et les données administratives fiscales et sociales sur les revenus et les prestations sociales (déclarations de revenus, dossiers des allocataires CAF, Cnav, MSA).

Pour les résultats locaux (régionaux, départementaux, communaux voire infra communaux), un dispositif annuel exhaustif, baptisé *Filosofi*, a été mis en place en 2015. Il s'appuie sur un appariement exhaustif des déclarations de revenus et des données de prestations sociales et permet la diffusion de données à un niveau communal voire infra-communal.

Concernant la pauvreté en conditions de vie, la collecte des indicateurs de privation nécessaires au calcul de l'indicateur est effectuée annuellement depuis 1996. Depuis 2004, elle est réalisée dans l'enquête *Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV)*, volet français de l'enquête sous règlement européen *Statistics on Income and Living Conditions (SILC)*. Depuis son lancement en 2004, l'enquête SRCV n'a été collectée qu'en métropole. En 2018, les DROM historiques ont bénéficié d'une extension de cette enquête permettant de produire des résultats par territoire.

L'enquête sur les *technologies de l'information et de la communication (TIC)* réalisée auprès des ménages permet de collecter des informations décrivant l'équipement et les usages des ménages dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (informatique, Internet fixe et mobile). Cette enquête répond à un règlement de l'Union européenne sur l'utilisation des TIC. En 2017, les quatre DROM historiques ont bénéficié d'une extension de cette enquête permettant de produire des résultats par territoire.

### 2.4.1 Dans les quatre DROM historiques

*Filosofi* permet la diffusion de résultats sur La Réunion et la Martinique depuis le millésime 2013 (publié en 2016). Depuis le millésime 2015 (publié mi 2018), la méthodologie est totalement cohérente avec celle de la métropole.

En Guadeloupe et en Guyane, les difficultés sont plus grandes et il n'est pas envisagé à très court terme de publier les résultats correspondants, du fait notamment de la faible qualité des informations du fichier sur la taxe d'habitation dans ces territoires. Pour pallier la moindre qualité des sources fiscales, un dispositif régulier de mesure des revenus et de la pauvreté par voie d'enquête est mis en place dans les DROM. L'enquête *Budget de famille (BdF)* en fait partie. Elle est réalisée tous les 5 ans environ. Elle a été menée dans les quatre DROM historiques en 2017, comme en métropole, et les résultats devraient être diffusés à partir de 2020.

De manière à compléter l'approche monétaire de la pauvreté, l'enquête SRCV (sur les ressources et conditions de vie), menée en métropole, a été étendue ponctuellement aux quatre DROM historiques pour la première fois en 2018 avec le soutien financier de la DGom. Les données provisoires seront disponibles au printemps 2020. Cela permettra de produire des résultats sur chacun de ces DROM sur la pauvreté en conditions de vie, le niveau de satisfaction dans la vie, l'état de santé, le sentiment d'insécurité...

En 2017, l'enquête *TIC* a bénéficié d'une extension d'échantillon dans chaque DOM historique, avec le soutien financier de la DGom, afin de pouvoir fournir des résultats significatifs par département. Les résultats ont été publiés en juin 2019 (cf. annexe 2 – Sélection de publications statistiques).

#### 2.4.2 À Mayotte

Tout comme en Guyane, la qualité des sources administratives, intrant du dispositif *Filosofi*, sont de qualité insuffisante pour permettre la production de résultats sur ce territoire.

Une enquête *Budget de famille*, collectée en 2018 permettra d'actualiser les données sur la pauvreté monétaire à Mayotte. Les premiers résultats seront disponibles en 2020. La précédente enquête avait eu lieu en 2011.

#### 2.4.3 Dans les COM

En Nouvelle-Calédonie, l'Issee réalise une enquête *Budget de famille* (février 2019-janvier 2020) qui permettra d'actualiser les résultats de l'enquête *Budget et consommation des ménages* de 2008.

### 2.5 Santé

La France dispose de bases de données médico-administratives nationales centralisées, constituées et gérées par des organismes publics, couvrant de façon exhaustive et permanente l'ensemble de la population dans divers domaines stratégiques pour la santé publique et la recherche : recours aux soins dont les hospitalisations, prestations dont celles liées à un handicap, situation professionnelle, sociale et économique. Malgré certaines limites, ces bases constituent une source incontournable pour la connaissance de l'état de santé au niveau local, et notamment dans les DROM.

Les statistiques sur le domaine de la santé s'appuient sur les sources émanant des différents producteurs de données, qui assurent généralement leur diffusion via des bases de données « secondaires » mettant à disposition sur Internet un large ensemble d'indicateurs, en privilégiant les possibilités de déclinaison locale, par exemple la base Score santé de la Fnors<sup>19</sup> ou le memento annuel « Statistiques et indicateurs de la santé et du social » (Statiss) réalisé depuis son édition 2017 par la Fnors en collaboration avec les agences régionales de santé (ARS) et avec l'appui du service statistique ministériel responsable des statistiques de santé, la Drees<sup>20</sup>. De nombreuses sources couvrent les cinq départements et régions d'outre-mer, voire certains COM.

#### 2.5.1 Dans les DROM

##### 2.5.1.1 Les sources administratives

Les principales statistiques issues de sources administratives, produites par le service statistique ministériel responsable des statistiques sur la santé (Drees) et disponibles dans les DROM, sont les suivantes :

. dans les cinq DROM :

- le *fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess)* répertorie les structures et équipements des domaines sanitaire, médico-social, social et de formation aux professions de ces secteurs ;

<sup>19</sup> Fédération nationale des observatoires régionaux de santé

<sup>20</sup> Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

- le *système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie* (Sniir-AM) regroupe les informations issues des remboursements effectués par l'ensemble des régimes d'assurance maladie pour les soins du secteur libéral. Les prestations de soins sont disponibles pour les cinq DROM depuis 2008 ;
- le *programme de médicalisation des systèmes d'information hospitaliers (PMSI)* recueille les informations médico-administratives sur les séjours hospitaliers, dans les établissements de santé publics et privés<sup>21</sup> ;
- la *statistique annuelle des établissements (SAE)* fournit des données sur les établissements de santé publics et privés, concernant leur activité (nombre de séjours, de journées, d'actes), leurs capacités d'accueil (nombre de lits et de places), leurs équipements (plateaux techniques, blocs) et les personnels, médicaux et non médicaux, qui y travaillent ;
- les répertoires des professionnels de santé libéraux de ces professions (ADELI jusqu'en 2011, et progressivement RPPS depuis) ;
- les données relatives à la formation (issues de l'*enquête École*) ;
- les données relatives aux maladies à déclaration obligatoire.

. dans les quatre DROM historiques, hors Mayotte pour des raisons de montée en charge des sources mobilisées :

- les données des certificats de santé sont recueillies lors des examens préventifs obligatoires effectués après la naissance depuis 2011 ;
- l'appariement triennal entre des fichiers de la Caisse nationale de l'Assurance maladie (Cnam) et des fichiers de la Direction générale des Finances publiques (DGFip) permet d'obtenir des informations sur les revenus des professionnels de santé libéraux ;
- les données d'effectifs et de rémunérations des professionnels de santé salariés sont construites à partir des fichiers *Siasp* et *DADS- Grand Format* de l'Insee ;
- des données relatives à l'accès géographique aux soins de santé, en ville comme à l'hôpital ; les dernières données (2013) incluent les quatre DROM historiques et, quand les données le permettent, Mayotte.
- depuis 2012, des états financiers récapitulent, pour les 4 régions ultramarines dans lesquelles a été créée une agence régionale de santé, la dépense de santé par destination et par financeur.

Par ailleurs, la statistique nationale des *causes médicales de décès* est élaborée, à partir des certificats de décès, par le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc - Inserm<sup>22</sup>). Elle fournit des informations pour les 5 DROM, mais les données concernant Mayotte ne sont pas encore de même qualité que dans les autres régions.

### **2.5.1.2 Les enquêtes de la statistique publique**

La plupart des enquêtes de la statistique publique incluent tout ou partie des DROM dans l'échantillon des personnes interrogées et proposent une représentativité de l'ensemble de la population française. Les enquêtes permettant d'isoler les DROM et de donner des résultats représentatifs et fiables sont toutefois moins nombreuses, notamment pour des raisons techniques et de coût. Ce sont des enquêtes auprès des structures sanitaires et sociales et de leur public ou des enquêtes en population générale.

21 En court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie), moyen séjour (soins de suite et réadaptation), hospitalisation à domicile et psychiatrie

22 Institut national de la santé et de la recherche médicale

Parmi les enquêtes réalisées récemment par la Drees, avec résultats par DROM, on peut citer :

- l'*enquête nationale sur les structures des urgences hospitalières*, réalisée en 2013 dans les 5 DROM;
- l'*enquête nationale périnatale* de 2016<sup>23</sup>, réalisée avec l'Inserm dans les 5 DROM ;
- l'enquête *Vie quotidienne et santé*, réalisée en 2014 dans les 4 DROM historiques.

Une enquête de santé scolaire de l'ARS de l'Océan indien a été menée à Mayotte auprès d'un échantillon d'élèves de 6<sup>e</sup>, dont le terrain a eu lieu entre novembre 2018 et mars 2019. Les premiers résultats sont attendus pour le second semestre 2019.

D'autres enquêtes, épidémiologiques, sont réalisées par d'autres acteurs publics tels que Santé publique France, l'Inserm, l'OFDT. Elles peuvent être nationales, et dans ce cas poser des problèmes de représentativité au niveau régional, ou limitées et adaptées à un ou des DROM pour répondre à un besoin spécifique.

A titre d'exemple, on peut citer :

- l'*European School Project on Alcohol and other Drugs (ESPAD)*, en 2015, dans les 4 DROM historiques ;
- le *baromètre santé DROM* 2014, pour la première fois dans les quatre DROM historiques en 2014 ;
- l'enquête annuelle sur la *Santé et les Consommations lors de l'Appel de Préparation À la Défense (Escapad)*, réalisée lors de la journée Défense et citoyenneté, menée aux Antilles, en Guyane et à La Réunion en 2005, 2008, 2011 et en 2017. En 2014, seul l'ensemble Antilles-La Réunion a été publié ;
- l'enquête *Knowledge, attitudes, beliefs and practices (KABP)* 2011 aux Antilles et en Guyane (à La Réunion en 2012) porte sur les connaissances, les attitudes, les croyances et les comportements de la population générale adulte face au VIH/Sida et à d'autres risques sexuels ;
- la surveillance des infections nosocomiales, sur la base du volontariat des établissements de santé (dont dans certains des DROM).

Enfin, des enquêtes sur des sous-populations sont aussi réalisées sur certains territoires et certaines pathologies, sous forme de cohortes (ex : cohorte d'étude épidémiologique sur les petits âges gestationnels dans les quatre DROM historiques).

### **2.5.1.3 Les registres et autres dispositifs de surveillance**

Un registre est un recueil continu et exhaustif de données intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique. Il permet en particulier de connaître l'incidence précise de ces événements sur le territoire concerné et d'en suivre l'évolution à des fins de surveillance. On peut citer les registres des cancers dans les quatre DROM historiques, le registre sur les personnes en insuffisance rénale terminale traitée par suppléance (Rein) dans les quatre DROM historiques, ou le registre national des tentatives de fécondation in vitro en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion.

D'autres dispositifs de surveillance s'appuyant sur des réseaux de professionnels fournissent des informations comme les dispositifs de toxicovigilance des Antilles et de La Réunion ou de surveillance de la grippe dans les cinq DROM.

---

<sup>23</sup> Celle de 2010 avait été réalisée à La Réunion, Guadeloupe et Guyane, mais pas à la Martinique, ni à Mayotte (ce dernier n'était pas encore DROM).

### 2.5.2 Dans les COM

Les naissances, décès, structure de la population, enregistrés par l'Insee lors des recensements, ne sont pas à proprement parler des données de santé, mais peuvent être utilisés comme des indicateurs de l'état de santé de la population. Ils peuvent aussi servir à contrôler les comparaisons régionales d'autres indicateurs par la structure (âge-sexe) de la population, ainsi qu'à élaborer des indicateurs dérivés (espérance de vie, taux de mortalité, indicateurs de mortalité néonatale et mortalité infantile) dans la mesure où les effectifs concernés ne sont pas trop faibles.

Certaines collectivités réalisent des enquêtes ou sont intégrées dans des réseaux de surveillance. Ainsi :

- Les collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont incluses dans la *Statistique annuelle des établissements* (SAE) en lien avec l'Agence régionale de santé de Guadeloupe, ainsi que dans le recensement des cancers effectué par le Centre hospitalier universitaire de Guadeloupe. Les données hospitalières sont intégrées dans la base PMSI<sup>24</sup> pour les deux collectivités. Elles sont également incluses dans le système de surveillance des maladies à déclaration obligatoire.
- Saint-Pierre-et-Miquelon est la seule collectivité d'outre-mer intégrée dans le Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess). Depuis 2016, les données hospitalières sont également intégrées dans la base PMSI. La collectivité dispose également de données sur les affections de longue durée.
- En Polynésie française, une étude sur la couverture vaccinale des élèves scolarisés a été réalisée en 2011-2012. On peut aussi noter l'intégration de la Polynésie française au registre du réseau « épidémiologie et information en néphrologie ». Concernant les bases de données médicales, la Polynésie française dispose des certificats de santé de l'enfant, des certificats médicaux de décès et d'un registre des cancers.
- En Nouvelle-Calédonie, les sources de données médico-administratives incluent les causes médicales de décès, les professionnels de santé, les accidents du travail et maladies professionnelles, les affections de longue durée et les maladies à déclaration obligatoire. Plusieurs *Baromètres Santé* ont été réalisés (adultes en 2010, jeunes en 2014 et général en 2015). On peut aussi noter l'intégration au registre du réseau « épidémiologie et information en néphrologie », et l'élargissement du programme national de surveillance des mésothéliomes en 2011 à cette collectivité.
- Pour Wallis-et-Futuna on peut citer l'intégration au registre du réseau « épidémiologie et information en néphrologie ». Une enquête sur la *corpulence chez les adultes* a été réalisée en 2014 et une enquête sur la *santé des élèves* a également été réalisée en 2015.

## 2.6 Solidarités

Le domaine des « solidarités » regroupe un ensemble de thématiques connexes : celles de la famille, de l'enfance (notamment l'accueil du jeune enfant et la protection de l'enfance en danger), la jeunesse, la pauvreté, l'hébergement social, la retraite, le handicap, la perte d'autonomie.

Dans ce domaine, le service statistique du ministère en charge de la Santé et des Solidarités, la Drees, réalise plusieurs types d'opérations statistiques, à un rythme annuel ou moins fréquent :

---

24 Programme de médicalisation des systèmes d'information hospitaliers.

- des enquêtes auprès des organismes gestionnaires de prestations sociales, en pratique d'une part les caisses de sécurité sociale, notamment de retraite de la branche famille, et d'autre part les collectivités locales, notamment les départements ;
- une enquête annuelle auprès des écoles de formation aux professions sociales ;
- des enquêtes auprès des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ES), à rythme quadriennal, et portant respectivement sur le domaine de la protection de l'enfance, de l'hébergement social, du handicap et des personnes âgées ;
- des enquêtes auprès des personnes, qu'elles résident en ménage ordinaire ou en établissement : par exemple, une enquête sur le *mode de garde et d'accueil des jeunes enfants*, une enquête sur les *ressources des jeunes*, un dispositif d'enquêtes sur le *handicap* et la *perte d'autonomie*, une enquête auprès des *bénéficiaires de minima sociaux*, une enquête sur les *motivations de départ à la retraite* ;
- des échantillons statistiques produits à partir de données administratives : échantillons inter-régimes de retraités, de cotisants aux régimes de retraite, de bénéficiaires de minima sociaux garantis ; remontées individuelles de données des départements portant sur les bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou de prestations en direction des personnes âgées.

La Drees assure également la gestion du fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess) qui répertorie les structures et équipements des domaines sanitaire, médico-social, social et de formation aux professions de ces secteurs.

La représentativité des territoires d'outre-mer dans les données produites dépend du type d'opération.

### 2.6.1 Dans les DROM

Des résultats par DROM sont disponibles pour ce qui concerne :

- les données annuelles issues d'enquêtes exhaustives sur l'aide sociale des départements : enquête *Aide sociale*, enquête sur *l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA*<sup>25</sup>, enquête sur *le fonds d'aide aux jeunes* (ne couvre pas Mayotte), ;
- les données issues de l'enquête ponctuelle *action sociale des communes* (ne couvre pas Mayotte) ;
- les données annuelles sur les minima sociaux ;
- les données collectées auprès des écoles de formation aux professions sociales dans le cadre de l'enquête annuelle *Ecoles*.

Les résultats ventilés par DROM sont diffusés en open data sur l'espace « data.drees » (cf. annexe 2 - Sélection de publications statistiques).

Les enquêtes auprès des établissements et services et les échantillons statistiques ont pour champ géographique la France métropolitaine et les DROM. Toutefois, la possibilité de réaliser des analyses statistiques sur ces territoires d'outre-mer à partir des données collectées est limitée du fait d'un nombre insuffisant d'observations, du fait de non-réponse aux enquêtes ou du fait de la taille limitée de l'échantillon de la population. Cependant, des résultats par DROM historique peuvent donc potentiellement être produits, sous réserve d'une analyse préalable du nombre d'observations dans chaque base de données, par exemple, pour l'enquête auprès des *établissements et services pour enfants et adultes handicapés* (ne couvre pas Mayotte), pour l'enquête *auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées*, l'*échantillon inter-régimes de retraités* et l'*échantillon inter-régimes de bénéficiaires de minima sociaux garantis*.

25 Revenu de solidarité active

En ce qui concerne les enquêtes auprès des personnes, en règle générale et du fait de leur coût, celles-ci sont conçues pour être représentatives au niveau national seulement. Elles ne permettent pas d'analyses au niveau d'un département, qu'il s'agisse d'un DROM ou d'un département de métropole. Pour certaines enquêtes, le champ est en outre restreint à la seule métropole, là aussi pour des raisons de coût : par exemple récemment, l'enquête *Capacités, aides et ressources des seniors (CARE)* ou l'enquête *Mode de garde et d'accueil des jeunes enfants* de 2013.

Certaines enquêtes ont toutefois un échantillon de taille suffisante pour permettre des analyses sur les DROM :

- l'enquête *Vie quotidienne et Santé de 2014* sur les limitations d'activité des personnes de 60 ans ou plus avec des résultats pour chaque DROM hors Mayotte ;
- l'enquête sur les *bénéficiaires de minima sociaux*, élargie aux DROM historiques lors de son édition 2018, et dont le nombre d'observations est suffisant pour une étude spécifique sur le champ de la Réunion uniquement (effectifs insuffisants pour les autres DROM).

### 2.6.2 Dans les COM

Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon sont dans le champ de l'enquête sur l'*orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA* et il est possible d'en produire des résultats.

Toutes les COM sont dans le champ de l'*échantillon inter-régimes de retraités*, mais la taille de l'échantillon est insuffisante pour permettre une exploitation des données.

## 2.7 Enseignement, éducation (dont illettrisme)

La base de données statistiques du système éducatif français s'appuie sur des sources provenant des services statistiques du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que d'autres ministères ayant la tutelle d'établissements de formation, comme le ministère de l'agriculture ou le ministère de la santé.

Elle permet des analyses sur :

- les élèves et apprentis, leurs parcours, leurs diplômes, leur insertion ;
- les parcours, acquis compétences et niveaux de sortie des élèves ;
- les enseignants ;
- les coûts du système éducatif ;
- les établissements.

Du côté de l'enseignement scolaire, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), le service statistique ministériel en charge des statistiques sur l'éducation, fait reposer son système d'observation en très grande partie sur des sources administratives de gestion des élèves et enseignants.

Elle réalise également des enquêtes en France métropolitaine et dans les DROM :

- enquêtes annuelles d'*insertion dans la vie active* des lycéens (IVA<sup>26</sup>) et des apprentis (IPA<sup>27</sup>), sept mois après la fin de leur formation ;
- enquêtes auprès des établissements (EPI<sup>28</sup>, ETIC<sup>29</sup> et, auprès d'un échantillon, sur le climat scolaire);
- enquête sur les *pratiques enseignantes*, réalisée depuis 2018 sur échantillon. Cette enquête sera triennale ;
- ainsi que diverses évaluations des compétences des élèves.

Les protocoles statistiques nationaux des enquêtes sur échantillon (enquête sur *le climat scolaire*, enquête sur *les pratiques enseignantes*) ne sont pas conçus pour donner une image départementale ou académique que ce soit en métropole ou en outre-mer.

Ce système d'information est co-construit avec les services statistiques académiques (SSA) présents dans chaque rectorat et vice-rectorat, dont le réseau est animé par la DEPP. Les SSA sont présents dans les outremer dans les 5 DROM, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna.

Il repose en amont sur des référentiels<sup>30</sup> partagés au sein du ministère, qui portent sur le champ France métropolitaine, DROM et COM.

Par ailleurs, le recensement de la population et l'enquête *Emploi* livrent des résultats statistiques sur les diplômés et la formation de la population ; la source *Siasp* permet également de connaître les rémunérations des personnels (cf. chapitre 2.3 - Emploi, chômage, revenus d'activité).

Sur la question de l'**illettrisme**, deux sources peuvent être mobilisées :

- les enquêtes menées chaque année lors des Journées Défense et Citoyenneté, en métropole, dans les DROM et les COM : obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) comprend des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française (ainsi qu'une évaluation en numératie) construits par la DEPP. Ils permettent d'établir un diagnostic fiable des jeunes les plus en difficulté au niveau départemental.
- l'enquête *IVQ (Information et Vie quotidienne)* : menée par l'Insee en partenariat avec de nombreux acteurs dont notamment l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme, cette enquête permet d'appréhender la maîtrise des fondamentaux (écrire, communiquer, compter) à travers l'évaluation des compétences des adultes. Elle a été menée une première fois en 2004 et a été reconduite en 2011/2012. Elle couvre la France métropolitaine mais ne permet pas de produire des résultats régionaux sauf si une extension régionale financée par des partenaires extérieurs est réalisée.

Les études de la DEPP ayant une dimension académique comportent toujours les DROM, voire les COM si les données le permettent. De plus, la publication phare annuelle « Repères et références statistiques (RERS) » propose depuis plusieurs années un chapitre sur l'outre-mer, DROM et COM.

26 Insertion dans la vie active

27 Insertion professionnelle des apprentis

28 Enquête *Parc immobilier*

29 Enquête sur les *Technologies de l'Information et de la Communication*

30 Base centrale des nomenclatures (BCN), qui contient toutes les nomenclatures en usage dans les applications de gestion, de statistique et les répertoires du ministère en charge du système éducatif ; le répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif (Ramsese) ; le répertoire national des identifiants élèves, étudiants et apprentis (RNIE), créé en 2015, afin d'étendre l'attribution d'un identifiant national unique dans le second degré scolaire, puis progressivement à l'apprentissage, l'enseignement agricole et l'enseignement supérieur.

### 2.7.1 Dans les DROM

Les bases administratives de gestion des élèves et des enseignants concernent les 5 DROM. Les données administratives collectées étant exhaustives, elles donnent lieu à publication DROM par DROM. C'est le cas des données sur les établissements, sur les élèves des premiers et second degré, des personnels, du service des enseignants du second degré, etc. La dernière édition de « Géographie de l'École », de 2017, décrit le système d'éducation et de formation en mettant en lumière les disparités territoriales y compris dans les 5 DROM.

Les enquêtes exhaustives comme les enquêtes *IVA (Insertion dans la vie active des sortants des formations professionnelles en lycée)*, *IPA (Insertion professionnelle des apprentis)* permettent des résultats par DROM, pour les 5 DROM. Cependant, de plus faibles taux de réponse et un nombre plus faible d'élèves concernés entraînent une moins grande possibilité de diffusion à des niveaux détaillés dans les DROM qu'en métropole.

De même, les évaluations exhaustives en début de CP, CE1, de 6<sup>e</sup> et de seconde permettent de fournir des profils des compétences des élèves dans l'ensemble des rectorats et vice-rectorats des 5 DROM.

Le recensement de la population permet de diffuser chaque année les mêmes données sur la formation et les diplômes, dans les quatre DROM historiques qu'en métropole ; concernant Mayotte, ces informations sont disponibles tous les 5 ans et les dernières portent sur l'année 2017 (cf. annexe 2 – Sélection de publications statistiques).

Concernant l'illettrisme, les résultats des enquêtes menées lors des Journées Défense et citoyenneté portent sur les départements de métropole et les cinq DROM. Par ailleurs, les DROM, du fait de l'importance du phénomène d'illettrisme, ont tous fait l'objet d'enquêtes *IVQ*, sur un modèle voisin de l'enquête métropolitaine avec quelques aménagements : la Martinique en 2007 et 2014, la Guadeloupe en 2009, La Réunion en 2007 et 2011, la Guyane en 2011 et Mayotte en 2012. La prochaine devrait avoir lieu en 2022.

### 2.7.2 Dans les COM

Les bases administratives de gestion des élèves et des enseignants comprennent les COM pour les élèves et pour les concours de personnels. Elles donnent lieu ou peuvent donner lieu à publication sur ces territoires.

Les évaluations exhaustives sur les compétences des élèves aux entrées de CP, de CE1, de 6<sup>e</sup> et de seconde permettent des résultats sur les COM (seulement en 6<sup>e</sup> et seconde en Nouvelle-Calédonie, la collectivité ayant la compétence sur 1<sup>er</sup> degré).

Concernant l'illettrisme, les enquêtes menées lors des Journées Défense et citoyenneté portent également sur les COM. Par ailleurs, la Nouvelle-Calédonie a réalisé une enquête *IVQ* en 2013, avec le soutien de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

À partir du recensement, des informations sur les diplômes et la formation sont disponibles et sont publiées chaque année en même temps que ceux de la métropole pour les collectivités à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin (cf. annexe 2 – Sélection de publications statistiques). En Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, ces informations sont disponibles tous les 5 ans.

En Polynésie française, un partenariat entre l'ISPF, l'Ined et la DGEE (Direction générale de l'éducation et des enseignements) a permis d'interroger en 2019 tous les élèves de 3<sup>e</sup> public et privé sur leur parcours

éducatif et géographique. L'exploitation de cette enquête est prévue fin 2019 ou début 2020 avec notamment un profil par établissement et une publication sur l'ensemble de la Polynésie française.

## 2.8 Enseignement supérieur

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, des statistiques par établissement sont disponibles pour chaque DROM. Il s'agit :

- des effectifs des étudiants ;
- les obtentions des diplômes des étudiants ;
- des indicateurs de réussite en STS, IUT, licence et master ;
- des indicateurs d'insertion après IUT, licence professionnelle, licence Staps et master.

Il en est de même pour les COM lorsque la base centrale des établissements indique la présence d'au moins un établissement, ce qui est le cas pour la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie

Ces statistiques sont produites à partir de sources administratives (par exemple, le système d'information sur le suivi de l'étudiant, Sise<sup>31</sup>, et le système d'information Scolarité ou le système d'information Ocean<sup>32</sup>) et/ou d'enquêtes menées notamment par la sous-direction des Systèmes d'information et des études statistiques (SIES), service statistique du ministère en charge de l'enseignement supérieur (enquête sur les *établissements*, enquête d'*insertion professionnelle* à 18 et 30 mois des diplômés de l'université).

Le suivi d'un panel de bacheliers, en France métropolitaine et dans les DROM, permet de produire des résultats au niveau national, mais pas au niveau régional.

Par ailleurs, depuis 2017, l'enquête *CollTerr* permet d'appréhender la part du budget que consacre chaque collectivité à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante. Elle couvre toutes les collectivités territoriales de métropole ou d'outre-mer finançant l'enseignement supérieur et à la vie étudiante et permet de diffuser des résultats pour les DROM, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie.

## 2.9 Jeunesse

La production statistique du service statistique de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire – Medes<sup>33</sup> – couvre le champ de la jeunesse et du sport. Les données qu'elle publie sur la jeunesse proviennent de sources administratives des administrations de ce champ (Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative, Agence du Service Civique) :

- le système d'information relatif aux accueils collectifs de mineurs (ACM), sous responsabilité de la Djepva<sup>34</sup>, est alimentée réglementairement par les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs déclarés auprès des services déconcentrés en charge de la jeunesse. Elle permet de produire des statistiques sur les accueils avec hébergement – par exemple, les colonies de vacances – ou sans hébergement – par exemple les accueils de loisirs en période périscolaire ou extrascolaire) ainsi que sur l'accueil de scoutisme. Les données produites sont nationales, régionales et départementales ;

31 Ministère de l'Éducation supérieure, de la Recherche et de l'Innovation

32 Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

33 Mission enquêtes, données et études statistiques

34 Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

- la base des diplômés d'un brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (Bafa) ou d'un brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) est alimentée en données de gestion au niveau local et est gérée par la Djepva. Les données produites sont nationales, régionales et départementales ;
- le fichier de gestion administrative du service civique (base Elisa) est propriété de l'Agence du service civique et de l'Agence des services et paiements. La Medes exploite les données anonymisées de la base et diffuse des effectifs annuels d'entrées en mission de service civique au niveau régional et départemental.

L'ensemble des données produites concernent les DROM, voire les COM.

### 2.9.1 Dans les DROM

Les données diffusées couvrent chacun des 5 DROM.

### 2.9.2 Dans les COM

Pour les COM, des statistiques sont produites et diffusées à partir de la base de données des accueils collectifs des mineurs et de la base de gestion des diplômés du BAFA-BAFD ainsi qu'à partir du fichier de gestion administrative du service civique pour la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

## 2.10 Sport

La production statistique du service statistique de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire – Medes<sup>35</sup> - couvre le champ de la jeunesse et du sport. Les données qu'elle publie dans le domaine du sport proviennent de sources administratives des administrations de ce champ, de recensements ou d'enquêtes :

- les données administratives sont :
  - la base FORMations et diplÔMES de l'animation et du sport (Foromes), destinée au suivi administratif des diplômés professionnels est exploitée pour la production de tableaux de données au niveau départemental ;
  - le portail de suivi quotidien du sportif (PSQS) est une base renseignée par les représentants des fédérations sportives agréées (conseiller techniques sportifs, directeurs techniques nationaux...). Cette base permet un suivi des sportifs de haut niveau ; elle couvre la métropole, les DROM et les COM ;
- les recensements sont :
  - le *recensement des licences et clubs sportifs*. Il permet de diffuser des données régionales et départementales sur le nombre de licences délivrées et du nombre de clubs par fédération sportive agréée par le ministère en charge des sports. Sont également produites des données à l'échelle communale ;
  - le *recensement des équipements sportifs* (RES ou DataES) est un dispositif porté par la Direction des sports avec l'appui de la Medes. Les données sont collectées par les directions régionales de la jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) selon un plan de collecte quadriennal. La Medes diffuse des données départementales ;

35 Mission enquêtes, données et études statistiques

- les enquêtes sont :
  - le *baromètre national des pratiques sportives*. Cette enquête, réalisée pour la première fois en 2018 en collaboration avec le Credoc, sera reconduite tous les deux ans. Elle est menée auprès d'un échantillon de personnes, en métropole et dans les 4 DROM historiques.
  - *l'insertion des diplômés d'un BJEPS – ID-BPJEPS*. L'enquête porte sur les insertions des diplômés du sport et de l'animation. Elle est réalisée en collaboration avec la direction des Sports et avec l'appui des DRJSCS en métropole et dans les DROM. L'exploitation de cette enquête est exclusivement nationale.

### 2.10.1 Dans les DROM

Sont disponibles pour chacun des cinq DROM, les données issues des sources administratives et des recensements :

- la base FORMations et diplÔMES de l'animation et du sport (Foromes) ;
- le portail de suivi quotidien du sportif de haut niveau ;
- le *recensement des équipements sportifs* ;
- le *recensement des licences et de clubs sportifs*.

Pour ce dernier, les données communales sont diffusées pour les 4 DROM historiques, mais pas pour Mayotte.

L'enquête sur les *pratiques sportives* permet de diffuser des données pour La Réunion et pour la zone Antilles-Guyane.

### 2.10.2 Dans les COM

Des données sont publiées pour chacun des COM à partir du recensement des équipements sportifs et du recensement des licences et clubs sportifs.

## 2.11 Culture

L'enquête *Pratiques culturelles* menée en métropole en 2018 est conduite dans les cinq DROM dans le cadre d'un dispositif spécifique, avec notamment un questionnaire adapté aux pratiques locales. Pour ce faire, une étroite collaboration a été mise en place avec les acteurs locaux (direction des Affaires culturelles, Insee, acteurs culturels).

Cette extension de champ géographique s'organise en deux phases : une collecte au premier semestre 2019 pour La Réunion, la Martinique et la Guadeloupe et une collecte au second semestre 2019 pour la Guyane et Mayotte.

Ces enquêtes permettront, pour la première fois, d'obtenir une photographie des pratiques culturelles des habitants de ces cinq territoires ultramarins. Une première publication pour chaque département est prévue pour le premier semestre 2020.

## 2.12 Logement

Une grande partie des statistiques du logement et de la construction ne porte que sur la France métropolitaine. Certaines productions statistiques, dont le périmètre englobe les DROM, ne donnent pas lieu à diffusion de données locales. Il en est ainsi des *comptes du logement* constitués à partir de diverses sources (dépenses courantes du logement, investissement, montant des aides au logement, etc), de l'*enquête sur le prix des terrains et du bâti (EPTB)* pour laquelle seul un agrégat DROM est diffusé, ou du *fichier des logements par commune (Filocom)* résultant de l'appariement de quatre fichiers fiscaux<sup>36</sup> dont la mauvaise qualité dans les DROM a conduit à les exclure de la diffusion standard.

### 2.12.1 Dans les quatre DROM historiques

Des diffusions au niveau de chacun des quatre DROM historiques existent, concernant les statistiques sur les permis de construire (base Sitadel2), sur la conjoncture de la construction neuve de logements et sur le parc locatif social. Cependant, en Guyane, les permis de construire n'étant plus enregistrés régulièrement, les données Sitadel ne sont plus exploitables.

Des enquêtes *logement* ont eu lieu en 2013 dans les quatre DROM historiques et fournissent des résultats détaillés sur les conditions de logement, les taux d'effort et la sur-occupation des logements.

Par ailleurs, à partir du recensement de la population, des résultats statistiques peuvent être élaborés sur les logements, dans les quatre DROM historiques de la même façon qu'en métropole.

### 2.12.2 À Mayotte

Depuis 2014, les données relatives à Mayotte sont intégrées dans la base Sit@del2 des permis de construire.

Comme dans les DROM historiques, une enquête *logement* a eu lieu en 2013 à Mayotte présentant des résultats détaillés.

À partir du recensement, des informations sur le logement sont disponibles (tous les 5 ans) ; des résultats détaillés portant sur 2012 ont été publiés en 2015 et les résultats détaillés portant sur 2017 le seront en 2019.

### 2.12.3 Dans les COM

À partir du recensement, des informations sur le logement sont disponibles et sont publiées chaque année en même temps que celles de la métropole pour les collectivités à Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon.

En Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna des informations sur le logement sont disponibles (tous les 5 ans) à partir du recensement.

## 2.13 Justice et sécurité intérieure

Les **statistiques produites par le service statistique du ministère de la Justice** s'appuient essentiellement sur des extractions des logiciels de gestion des tribunaux. Le champ couvert dépend donc

---

<sup>36</sup> Le fichier de la taxe d'habitation, le fichier foncier (des propriétés bâties), le fichier des propriétaires et le fichier de l'impôt sur les revenus.

du déploiement (ou non) du logiciel dans les juridictions d'outre-mer. Les travaux statistiques produits à partir de l'exploitation de décisions ou d'enquête dites « de satisfaction », réalisées par un institut de sondage, n'ont pas de dimension localisée. Les premières couvrent l'ensemble du territoire français (y compris DROM et COM) ; dans les secondes, ne sont interrogées que des personnes résidant en France métropolitaine.

Les **statistiques de sécurité intérieure**, produites par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), reposent quant à elles sur deux piliers qui se complètent et s'enrichissent :

- les faits de délinquance enregistrés par la police et la gendarmerie, dont l'analyse permet de suivre l'évolution dans le temps de l'insécurité en France, et fournit des informations détaillées sur la localisation des faits constatés, les caractéristiques des victimes déclarées et celles des auteurs présumés ;
- les résultats de l'enquête de victimation *Cadre de vie et sécurité* réalisée chaque année par l'Insee en partenariat avec l'ONDRP<sup>37</sup> et le SSMSI auprès d'un échantillon de la population, qui permettent de compléter les faits de délinquance enregistrés, car les victimes d'infractions ne déposent pas toujours plainte. Cette enquête a pour objectif de compter et de décrire les victimes d'infractions (cambriolages, vols, actes de vandalisme, violences physiques et sexuelles notamment) et de recueillir leur perception en matière d'insécurité.

### 2.13.1 Dans les DROM

Toutes les statistiques civiles et pénales produites par le SSM de la Justice couvrent les cinq DROM, à l'exception pour Mayotte, des statistiques sur le contentieux du travail, sur l'aide juridictionnelle et des statistiques pénales trimestrielles et annuelles issues du logiciel de gestion des tribunaux de grande instance pénaux (Cassiopée), la saisie étant trop partielle (indicateurs pénaux).

Chaque année, les chiffres sur les nombres de crimes et délits enregistrés dans chacun des cinq DROM sont diffusés dans le bilan statistique annuel « Insécurité et délinquance » du SSMSI, dans une fiche thématique spécifique qui compare les données enregistrées dans chacun des 5 DROM à celles de la métropole (cf. annexe 2 – Sélection de publications statistiques).

Par ailleurs, l'enquête *Cadre de vie et sécurité* (CVS) a été réalisée récemment dans les quatre DROM historiques (en 2011 à La Réunion ; en 2015, en Guadeloupe, Martinique et Guyane), permettant des comparaisons avec la métropole avec une approche plus complète de l'insécurité vécue. Elle sera également conduite à Mayotte en 2020.

### 2.13.2 Dans les COM

Pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy, les statistiques annuelles sur la justice pénale et civile (à l'exception de celles sur les entreprises en difficulté pour Saint-Martin) sont incluses dans celles de la Guadeloupe, dépendant de la juridiction de Basse-Terre.

Pour Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna, les statistiques d'activité judiciaire et des condamnations sont produites par type de juridiction.

Pour la Polynésie française, les statistiques annuelles sur la justice civile sont produites par type de juridiction, à l'exception de celles du ressort des tribunaux de grande instance, sur les affaires familiales, l'aide juridictionnelle, les tutelles de mineurs, la protection des libertés et les entreprises en difficulté.

---

<sup>37</sup> Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales.

Dans le domaine pénal, seules les statistiques de la Cour d'appel sont détaillées. Des données sur les condamnations prononcées en Polynésie française sont également mobilisables.

En Nouvelle-Calédonie, les statistiques détaillées annuelles sur la justice civile sont produites par type de juridiction, à l'exception de celles du ressort de la Cour d'appel, sur les injonctions de payer et les tutelles de mineurs. Dans le domaine pénal, seules les statistiques de la Cour d'appel sont détaillées.

Les données sur les nombres de crimes et délits enregistrés par les forces de sécurité dans les COM sont présentées dans la fiche thématique sur l'outre-mer du bilan statistique annuel « Insécurité et délinquance » : celles de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française sont analysées au même niveau que celles des DROM, tandis qu'un encadré est consacré à la délinquance enregistrée dans les COM moins peuplées (Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna) (cf. annexe 2 – Sélection de publications statistiques).

## 2.14 Équipements et services dans les territoires

La *base permanente des équipements (BPE)* est destinée à fournir le niveau d'équipements et de services rendus par un territoire à la population. Cette base permet de produire différentes données, comme la présence ou l'absence d'un équipement, sa densité, ou un indicateur de disponibilité d'un équipement du point de vue des habitants. La *BPE* est construite à partir de 17 sources administratives et de 5 fichiers provenant de services publics et correspond à une photo au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Le champ recouvre les domaines des services (marchands ou non), des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport, des loisirs et de la culture, du tourisme et des transports. Près de 2,5 millions d'équipements sont répertoriés dans la *BPE*.

Les informations disponibles dans la *BPE* sont mises à disposition sur le site [insee.fr](http://insee.fr) chaque année début juillet. Un millésime écrase le précédent. La diffusion des résultats statistiques est identique pour tous les territoires du champ de la *BPE*.

### 2.14.1 Dans les DROM

Le champ couvert par la *BPE* comprend la métropole et les cinq DROM. Le département de Mayotte a été introduit en 2012.

Quelques particularités sont cependant à souligner :

- quelques équipements ne sont disponibles pour aucun des cinq DROM car les types d'équipements concernés n'existent pas sur ces territoires (gares par exemple) ou bien les fichiers administratifs centralisés dont sont issues les informations sur leur localisation ont pour champ seulement la France métropolitaine : il s'agit des campings, gares, stations-services et cinémas ;
- quelques équipements sont disponibles pour les quatre DROM historiques mais pas pour Mayotte : il s'agit des hôtels, théâtres et des équipements en lien avec la culture (conservatoires, musées).

### 2.14.2 Dans les COM

Les collectivités d'outre-mer n'entrent pas dans le champ de la base permanente des équipements et à notre connaissance, il n'existe pas de dispositif similaire géré par les COM eux-mêmes.

## 2.15 Prix à la consommation

L'*indice des prix à la consommation (IPC)* est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services consommés par les ménages sur le territoire français. Son évolution est présentée en variation mensuelle et en glissement annuel. Le champ géographique couvert par l'*IPC* national est aujourd'hui celui de la métropole et des quatre DROM historiques (hors Mayotte). Un *IPC* propre à Mayotte est également produit et diffusé chaque mois par l'Insee.

### 2.15.1 Dans les DROM

#### 2.15.1.1 *Indice des prix à la consommation*

L'échantillon des prix collectés dans chacun des quatre DROM est suffisant pour publier des résultats mensuels de l'*IPC* dans chaque DROM, ce qui n'est pas possible pour les régions métropolitaines.

Par ailleurs, à Mayotte, un dispositif de mesure de l'inflation, non intégré à la chaîne nationale, permet également une publication mensuelle de l'*IPC*.

#### 2.15.1.2 *Comparaison spatiale de prix avec la métropole*

Depuis 2010, l'Insee réalise tous les 5-6 ans une enquête de *comparaison spatiale des niveaux de prix à la consommation* entre territoires français en métropole et dans les DROM. La dernière édition de cette enquête a été réalisée en 2015 et a intégré pour la première fois Mayotte, nouvellement DROM. L'opération a bénéficié du soutien financier d'Eurostat et de la DGom. L'objectif de cette enquête est de comparer les prix entre la France métropolitaine et chacun des DROM. Cette comparaison porte sur l'ensemble des biens et services marchands consommés de manière significative par les ménages sur chaque couple de territoires comparés. La prochaine édition de cette enquête est prévue en 2021.

### 2.15.2 Dans les COM

#### 2.15.2.1 *Indice des prix à la consommation*

Les instituts statistiques de certains COM produisent des indices des prix à la consommation, selon une méthodologie adaptée de celle mobilisée en France métropolitaine et dans les DROM. Les indices sont publiés mensuellement en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française et trimestriellement à Wallis-et-Futuna et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Saint-Barthélemy et Saint-Martin ne publient pas d'indices des prix.

#### 2.15.2.2 *Comparaison spatiale de prix avec la France métropolitaine*

En 2010, à la même période que l'enquête *Comparaison spatiale des prix* réalisée par l'Insee dans l'ensemble des départements d'outre-mer et en métropole, une collecte des prix des biens et services marchands a été réalisée par l'ISPF et l'Insee, respectivement en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, afin de mesurer les différentiels de prix avec la métropole. Cette collecte et son exploitation s'appuie sur une méthodologie reconnue au niveau international et développée en France par l'Insee.

En 2015, l'enquête de *comparaison spatiale* a été reconduite par l'Insee en Nouvelle-Calédonie, à la même période que l'enquête conduite par l'Insee en métropole et dans les DROM. L'ISPF a mené une enquête similaire en mars 2016 ; l'ensemble des résultats a été « ramené » au niveau de mars 2015 pour permettre une comparaison avec la métropole et les départements d'outre-mer.

## 2.16 Activité productrice et démographie des entreprises

Le répertoire *Sirene*<sup>38</sup> enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements :

- quelle que soit leur forme juridique ;
- quel que soit leur secteur d'activité (industriels, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs, collectivités territoriales, banques, assurances, associations...) ;
- situés en France métropolitaine, en Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

En outre, le secteur public administratif, de l'État ou des communes, localisé en Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, et Wallis-et-Futuna, est également inclus (articles [R930-1](#), [R940-1](#) et [R950-1](#) du Code de commerce).

Le répertoire statistique des entreprises *Sirus* est le complément statistique de *Sirene*. Il a vocation à être la référence en termes de champ de la statistique d'entreprises. Il contient l'ensemble des unités productives marchandes et l'ensemble des unités employeuses. Pour toutes ces unités, il enregistre des caractéristiques comme le chiffre d'affaires, le classement sectoriel, l'effectif salarié, grâce à des mises à jour provenant d'une multitude de sources en particulier administratives. Il sert de base de sondage à des enquêtes structurelles.

Les DROM sont représentés dans la grande majorité des sources. Il peut cependant exister des exceptions, notamment lorsque les statistiques reposent sur l'exploitation de données fiscales. Ainsi, par exemple, les indicateurs de chiffres d'affaires reposent sur des données de TVA, laquelle n'est pas en vigueur en Guyane et à Mayotte.

### 2.16.1 Dans les quatre DROM historiques

Les statistiques structurelles dans le champ de la production sont diffusées au niveau des quatre DROM historiques. Néanmoins, il faut souligner que leur élaboration est plus lourde et plus délicate qu'en métropole où il n'existe pas de diffusion au niveau régional d'une part et où, d'autre part, la qualité des liasses fiscales est meilleure. Il faut en effet faire face dans les DROM à une couverture partielle des petites entreprises et à des problèmes de localisation du siège pour certaines grandes entreprises. Des traitements spécifiques sont donc mis en œuvre, afin de pouvoir diffuser et analyser des données fiables sur la situation économique des entreprises des DROM.

En outre, l'enquête sectorielle annuelle dans les DROM a intégré la plate-forme de collecte par Internet (Coltrane) pour la collecte de l'exercice 2018 en 2019.

Les enquêtes annuelles sur les *investissements dans l'industrie pour protéger l'environnement (Antipol)* et sur les *consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI)* ainsi que l'enquête biennale *communautaire sur l'innovation (Cis)*, donnent lieu à diffusion régionale pour l'outre-mer, sans le détail pour chacun des DROM, du fait de problèmes de précision (taille de l'échantillon et/ou taux de réponse) et parfois pour des raisons de confidentialité (activité peu présente ou très concentrée). Il y a néanmoins eu en 2011 des extensions des enquêtes *Innovation* dans chacun des DROM historiques qui ont permis de publier certains résultats.

Les enquêtes auprès des créateurs d'entreprises (dispositif *Sine*) donnent lieu certaines années à publication de résultats régionaux sur le profil des créateurs et des entreprises créées pour chaque DROM historique, comme pour les régions de métropole.

---

38 Système informatique pour le répertoire des entreprises et de leurs établissements

### 2.16.2 À Mayotte

Il n'y a pas actuellement de référentiel de qualité à Mayotte permettant de servir de base de sondage aux enquêtes auprès des entreprises comme cela est le cas dans les autres DROM.

Si le répertoire *Sirene* s'est bien amélioré grâce à un travail de collaboration étroite entre l'Insee et plusieurs centres de formalités des entreprises, deux problèmes subsistent néanmoins : des cessations d'activité qui ne remontent pas suffisamment dans *Sirene* et un défaut de qualité des adresses. La convergence du système statistique sur les entreprises de Mayotte vers celui des autres DROM passe par ces améliorations.

De ce fait, en plus de la mobilisation des liasses fiscales disponibles (uniquement sur les plus grandes unités), deux enquêtes spécifiques sur l'activité économique des entreprises mahoraises ont été mises en œuvre par l'Insee, afin de permettre la construction des comptes économiques et de fournir une description de l'économie formelle et informelle de Mayotte avec une répartition sectorielle fiable de la valeur ajoutée. Ce dispositif de collecte de données permet par ailleurs de mettre à jour le répertoire statistique *Sirus* (activité principale exercée (APE), chiffre d'affaires). Les résultats de l'enquête sur l'économie formelle sont publiés chaque année et ceux de l'enquête sur l'économie informelle réalisée en 2015 l'ont été début 2018 (cf. annexe 2 – Sélection de publications statistiques). L'enquête mahoraise sur l'économie formelle a intégré la plate-forme de collecte par Internet (Coltrane) pour la collecte de l'exercice 2018 en 2019.

Des données sur les créations d'entreprises à Mayotte sont diffusées dans la collection « Insee Flash », comme pour les autres DROM, ainsi que dans le tableau de bord de conjoncture régional et dans les séries chronologiques.

Mayotte a été intégrée dans l'échantillon de *Sine* depuis la cohorte 2018. Au vu du faible nombre de réponses, il n'est pas certain que la précision des données permette pour Mayotte la diffusion des mêmes tableaux que pour les autres DROM.

### 2.16.3 Dans les COM

Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon sont les seules collectivités d'outre-mer pour lesquelles l'immatriculation dans le répertoire *Sirene* est inscrite dans le code du commerce. Cela concerne toutes les entreprises et tous les établissements de ces territoires.

## 2.17 Recherche et développement (R&D)

L'activité de recherche et développement est appréhendée par deux enquêtes : une auprès des entreprises et l'autre sur le champ des administrations.

L'enquête *R&D* auprès des **entreprises**, conduite depuis 1963, est menée par le SIES, le service statistique du ministère en charge de la recherche. Elle interroge chaque année près de 11 500 entreprises en France, DROM et COM compris.

Afin de préserver les règles de représentativité des résultats d'enquête et du secret statistique, les données outremer sont mises à disposition de manière regroupée : de 1984 jusqu'en 2003, elles étaient rassemblées avec celles de la Corse et depuis, un regroupement à part entière « outre-mer » est publié.

Deux difficultés se combinent à ce stade : la connaissance de l'activité de R&D sur ces territoires et le secret statistique. En effet, si la construction de la population de l'enquête est robuste pour chaque région

métropolitaine, le recensement exact des entreprises pouvant réaliser de la R&D en outre-mer est plus délicat, notamment car l'ensemble des aides à la recherche et à l'innovation existantes y est plus difficile à cerner. Par ailleurs, le petit nombre d'entreprises susceptibles de réaliser de la R&D outre-mer, couplé à de fortes disparités existant entre chacun des territoires, invitent à la prudence quant à la publication de résultats par territoire.

En ce qui concerne l'enquête sur les **administrations** (y compris associations), le champ couvre les DROM et les COM. Les données ultra-marines sont regroupées sous une unique rubrique « outre-mer » dans les tableaux de diffusion, comme dans les données transmises à Eurostat. La non diffusion par territoire est justifiée par le respect du secret statistique, l'éventualité de la qualité incertaine de la réponse de certains établissements, mais aussi par la légitimité de traiter de manière identique un établissement domicilié outre-mer et un établissement qui y détache ses personnels, même s'il y exécute de la R&D.

Par ailleurs, depuis 2002, l'enquête *CollTerr* permet d'appréhender la part du budget de chaque collectivité territoriale qui est consacrée à la recherche et au transfert de technologie. Elle couvre toutes les collectivités territoriales de métropole ou d'outre-mer finançant la recherche et le transfert de technologie et permet de diffuser des résultats pour les DROM, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française (cf. annexe 2 – Sélection de publications statistiques).

## 2.18 Tourisme

### 2.18.1 Dans les quatre DROM historiques

L'Insee réalise dans les DROM historiques des enquêtes mensuelles de *fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques* (hôtels et résidences de tourisme), comme en métropole, et diffuse des résultats locaux.

Selon les DROM et les années, il existe aussi des enquêtes dans les aéroports auprès des voyageurs, dont le financement dépend de la participation effective des collectivités territoriales.

### 2.18.2 À Mayotte

L'enquête sur les *flux touristiques à Mayotte* est réalisée par l'Insee depuis 1999, en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme de Mayotte (CDTM). Elle est réalisée à l'aéroport de Dzaoudzi, seule entrée officielle de l'île. Elle vise à quantifier le flux de touristes visitant l'île, leurs caractéristiques et leurs dépenses en cours de séjour. Le volet « quantification des dépenses » est aussi utilisé pour élaborer les comptes économiques de Mayotte, notamment le calcul du PIB.

### 2.18.3 Dans les COM

À Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon, aucune enquête relative au tourisme n'est réalisée par le service statistique public. Toutefois, quelques chiffres d'administrations hors service statistique public sont publiés par l'IEDOM dans les rapports annuels consacrés à chaque COM.

L'ISPF, en Polynésie française, et l'Issee, en Nouvelle-Calédonie, réalisent chaque année une enquête sur les flux touristiques (et dépenses associées), ainsi que des enquêtes de fréquentation hôtelière (hôtellerie internationale et familiale).

## 2.19 Énergie

Les statistiques sur l'énergie produites par l'Observatoire de l'Énergie puis par le Service statistique du ministère en charge de l'environnement, le SDES, n'ont longtemps couvert que la France métropolitaine. Des efforts ont été entrepris depuis une dizaine d'années pour développer la production de statistiques sur les DROM, en étendant le champ :

- de certaines enquêtes statistiques : *enquête annuelle sur la production d'électricité* (inclusion des DROM hors Mayotte en 2007, de Mayotte en 2014), *enquête annuelle sur le transport et la distribution d'électricité* (inclusion des DROM hors Mayotte en 2012, de Mayotte en 2014) ;
- de certaines collectes administratives : collecte de données sur l'électricité auprès d'EDF-Systèmes électriques insulaires ou d'Électricité de Mayotte, collecte de données sur le pétrole auprès de la Raffinerie de Martinique ;
- de l'observation de sources déjà existantes : données des Douanes concernant les DROM, données des observatoires régionaux de l'énergie dans les DROM, etc.

L'objectif premier est de pouvoir établir des statistiques nationales sur un champ incluant les DROM, correspondant désormais à la définition géographique de la France retenue pour les statistiques énergétiques européennes depuis la révision du règlement européen sur ces dernières de 2017.

Le principal produit de diffusion du SDES en matière de statistiques énergétiques est le bilan énergétique annuel, portant initialement sur la France métropolitaine. Le « Bilan énergétique de l'année 2017 », paru en février 2019, est pour la première fois présenté sur un champ incluant les DROM (cf. annexe 2 – Sélection de publications statistiques). Ces derniers font l'objet d'un chapitre dédié, un bilan énergétique étant réalisé pour chaque DROM.

Ces bilans, qui présentent l'avantage d'être comparables entre eux, avec le bilan national et avec ceux des autres pays diffusés par l'Agence internationale de l'énergie, apportent ainsi des informations complémentaires à celles publiées par les observatoires régionaux de chaque DROM (cf. annexe 2 – Sélection de publications statistiques).

En outre, la collecte et la diffusion de données locales de consommation d'énergie, mises en œuvre dans le cadre de l'article 179 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), couvrent les DROM. Sont en particulier mises à disposition aujourd'hui des données de consommation d'électricité par commune.

Un certain nombre de statistiques restent toutefois non publiables localement, pour des contraintes de secret ou de représentativité, bien que les collectes incluent ces territoires.

## 2.20 Environnement

En matière de statistiques environnementales, certaines productions statistiques ne donnent pas lieu à diffusion de données locales. Il en est ainsi des statistiques sur les éco-activités, de la dépense de protection de l'environnement, produites à partir de sources ne permettant pas une régionalisation (comptabilité nationale, *Esane*, rapport d'activités, comptes de dépenses...), de l'enquête annuelle sur les *minéraux et matériaux de carrières*, pour laquelle l'extension récente aux DROM ne permet pas encore de diffusion locale ou du *compte d'émissions dans l'air* (Namea-Air).

Enfin, le service statistique ministériel en charge de l'environnement, le SDES, produit des clés de lecture et des informations statistiques dans le champ de la biodiversité au sens large moyennant l'exploitation des données produites par l'ensemble des acteurs de la biodiversité (institutionnels, associations...).

### 2.20.1 Dans les DROM

Des informations statistiques sont produites dans chaque DROM concernant la qualité des eaux souterraines et superficielles. Pour ce faire, le SDES, mobilise et exploite les données issues des réseaux de surveillance de ces masses d'eau gérés par les Offices de l'eau.

La même démarche est conduite pour la qualité de l'air, via la valorisation des données issues du dispositif de surveillance de la qualité de l'air en place dans tous les DROM et géré par les associations locales agréées de surveillance de la qualité de l'air. Ces données abondent le rapport annuel produit par le SDES portant sur la qualité de l'air en France.

Une démarche similaire voit actuellement le jour pour la qualité des sols avec la montée en puissance du réseau de mesure de la qualité des sols piloté pour le Groupement d'intérêt scientifique sur les sols (Gis Sol).

Des diffusions au niveau régional y compris pour les DROM sont faites en ce qui concerne les statistiques sur les formations initiales en environnement (nombre de formations, d'élèves et insertion) ainsi que sur le marché du travail des métiers de l'économie verte (données issues de Pôle Emploi hors Mayotte).

La mobilisation de sources administratives permet par ailleurs au SDES de produire une information statistique régulière sur les questions en lien avec les risques naturels et technologiques.

### 2.20.2 Dans les COM

Certaines enquêtes menées par le SDES portent sur un périmètre incluant des collectivités d'outre-mer. On peut citer:

- l'enquête annuelle sur les *minéraux et matériaux de carrières*, comprenant Saint-Martin (pour autant, les résultats sur les outre-mer ne sont pas encore exploitables) ;
- les statistiques sur les formations initiales en environnement comprenant Saint-Pierre-et-Miquelon, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

## 2.21 Transports

Le domaine des statistiques du transport se prête difficilement à des analyses par territoire. En effet, l'une des caractéristiques des transports est justement que les marchandises et les voyageurs circulent, soit à

l'intérieur d'une région, soit à partir d'un point de départ ou d'arrivée d'une région, soit juste traversant la région, les statistiques sur ce dernier créneau étant difficiles à établir.

On peut toutefois citer les statistiques suivantes, produites et diffusées par DROM : les statistiques des transports de marchandises et passagers par mer élaborées à partir de données par port (hors Mayotte), les statistiques relatives au transport de passagers, de fret et de courrier par voie aérienne, collectées par aéroport et le suivi statistique des véhicules routiers (immatriculations et les parcs de véhicules).

### 2.21.1 Dans les DROM

Dans le domaine du **transport maritime**, le SDES collecte et transmet à Eurostat des données trimestrielles et annuelles issues des ports de Guadeloupe, de Martinique et de La Réunion pour répondre à la directive 2009/42/EC. Les seuils fixés par la Commission européenne portent sur un trafic annuel supérieur à 1 million de tonnes de marchandises ou plus de 200 000 passagers.

En outre l'arrêté du 24 octobre 2012 en application de l'article R-154-1 du code des ports maritimes impose des remontées de données mensuelles et trimestrielles pour les ports dont l'activité dépasse ces mêmes seuils et annuelle pour les ports qui, chaque année, enregistrent au moins une tonne de marchandises ou un mouvement de passagers. Les ports concernés par cet arrêté sont les suivants :

- Guadeloupe : Grand-Bourg, *Pointe-à-Pitre*, Trois-Rivières ;
- Martinique : *Fort-de-France* ;
- Guyane : *Dégrad des Cannes (Remire-Montjoly)*, Matoury (port du Larivot), Saint-Laurent-du-Maroni ;
- Réunion : *Port Réunion (Le Port)* ;
- Mayotte : Kougou (port de Longoni).

Dans la pratique, parmi ces ports, seuls ceux ayant le statut de « grand port maritime » (en italique dans la liste supra) transmettent leurs données. Les données collectées par Eurostat concernant les ports des outre-mer (passagers et fret) sont diffusées au niveau NUTS2<sup>39</sup>.

Dans le domaine du **transport aérien**, les données sont collectées et transmises à Eurostat par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) selon les termes du règlement (CE) 437/2003. La liste des aéroports soumis à ce règlement est fixée par le règlement (CE) 158/2007 avec un seuil minimum de 15 000 unités-passagers par an. Les aéroports suivants des DROM sont concernés :

- Guadeloupe (Aéroport de Guadeloupe-Pôle Caraïbes) ;
- Martinique (Aéroport international Martinique-Aimé-Césaire) ;
- Guyane (Aéroport international Félix-Éboué, Aérodrome de Maripasoula) ;
- Réunion (Aéroport de La Réunion-Roland-Garros, Aéroport de Pierrefonds) ;
- Mayotte (Aéroport de Dzaoudzi-Pamandzi).

Concernant le **parc de véhicules routiers**, le SDES diffuse annuellement des tableaux par catégorie de véhicules (véhicules particuliers, utilitaires légers, camions, etc.) pour chaque DROM, sauf Mayotte.

### 2.21.2 Dans les COM

Les données des aéroports suivants sont collectées et transmises par la DGAC à Eurostat :

---

<sup>39</sup> Niveau 2 de la nomenclature des unités territoriales statistiques pour l'Union européenne

- Saint-Martin (Aéroport de Grand-Case Espérance) ;
- Saint-Barthélemy (Aéroport de Saint-Barthélemy-Rémy-de-Haenen) ;
- Polynésie française (Aéroport international Tahiti Faa'a) ;
- Nouvelle-Calédonie (Nouméa - La Tontouta).

## 2.22 Agriculture

### 2.22.1 Dans les DROM

De façon générale, les territoires des DROM ont des spécificités qui rendent plus complexe la collecte des enquêtes également conduites en métropole. Le repérage des ménages à enquêter est plus difficile car beaucoup de ménages agricoles cultivent des terres pour leurs propres besoins et sont faiblement orientés vers le marché. Ils n'ont donc pas toujours de comptabilité, ne sont pas identifiés dans les fichiers administratifs d'aides et l'on ne dispose pas, non plus, de variables de stratification les concernant. L'existence de productions locales et de pratiques agricoles spécifiques nécessitent le plus souvent une adaptation des questionnaires. Certains territoires sont difficiles d'accès, notamment en Guyane, et la langue peut être une barrière pour la conduite des entretiens.

#### 2.22.1.1 Les enquêtes statistiques

Les DROM sont couverts autant qu'il est possible par les enquêtes agricoles, mais la situation est toutefois variable selon les territoires.

Jusqu'en 2015, l'enquête annuelle *Teruti* sur l'*occupation et l'utilisation des sols* couvrait les DROM des Antilles et La Réunion mais ne couvrait pas la Guyane et Mayotte compte tenu de la difficulté particulière d'accès à une partie du territoire de ces deux DROM. À l'occasion de la refonte de l'enquête en 2017, une extension de la collecte à l'ensemble des DROM a été réalisée. Les premiers résultats, portant sur les années 2017-2019 sont attendus en 2020-2021.

En 2010, le *recensement agricole* a été réalisé dans les quatre DROM historiques en même temps qu'en métropole et une opération spécifique a été conduite pour Mayotte. Pour le recensement agricole de 2020, en préparation, les cinq DROM seront couverts.

Les enquêtes sur la *structure des exploitations agricoles*, intermédiaires entre deux recensements agricoles décennaux, couvrent jusqu'à présent les quatre DROM historiques. Mayotte n'a en effet pas pu être intégrée dans la dernière enquête collectée en 2016 du fait de l'absence de base de sondage préalable à l'enquête.

Les enquêtes *cheptels* couvrent les quatre DROM historiques s'agissant des caprins.

Les enquêtes sur les *pratiques culturales* couvrent les DROM quand les productions sont suffisamment significatives (canne à sucre en Guadeloupe et à La Réunion pour les enquêtes sur les grandes cultures ; banane en Guadeloupe et Martinique pour les enquêtes sur l'arboriculture ; quatre DROM historiques pour les enquêtes sur les légumes). De même, le recensement sur les cultures permanentes mené en 2012-2013 n'a conduit à des données exploitables sur les DROM que pour un sous-ensemble du champ des arbres fruitiers.

Les enquêtes ponctuelles couvrent les DROM autant qu'il est possible. Ainsi, l'enquête sur la *forêt privée* de 2012 avait inclus les DROM des Antilles et La Réunion.

### 2.22.1.2 Les opérations de synthèse

La *statistique agricole annuelle (SAA)* est une opération de synthèse utilisant l'ensemble des informations disponibles sur un sujet donné : elle fournit annuellement des données de surface, de rendement et de production pour les différents produits végétaux. Les services régionaux disposent de diverses enquêtes statistiques utilisant des réseaux d'enquêteurs spécialisés. Outre ces sources d'information utilisées de façon traditionnelle, ils disposent également d'évaluations de correspondants et d'experts ainsi que de données chiffrées fournies par les organismes techniques professionnels. Les données de la SAA sont disponibles sur les quatre DROM historiques et depuis 2015 sur Mayotte.

Les *comptes économiques de l'agriculture* couvrent la France entière. Depuis le passage en base 2010, l'Insee a conduit quelques opérations très rudimentaires pour inclure Mayotte. Des données régionales (pour chacun des quatre DROM, mais pas Mayotte) sont également transmises à Eurostat dans le cadre d'un « Gentlemen's agreement ». En 2017-2018, un travail de révision des séries des comptes régionaux de l'agriculture des DROM a été conduit pour harmoniser les différentes méthodes de valorisation des productions, pour ventiler selon les mêmes principes les subventions et pour progresser dans l'estimation des charges et des consommations intermédiaires, moins bien connues qu'en métropole. Les séries révisées (depuis 2010) ont été intégrées dans les comptes régionaux provisoires 2017, diffusés après la Commission des comptes de l'agriculture de juillet 2018.

### 2.22.1.3 Le suivi des comptabilités agricoles (Rica)

Depuis 2013, les *statistiques sur les comptabilités des exploitations*, produites par le service statistique ministériel de l'Agriculture à partir du réseau d'information comptable agricole (Rica), couvrent 3 DROM (Guadeloupe, Martinique, La Réunion). Les résultats sont de fiabilité inégale compte tenu des spécificités locales en termes de structuration du réseau des centres comptables et du nombre important d'exploitations au forfait.

L'extension du Rica dans les DROM a été opérée jusqu'à présent à budget constant, le nombre d'exploitations interrogées en métropole étant réduit pour permettre l'inclusion d'exploitations dans les DROM. Toutefois, la collecte des données dans les DROM représente un coût unitaire nettement plus élevé qu'en métropole compte tenu de la part importante dans l'échantillon des exploitations au forfait pour lesquelles il faut constituer une comptabilité. Une poursuite de l'extension du Rica aux DROM ne peut donc s'envisager sans l'apport de sources de financements externes, compte tenu du budget actuel du service statistique du ministère de l'agriculture. En tout état de cause, la priorité est aujourd'hui de fiabiliser les données sur ces 3 DROM avant d'envisager une extension à la Guyane et à Mayotte, pour lesquels le suivi de la comptabilité des exploitations est plus complexe encore.

	<b>Guadeloupe</b>	<b>Martinique</b>	<b>La Réunion</b>
Principales Otex <sup>40</sup> couvertes par le Rica	Canne à sucre	Canne à sucre	Canne à sucre
	Fruits tropicaux (bananes)	Fruits tropicaux (bananes)	Fruits tropicaux (bananes)
	Horticulture	Horticulture	Horticulture
	Polyculture-Polyélevage	Polyculture-Polyélevage	Polyculture-Polyélevage
Otex sur lesquelles les résultats peuvent être diffusés	Canne à sucre		Canne à sucre
	Fruits tropicaux (bananes)	Fruits tropicaux (bananes)	Horticulture
			Polyculture-Polyélevage

40 Orientations technico-économiques des exploitations

### **2.22.2 Dans les COM**

Le recensement agricole est réalisé par le service statistique du ministère de l'agriculture dans les deux collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, en même temps qu'en métropole (le dernier date de 2010).

En Polynésie française, le dernier recensement général agricole date de 2012. Les données sur l'agriculture sont fournies par le Service du Développement Rural - Service de la Pêche. Depuis juin 2017, ce service a laissé la place à une direction de l'agriculture et à une direction de la biosécurité.

En Nouvelle-Calédonie, le recensement général agricole est mené tous les dix ans par l'Isee et la Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales (DAVAR). Il vise à alimenter les systèmes d'informations sur l'agriculture calédonienne et étudier l'évolution du secteur sur la grande terre et dans les 3 provinces. Le dernier recensement date également de 2012.

Après un recensement général de l'agriculture en 2001 à Wallis-et-Futuna, une enquête agricole a été réalisée en 2014-2015 par le STSEE en partenariat avec le service de l'agriculture.

## **2.23 Finances publiques locales**

### **2.23.1 Dans les DROM**

La Direction générale des collectivités locales (DGCL) produit annuellement des statistiques sur les comptes des collectivités locales et de leurs groupements à fiscalité propre (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles). Ces statistiques sont basées sur les comptes de gestion fournis par la DGFIP et sur la centralisation de documents budgétaires. Les cinq DROM sont intégrés dans le champ de ces statistiques.

Par ailleurs, le rapport annuel de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locale (OFGL), rédigé essentiellement par la DGCL, contient une annexe spécifique sur les DROM, qui met en regard les comptes des collectivités des DROM avec les comptes des collectivités de métropole. Seule petite différence de traitement qu'on peut signaler : dans les statistiques produites sur le secteur communal par région, les cinq DROM sont regroupés en raison du faible nombre de communes présentes dans les DROM (129 au total), qui rendrait des statistiques par DROM peu interprétables.

La DGCL produit également des statistiques sur la fiscalité locale, à partir du Répertoire des éléments d'imposition (REI) de la DGFIP. Comme pour les finances locales, les cinq DROM sont inclus dans les statistiques produites mais, dans les publications sur la fiscalité du secteur communal, les cinq DROM sont regroupés en raison du faible nombre de communes.

Sur un sujet connexe, on peut signaler que la DGCL réalise également un suivi des structures intercommunales (groupements à fiscalité propre, syndicats de communes, syndicats mixtes), via une application déployée dans les préfectures<sup>41</sup>. Là encore, les cinq DROM sont intégrés dans les statistiques produites.

---

41 Application Asplic

### **2.23.2 Dans les COM**

Les COM sont pour l'essentiel absents des statistiques produites actuellement sur les finances locales. En effet, les comptes de gestion de la DGFIP ne couvrent pas l'ensemble des collectivités locales des COM. Il en va de même pour la fiscalité locale.

Le rapport annuel de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales contient cependant, dans son annexe 3, des données sur les comptes des collectivités des COM, fournies par la DGOM.

## **2.24 Commerce extérieur**

### **2.24.1 Dans les DROM**

Les statistiques du commerce extérieur des départements d'outre-mer établies par le service statistique de la Direction générale des Douanes et Droits indirect sont diffusées selon deux concepts :

- concept « national » (échanges de la France avec le « reste du Monde »), appliqué à l'ensemble et à chacune des régions et départements français ;
- concept spécifique DROM où chaque DROM est considéré comme un territoire statistique autonome, échangeant avec l'ensemble du Monde, métropole française et autres DROM compris.

En concept national, les données par régions et départements sont uniquement diffusées à un niveau de produit « agrégé » (en CPF4 ou en NA129) et selon une chronologie trimestrielle car des statistiques plus détaillées demanderaient des ressources trop importantes pour assurer une qualité minimale. Elles le sont donc selon un niveau de détail moindre que la statistique « France entière », qui est diffusée en Nomenclature Combinée (8 positions) et en chronologie mensuelle.

De façon standardisée, ces statistiques régionales et départementales sont accessibles sur le site Internet « Le Chiffre du commerce extérieur » (cf. annexe 2 – Sélection de publications statistiques). Des « demandes particulières » (requêtes directes sur bases de données) peuvent en outre être réalisées pour diffusion d'informations publiques non couvertes par les processus de diffusion classiques.

Les données en concept « DROM » sont actuellement uniquement diffusées à la demande avec application stricte des règles du secret statistique. L'opportunité de répondre est en outre appréciée en fonction des critères de qualité de l'information et de disponibilité de ressources pour les traitements associés.

### **2.24.2 Dans les COM**

Les données du commerce extérieur concernant les COM ne font l'objet d'aucune publication de la part du service statistique de la Direction générale des Douanes et Droits indirects. Elles peuvent être obtenues auprès de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM)<sup>42</sup>.

En particulier, en l'absence d'enregistrement des flux de marchandises entre la partie française et la partie néerlandaise de l'île de Saint Martin, la douane française ne peut pas produire de statistiques pour les échanges de cette COM.

En Polynésie française, pour valoriser les données du commerce extérieur, l'ISPF publie une note de conjoncture trimestrielle et un bilan annuel en lien avec les données des douanes.

<sup>42</sup> <http://www.ieom.fr/ieom/>

## 2.25 Comptabilité régionale

À NOTER : le PIB de la France comprend la métropole et les cinq DROM, plus Saint-Martin. La raison en est que Saint-Martin, après sa séparation d'avec la Guadeloupe en 2007, a acquis le statut de région ultra-périphérique (RUP) de l'Union européenne. C'est la seule COM à avoir le statut de RUP.

Le projet Comptes économiques rapides pour l'outre-mer (Cerom) est né en 2003 et formalisé par un accord-cadre. Le dernier accord cadre a été signé en 2017 par six partenaires institutionnels<sup>43</sup>, dont l'Insee ; il consiste à mettre en place un cadre statistique permettant d'analyser les évolutions récentes de la situation économique des outre-mer français. Deux types de produits sont élaborés : les comptes rapides et les tableaux de bord, qui suivent trimestriellement des indicateurs économiques variant selon les territoires<sup>44</sup>.

### 2.25.1 Dans les DROM

Fondamentalement, les comptes annuels (dits définitifs) des départements d'outre-mer sont traités différemment des comptes des régions métropolitaines :

- le département des comptes nationaux de l'Insee (DCN) élabore des comptes « France entière » en mobilisant les sources les plus détaillées et diverses possibles, couvrant dans la mesure du possible l'ensemble des DROM et Saint-Martin outre bien sûr la métropole ;
- la direction inter-régionale Antilles-Guyane (Dirag) de l'Insee, pour les trois départements qu'elle couvre, et la direction régionale La Réunion-Mayotte de l'Insee (pour La Réunion et Mayotte) conduisent au niveau de chaque région un exercice un peu similaire à celui du DCN au niveau national, c'est-à-dire qu'elles mobilisent les sources les plus détaillées et les plus précises dont elles disposent sur chaque DROM, afin d'en élaborer le compte, dont le PIB est l'indicateur emblématique. Pour les quatre DROM historiques, les comptes sont établis de manière courante à partir de sources statistiques assez développées. Pour Mayotte, où les sources restaient incertaines, un compte complet a été établi et diffusé pour la première fois en 2019 ;
- la direction de la diffusion et de l'action régionale de l'Insee (DDAR) calcule un compte de la métropole à partir du compte « France entière », puis décompose ce compte de la métropole en comptes régionaux sur la base d'une information beaucoup plus sommaire que celle utilisée par le DCN, la Dirag et la DR La Réunion-Mayotte.

Il existe donc pour chacun des DROM des éléments d'informations beaucoup plus précis, notamment sur la formation des revenus, que dans les régions métropolitaines. Ces informations sont disponibles entre deux et quatre ans après l'année écoulée. Actuellement les comptes annuels « définitifs » portent sur le millésime 2015 pour La Réunion et Mayotte, et 2013 (bientôt 2014) pour les Antilles et la Guyane. Un premier compte 2015 définitif complet sur Mayotte a été diffusé en juin 2019.

En 2018, les séries de comptes économiques définitifs des quatre DROM historiques ont été réropolées en base 2014 des comptes nationaux. Ces séries débutent en 1996.

43 L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee), l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM), l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut de Statistique de Polynésie française (ISPF), l'Institut de la Statistique et des Études Économiques de Nouvelle-Calédonie (Isee).

44 Par exemple : indice des prix à la consommation, indicateur du climat des affaires, demandeurs d'emploi en fin de mois, emploi salarié dans le secteur marchand, importations, exportations, octroi de mer, importations de biens de consommation courante, importations de biens d'équipement, crédits à la consommation des ménages, immatriculations de véhicules neufs (tourisme / utilitaires), consommation d'électricité basse tension, crédits à l'habitat aux ménages, crédits à l'investissement des entreprises, trafic passager aéroportuaire, épargne collectée par les établissements de crédit implantés localement, coût du crédit aux entreprises, personnes physiques en interdiction bancaire, dossiers de surendettement déposés, taux de créances douteuses...

Par ailleurs, pour les quatre DROM historiques, existe un système de comptes économiques rapides, eux aussi annuels, mais élaborés plus rapidement sur la base d'informations moins complètes. Actuellement, les délais de publication des comptes rapides sont de 6 mois environ après la fin de l'année pour La Réunion et de 10 mois après la fin de l'année pour les Antilles-Guyane. Ainsi pour La Réunion, la dernière publication des comptes économiques portant sur l'année 2018 date de juin 2019. Pour les Antilles-Guyane, celles portant sur l'année 2017 datent d'octobre 2018.

Pour Mayotte, des estimations de PIB et des données économiques afférentes sont réalisées pour les besoins d'Eurostat, selon une méthode plus élémentaire que pour les autres DROM. La dernière estimation disponible porte sur l'année 2016. L'objectif est de mettre à jour ces indicateurs tous les ans.

Les comptes définitifs des DROM sont de la responsabilité de l'Insee et publiés sur le site Insee ; les comptes rapides sont une production du projet Comptes économiques rapides pour l'outre-mer (Cerom) et sont publiés sur le site du Cerom.

### **2.25.2 Dans les COM**

Les comptes économiques 2017 de la Polynésie française ont été publiés en 2018, ceux de 2016 de la Nouvelle-Calédonie en avril 2018.

Les tableaux de bord mis en ligne récemment sur le site Cerom concernent la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

Depuis la mise en place du projet Cerom, les partenaires ont entrepris l'estimation d'un Produit intérieur brut (PIB) par habitant pour chacune des collectivités de l'outre-mer français ; des études approfondies sont également proposées.

Les dernières actualisations du PIB par habitant ont été diffusées :

- en 2018, pour Saint-Martin (portant sur l'année 2014) ;
- en 2014, pour Saint-Barthélemy (portant sur l'année 2010) ;
- en 2008, pour Wallis-et-Futuna (portant sur l'année 2005).

L'IEDOM a également calculé en 2018 un PIB pour Saint-Pierre-et-Miquelon (portant sur l'année 2015).



# Partie 3

## Un état des lieux en constant mouvement

3.1	Quelques exemples d'évolutions à venir.....	61
3.2	Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM.....	66



## 3 Un état des lieux en constant mouvement

### 3.1 Quelques exemples d'évolutions à venir

### 3.2 Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM

Au cours des dernières années, l'Insee et les services statistiques ministériels se sont emparés de la problématique outre-mer. Des travaux statistiques ont été mis en chantier et progressent au fur et à mesure. Les objectifs du plan d'actions de l'Insee à horizon 2025 mettent également en avant l'amélioration des statistiques ultra-marines, avec deux actions dédiées : « Poursuivre à chaque fois que c'est possible et opportun l'harmonisation des productions statistiques des DROM avec la métropole » et « Construire une statistique robuste pour Mayotte ».

### 3.1 Quelques exemples d'évolutions à venir

Plusieurs investissements conséquents sont envisagés ou ont démarré, parmi lesquels on peut citer :

#### Concernant le recensement de la population :

La loi n°2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière économique et sociale institue à Mayotte un recensement du même type que pour la métropole et les autres DROM ; le prochain recensement se déroulera donc selon la même périodicité qu'en métropole, sur un cycle de 5 ans, avec :

- dans les communes de moins de 10 000 habitants, un recensement réalisé exhaustivement tous les 5 ans ;
- dans les communes de 10 000 habitants ou plus, un recensement réalisé par sondage tous les ans.

La première enquête annuelle aura lieu en 2021. À la suite de la publication du dernier recensement quinquennal de 2017, l'Insee étudie et prépare le passage à ce nouveau mode de recensement et associera pour ce faire les communes de Mayotte, qui auront désormais notamment la responsabilité de réaliser la collecte du recensement.

Une enquête cartographique sera réalisée entre avril et septembre 2020, puis chaque année comme dans les autres DROM. Cette opération consiste à recenser sur un cinquième du territoire l'ensemble du bâti pour permettre d'établir la base d'échantillonnage des enquêtes ménages de l'année suivante. De par la nature du bâti mahorais (4 logements sur 10 sont en tôle) et le très faible taux de normalisation des adresses, cette opération nécessite une vigilance particulière pour s'assurer de recenser et de bien positionner l'ensemble des logements d'un groupe de rotation donnée.

Les publications légales mahoraises issues de ce nouveau mode de recensement seront publiées en 2025 et les données statistiques en 2026.

#### Concernant l'état-civil :

Des travaux d'intégration dans le RNIPP sont en cours pour Wallis-et-Futuna. Cela permettra de faciliter les arrivées des étudiants mais aussi la prise en compte des personnes venant se faire soigner en métropole.

Les échanges avec la Nouvelle-Calédonie n'ont pas permis, pour l'instant, d'envisager à court terme une intégration des Calédoniens au RNIPP.

#### Concernant les statistiques sur l'emploi et le chômage :

À l'occasion du nouveau règlement cadre européen IESS (Integrated european social statistics), une refonte de l'enquête *Emploi* est programmée pour 2021 : nouveau questionnaire, introduction d'une collecte par Internet, modification de la méthode de pondération pour la France métropolitaine. Cette refonte concerne la métropole et les quatre DROM historiques. La nouvelle enquête sera également mise en œuvre à Mayotte au plus tôt à partir de 2023.

L'Insee envisage des travaux méthodologiques à compter de 2019 afin d'étudier la possibilité de publier un indicateur de taux de chômage trimestriel DROM par DROM. Par ailleurs, dans le cadre de la publication nationale « Informations Rapides » diffusée chaque trimestre, la publication de l'ensemble des indicateurs (taux d'emploi, taux d'activité, etc.) sur le champ France (hors Mayotte) plutôt que France métropolitaine est envisagé pour fin 2019. Cette extension était jusqu'ici empêchée par la faible profondeur des séries trimestrielles disponibles pour les DROM.

Jusqu'à maintenant, les statistiques sur les mouvements de main-d'œuvre établies par la Dares ne couvraient que la France métropolitaine. Avec la substitution de la déclaration sociale nominative (DSN) à la déclaration des mouvements de main-d'œuvre (DMMO), l'ensemble du territoire pourra être couvert et l'exhaustivité des données permettra de construire des statistiques sur les mouvements de main-d'œuvre pour chaque DROM historique, et à terme, dès lors que la DSN concernera leurs entreprises, pour Mayotte et les COM le cas échéant.

Enfin, l'extension du champ du Siera à Mayotte fait partie des projets envisagés mais nécessite au préalable de qualifier les données administratives sur ce champ. Cette expertise de la qualité (taux de couverture, décalage temporel des déclarations, non-réponse partielle, etc.) pourra être menée notamment en mobilisant les résultats de l'enquête auprès des entreprises à Mayotte (connaissance des entreprises et de leurs pratiques en matière de paie, de déclarations sociales ou de comptabilité). L'objectif de l'Insee est de réaliser les expertises et d'être en mesure d'intégrer Mayotte dès lors que la DSN concernera ce territoire. En effet, il faut noter que pour Mayotte, le calendrier de mise en place de la DSN<sup>45</sup> n'est pas encore fixé et que les entreprises mahoraises ne renseignent pas cette déclaration sociale à ce jour.

Les séries de DEFM pour Mayotte seront corrigées de la saisonnalité et des effets des jours ouvrables lorsque le recul temporel sera suffisant, soit à partir de 2020, date à laquelle le champ France entière comprendra les cinq DROM.

45 Informations complémentaires (source <http://www.dsn-info.fr/>) :

- Quelques cas d'exclusions de la DSN à date sont par ailleurs à noter :
- Des exclusions structurelles du dispositif : les particuliers employeurs, les indépendants, les auto-entrepreneurs.
- Des exclusions géographiques, qui pourront être revues à l'avenir : les entreprises monégasques, des collectivités d'outre-mer, de Mayotte et de la Polynésie française. Aujourd'hui, seule la métropole et les DROM sont concernés par la DSN.

**Concernant les statistiques sur les niveaux de vie :**

Sur la question de la mesure du taux de pauvreté et des distributions de niveau de vie (Filosofi), les chiffres de La Réunion et de la Martinique sont d'ores et déjà publiés, selon une méthodologie en tout point identique à celle de la métropole à partir du millésime 2015 (publié en 2018). Une expertise est en cours sur le périmètre des autres DROM, qui pourrait aboutir à terme à la publication des données correspondantes sur la Guadeloupe.

**Concernant les statistiques sur la santé :**

Une enquête *Santé 2019* sera pilotée par la Drees et sera représentative de chacun des cinq DROM, alors qu'elle ne l'est pas au niveau des régions métropolitaines et que l'édition 2014 de l'enquête ne portait que sur la France métropolitaine<sup>46</sup>. La collecte sur le terrain aura lieu de juillet à décembre 2019 ;

L'appariement de l'échantillon démographique permanent (EDP)<sup>47</sup> de l'Insee, qui couvre 4 % de la population, avec le Système national des données de santé (qui regroupe les données de l'assurance maladie, hospitalières et les causes de décès, et à terme le handicap et les complémentaires santé) va permettre d'enrichir les données médico-administratives d'informations sociodémographiques, et donc de mieux connaître les inégalités sociales de santé en outre-mer.

**Concernant les statistiques dans le domaine des « solidarités » :**

Un projet de remontées de données individuelles sur les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) par les conseils départementaux est prévu pour l'année 2020. Il viendra compléter l'enquête sur *l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA*. Il concerne les quatre DROM historiques, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Un projet d'exploitation des données administratives sur les établissements et services médico-sociaux (fichier Badiane : données de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, de l'agence nationale d'appui à la performance, etc.) a été lancé en 2019. Il visera à produire un fichier statistique à l'horizon 2021 qui, sous réserve d'expertise sur les données, pourraient permettre des exploitations au niveau DROM.

**Concernant les statistiques de l'éducation :**

Le service statistique ministériel en charge de l'éducation investit actuellement pour collecter les données existantes concernant les personnels enseignants dans les COM.

**Concernant les statistiques sur le champ de la jeunesse et du sport :**

Pour la première fois, l'édition 2020 de l'enquête nationale sur les *pratiques physiques et sportives (ENPPS)* inclura Mayotte. Les DROM seront interrogés de manière à pouvoir publier des données représentatives à un niveau agrégé (Antilles-Guyane et La Réunion-Mayotte).

46 Les enquêtes européennes de santé, réalisées en 2014 et 2019 puis tous les six ans, remplacent les enquêtes décennales santé, dont la dernière édition date de 2008. En 2008, des résultats ont été publiés pour l'agrégat constitué par les quatre DROM de l'époque, et l'enquête était représentative pour la Martinique et la Guadeloupe.

47 Le champ géographique de l'EDP couvre la France métropolitaine et les DOM, y compris Mayotte pour une partie des données (données d'état civil par exemple, comme les naissances et les décès). L'historique concernant les DROM démarre à différentes dates selon les sources des données alimentant l'EDP. Concernant les données issues du recensement de la population, les informations sur les DROM ont été intégrées dans l'EDP à compter du millésime 2004 (première enquête annuelle de recensement), hors Mayotte. Pour Mayotte, où le recensement est réalisé tous les cinq ans, les données de 2012 ont été intégrées à l'EDP ; celles de 2017 le seront dans les prochains mois.

Par ailleurs, une enquête auprès des anciens bénéficiaires du dispositif du service civique est actuellement en cours de collecte et couvre l'ensemble du territoire national. Des résultats seront diffusés pour chacun des 5 DROM et pour les autres territoires d'outre-mer.

#### **Concernant les statistiques sur le logement :**

Il est envisagé d'expertiser en 2019-2020 la possibilité d'introduire des entreprises ultramarines dans l'échantillon de l'enquête sur les *prix de revient des logements neufs* et dans celui de l'enquête mensuelle sur *l'activité dans le bâtiment et les travaux publics* et, le cas échéant, de définir les conditions de cette introduction.

#### **Concernant les statistiques de la justice :**

L'amélioration de la saisie dans le logiciel permettant l'établissement de statistiques sur la justice pénale devrait permettre de disposer de données pour Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon.

Par ailleurs, le service statistique du ministère en charge de la Justice porte un projet de diffusion accrue au niveau infranational, qui englobera les juridictions des DROM.

#### **Concernant les statistiques de la sécurité intérieure :**

L'enquête *Cadre de vie et sécurité (CVS)* est prévue à Mayotte en 2020.

#### **Concernant les statistiques sur les prix :**

Il est prévu une intégration de Mayotte à la chaîne nationale de l'indice des prix à la consommation (IPC) à l'horizon du projet de refonte de la chaîne nationale, projet qui démarre. D'ici 2023, l'IPC national intégrera donc la France métropolitaine et les cinq DROM.

#### **Concernant les statistiques sur les entreprises :**

Une refonte de la démographie d'entreprises est en cours ; Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy seront intégrés dans le champ de la démographie conjoncturelle et structurelle au même titre que les 4 DROM historiques.

La diffusion des statistiques structurelles d'entreprises prend en compte la notion de groupe de sociétés, par le biais du profilage, pour la première fois pour l'exercice 2017 publié en 2019. Une expérimentation identique sera menée dans les DROM pour l'exercice 2018. L'analyse des résultats de cette dernière définira la stratégie de diffusion à venir.

Enfin, pour la première fois en 2020, l'enquête mahoraise sur l'économie formelle devrait se baser sur un échantillon tiré dans le répertoire statistique Sirius. La méthodologie de cette enquête se rapproche donc des enquêtes entreprises classiques.

#### **Concernant les statistiques de recherche et développement :**

Une interrogation de l'ensemble des 249 unités légales appartenant à la population de l'enquête R&D en 2018 et situées en outre-mer est prévue en 2019. Cela permettra de produire des résultats expérimentaux pour chacun des DROM. Une étude approfondie de la qualité des statistiques obtenues pourra alors être menée.

**Concernant les statistiques sur le tourisme :**

L'enquête de *fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques* est réalisée par l'Insee à Mayotte depuis début 2019. Les résultats pourront être publiés en 2020.

**Concernant les statistiques sur l'énergie :**

La diffusion de données locales de consommation d'énergie, mises en œuvre dans le cadre de l'article 179 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), est amenée à s'enrichir dans les années à venir. Des données de consommation d'électricité à l'adresse pour tous les bâtiments non résidentiels et les bâtiments résidentiels d'au moins 10 logements des DROM devraient ainsi être diffusées d'ici 2021.

La prochaine édition de l'enquête sur les *travaux de rénovation des maisons individuelles (Tremi)*, qui est prévue pour 2020 et dont le SDES assurera la co-maîtrise d'ouvrage avec l'Ademe, inclura pour la première fois les DROM, à titre expérimental.

**Concernant les statistiques sur les transports :**

Dans le domaine de la logistique, le SDES tient à jour un répertoire des entrepôts et plateformes logistiques de plus de 5 000 m<sup>2</sup>, qui pour l'instant est restreint à la métropole mais dont les prochaines mises à jour intégreront des infrastructures basées dans les DROM (Martinique, Guadeloupe, Guyane et La Réunion).

**Concernant les statistiques sur l'agriculture :**

Pour le recensement agricole de 2020, en préparation, les cinq DROM seront couverts. Sur ces territoires, l'ensemble des questionnaires seront collectés en face-à-face ou par téléphone alors qu'une collecte multimode, incluant internet, sera conduite en métropole. L'organisation et le bon déroulement de ce recensement dans les DROM est aujourd'hui une des priorités du service statistique du ministère en charge de l'Agriculture.

Les premiers résultats de l'enquête annuelle *Teruti* sur l'occupation et l'utilisation des sols portant sur les années 2017-2019 et couvrant les 5 DOM sont attendus en 2020-2021.

**Concernant les comptes régionaux :**

L'Insee étudie la mise en place des comptes rapides de Mayotte dans les années à venir, dès que les données nécessaires à leur production seront d'une qualité statistique suffisante, notamment sur les salaires. Ces comptes rapides permettront d'estimer la croissance économique quelques mois après la fin de l'année, comme dans les autres DROM.

L'Insee conduit actuellement des analyses méthodologiques afin d'expertiser la possibilité de calculer un PIB annuel robuste pour Saint-Martin.

### 3.2 Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM

Le programme prévisionnel des enquêtes ménages qui seront déployées dans les DROM à horizon 2022, avec des extensions d'échantillon permettant des exploitations régionales, est une autre illustration des investissements de la statistique publique dans les DROM.

Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Partenaires financiers envisagés pour extension locale d'enquête	Maître d'ouvrage de l'opération si non Insee
2019	Enquête Santé DOM	5 DROM	Dgom, Drees	Drees
2020	Enquête Cadre de vie et sécurité	Mayotte	Dgom	
2020/2021	Enquête Migration Famille Vieillesse	4 DROM historiques	Dgom, Ined, partenaires locaux	Ined
2021	Enquête filtre Autonomie	5 DROM	Dgom, Drees	Drees
2021	Comparaison spatiale des prix	5 DROM	Dgom, Eurostat	
2022	Enquête <i>Adult Education Survey</i> avec module IVQ	5 DROM	Dgom	Insee-Depp-Dares
<i>Autres enquêtes auprès des ménages menées dans les DROM</i>				
2019	Enquête Conditions de travail	5 DROM	Sans extension locale	Dares
2020/2021	Enquête Patrimoine	4 DROM historiques	Sans extension locale	
En continu	Enquête Emploi en continu (EEC)	4 DROM historiques		
Tous les ans	Enquête emploi annuel	Mayotte		
En continu	Recensement de la population	4 DROM historiques, Mayotte à compter de 2021		
Tous les ans	Enquête Technologies de l'information et de la communication	4 DROM historiques	Sans extension locale	
Tous les ans	Enquête Entrée dans la vie adulte	4 DROM historiques	Sans extension locale	Dares-Depp-Sies-Insee
Tous les ans à compter de 2019	Enquêtes Loyers et charges	4 DROM historiques	Sans extension locale	
<i>Autres opérations menées dans les DROM</i>				
En continu	Relevés de prix (IPC, publication mensuelle par DROM)	5 DROM		
En continu	Enquête mensuelle de fréquentation dans l'hôtellerie	5 DROM		
Tous les ans	Enquête statistique annuelle d'entreprises (ESANE)	4 DROM historiques		
Tous les ans	Enquête sur les entreprises de Mayotte (pilier 1)	Mayotte		
Tous les ans	Enquête cartographique	5 DROM		
En continu	Enquêtes Flux touristiques	Selon partenariats, Mayotte en 2018		
Tous les ans	Recensement des communautés	4 DROM historiques, Mayotte à compter de 2021		



# Annexes

<b>Annexe 1 - Lexique.....</b>	<b>69</b>
<b>Annexe 2 - Publications statistiques – sélection.....</b>	<b>73</b>
<b>Annexe 3 - Moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires.....</b>	<b>122</b>
<b>Annexe 4 - Mise à disposition de résultats infra-communaux.....</b>	<b>124</b>
<b>Annexe 5 - Focus sur les indicateurs de convergence de la loi égalité réelle outre-mer.....</b>	<b>125</b>
<b>Annexe 6 - Bilan des accords-cadres DGom-Insee.....</b>	<b>128</b>



## Annexe 1 - Lexique

---

Acemo	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre »
Acemo-DSE	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre sur le dialogue social en entreprise »
Acemo-PIPA	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre sur l'enquête sur la participation, l'intéressement, les plans d'épargne entreprise et l'actionnariat des salariés »
Acemo-TPE	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre sur l'enquête sur les petites entreprises »
ACM	Accueil collectif de mineurs
Across	Agence centrale des organismes de sécurité sociale
Adeli	Automatisation des listes (système d'information national portant sur les professionnels de santé)
Ademe	Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie
AFD	Agence française de développement
AIE	Agence internationale de l'énergie
ANLCI	Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
Antipol	Enquête annuelle « sur les investissements pour protéger l'environnement »
APE	Activité principale exercée
ARS	Agence régionale de santé
Aspic	Accès des services publics aux informations sur les collectivités
Badiane	Base de données inter-administrative des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS)
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD	Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
BDF	Enquête « Budget de famille »
BIT	Bureau international du travail
BJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
BPE	Base permanente des équipements
BRPP	Base des répertoires des personnes physiques
CAF	Caisse d'allocations familiales
Cassiopée	Logiciel de gestion des tribunaux de grande instance pénaux
CDTM	Comité Départemental du Tourisme de Mayotte
CepiDC	Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès
Cerom	Comptes économiques rapides pour l'outre-mer
CGET	Commissariat général à l'égalité des territoires
CIS	Enquête annuelle communautaire sur l'innovation
Citepa	Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique
Cnaf	Caisse nationale des allocations familiales
Cnam	Caisse nationale d'assurance maladie
Cnav	Caisse nationale d'assurance vieillesse
Cnis	Conseil national de l'information statistique

COM	Collectivité d'outre-mer
CPF4	Classification des produits française – niveau groupe
Criem	Centre de Ressources Interrégional pour les Enquêtes – Ménages (Insee)
CVS	Enquête « Cadre de vie et sécurité »
CVS-CJO	Correction des variations saisonnières - correction des jours ouvrables
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
Dares	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques – Service statistique ministériel - Ministère du Travail
Davar	Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales
DCN	Département des comptes nationaux (Insee)
DDAR	Direction de la diffusion et de l'action régionale (Insee)
DEFM	Demandeurs d'emploi en fin de mois
DEPP	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance – Service statistique ministériel - Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Dessi	Département des études, des statistiques et des systèmes d'information – Service statistique ministériel - Ministère de l'Action et des Comptes publics
DGCL	Direction générale des Collectivités locales
DGEE	Direction générale de l'éducation et des enseignements
DGFIP	Direction générale des Finances publiques
DGom	Direction générale des outre-mer
Dirag	Direction inter-régionale Antilles-Guyane (Insee)
Djepva	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
DMMO	Déclarations des mouvements de main-d'œuvre
DOM	Département d'outre-mer
DR	Direction régionale (Insee)
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques – Service statistique ministériel - Ministère des Solidarités et de la Santé
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DROM	Départements et régions d'outre-mer
DSN	Déclaration sociale nominative
EACEI	Enquête annuelle sur la consommation d'énergie dans l'industrie
Ecmoss	Enquête sur le coût de la main-d'œuvre et sur la structure des salaires
EDP	Échantillon démographique permanent
EEC	Enquête emploi en continu
Elisa	Extranet local pour l'indemnisation et le suivi des accueils de volontaires en service civique
ENPPS	Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives
Epi	Enquête Parc immobilier
EPTB	Enquête sur le prix des terrains et du bâti
ERFS	Enquête sur les revenus fiscaux et sociaux
ES-handicap	Enquête auprès des établissements pour enfants et adultes handicapés
Esane	Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises
Escapad	Enquête sur la santé et les consommations lors de l'Appel de préparation à la Défense
Esem	Enquête structurelle des entreprises de Mayotte
ESPAD	European School Project on Alcohol and other Drugs
ETP	Équivalent temps plein
Eurostat	Direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire

Filocom	Fichier des logements par commune
Filosofi	Dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux
Finess	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
Fnors	Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé
Foromes	Formations et diplômes de l'animation et du sport
Gis Sol	Groupement d'intérêt scientifique sur les sols
IEDOM	Institut d'émission des départements d'outre-mer
IEOM	Institut d'émission d'outre-mer
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IPA	Enquête Insertion professionnelle des apprentis
IPC	Indice des prix à la consommation
IRIS	Îlots regroupés pour l'information statistique (découpage géographique)
Isee	Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie
ISPF	Institut de statistique de Polynésie française
IUT	Institut universitaire de technologie
IVA	Enquête Insertion dans la Vie Active
IVG	Interruptions volontaires de grossesse
IVQ	Enquête « Information et vie quotidienne »
JDC	Journée Défense et Citoyenneté
KABP	Knowledge, attitudes, beliefs and practices
LTECV	Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte
Lucas	Land Use/Cover Area frame statistical survey
Medes	Mission « Enquêtes, données et études statistiques » – Service statistique ministériel – Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
MSA	Mutualité sociale agricole
NA129	Nomenclature agréée de la CPF à 129 positions
Nuts2	Nomenclature des unités territoriales statistiques – niveau 2
Namea-Air	National Accounting Matrix Including Environmental Accounts
Ocean	Outil de coordination des enquêtes annuelles
Odeadom	Office de développement de l'économie agricole des départements d'outre-mer
OFDT	Observatoire français des drogues et des toxicomanies
OFGL	Observatoire des finances et de la gestion publique locale
ONDRP	Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale
Otex	Orientation technico-économique des exploitations
PCH	Prestation de compensation du handicap
PIB	Produit intérieur brut
PMSI	Programme de médicalisation des systèmes d'information
PSQS	Portail de suivi quotidien du sportif
QPV	Quartier prioritaire de la ville
R&D	Enquête « Recherche et développement »
REI	Répertoire des éléments d'imposition
Rein	Réseau épidémiologie et information en néphrologie
RERS	Repères et références statistiques
RES ou DataES	Recensement des équipements sportifs
RFL	Revenus fiscaux localisés

RGA	Recensement général agricole
Rica	Réseau d'information comptable agricole
RIL	Répertoire d'immeubles localisé
RNIPP	Répertoire national d'identification des personnes physiques
RP	Recensement de la population
RSA	Revenu de solidarité active
RUP	Région ultrapériphérique
SAA	Statistique agricole annuelle
SAE	Statistique annuelle des établissements
SDES	Service de la donnée et des études statistiques – Service statistique ministériel - Ministère de la Transition écologique et solidaire
Siasp	Système d'information sur les agents des services publics
Siera	Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité
Sies	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques – Service statistique ministériel – Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Silc	Statistics on income and living conditions
Sine	Système d'information sur les nouvelles entreprises
Sirene	Système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements
Sirus	Système d'identification au répertoire des unités statistiques
Sitadel	Base des permis de construire
Sniir-AM	Système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie
SRCV	Statistiques sur les ressources et les conditions de vie
SSM	Service statistique ministériel
SSMSI	Service statistique ministériel de la sécurité intérieure – Service statistique ministériel – Ministère de l'Intérieur
Staps	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
Statiss	Statistiques et indicateurs de la santé et du social
STS	Section de technicien supérieur
STSEE	Service territorial de la statistique et des études économiques du Territoire des îles Wallis et Futuna
Teruti	Enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire
TGI	Tribunal de grande instance
Tremi	Enquête Travaux de rénovation énergétique des maisons individuelles

## Annexe 2 – Publications statistiques - sélection

---

La liste des publications statistiques ci-après n'a pas vocation à être exhaustive. Elle présente des publications de référence contenant des données sur au moins un DROM ou un COM, parmi les plus récentes mises en ligne principalement par le service statistique public. La sélection, nécessairement subjective, vise à donner un aperçu de la diversité des données et études existantes.

### Publications multi-thèmes

Certaines publications abordent des thèmes différents dans une même édition. Afin d'éviter leur duplication dans les chapitres suivants et pour chaque géographie, elles sont listées ci-après.

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### [Bilan économique 2018](#)

Les bilans économiques régionaux présentent les principales données économiques par thématique : emploi, chômage, transports, tourisme, création d'entreprises, construction. Des thèmes propres à chaque région complètent ces panoramas.

*Source : Insee Conjoncture – Juin 2019*

#### [Eurostat regional yearbook 2018](#)

Indicateurs régionaux pour les thèmes suivants: politiques régionales et priorités de la Commission européenne, population, santé, éducation et formation, marché du travail, économie, statistiques structurelles sur les entreprises, recherche et innovation, économie et société numériques, tourisme, transport et agriculture.

*Source : Eurostat – Septembre 2018*

#### [Rapports annuels](#)

Situation économique et financière de chaque département et collectivité.

*Source : IEDOM/IEOM – Édition 2018*

#### [Tableau de bord économique](#)

Trimestriel - principaux indicateurs macroéconomiques, la consommation, l'investissement, l'analyse sectorielle, l'analyse financière et la vulnérabilité des acteurs économiques - Cinq DROM et Nouvelle-Calédonie.

*Source : Cerom - 2019*

### [Statistiques locales](#)

De la région à la commune, des centaines d'indicateurs accessibles par thème.

*Source : Insee, statistiques locales – 2019*

### [Dossier complet](#)

Évolution et structure de la population, population active, emploi et chômage, logement, diplômes – formation, tourisme, entreprises, salaires et revenus d'activité, etc. Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités

*Source : Insee, RP 2011 2016, Sirene, Clap, Dads – Juin 2019*

### [Régions et villes illustrées](#)

Indicateurs régionaux pour les thèmes suivants : économie, population, santé, éducation, marché du travail, tourisme, économie et société numériques, agriculture, sciences et technologie, démographie.

*Source : Eurostat - 2018*

### [Panorama statistique : jeunesse, sport, cohésion sociale](#)

Ce Panorama est un mémento annuel présentant des données départementales et régionales sur la démographie, la pauvreté, l'immigration et l'intégration, la précarité et l'exclusion, la cohésion sociale, le handicap et la dépendance, le logement et l'hébergement, la jeunesse, l'enfance et la protection de l'enfance, le sport, les diplômes délivrés des professions sociales, de la santé, du sport et de l'animation socio-culturelle et enfin, l'emploi dans les domaines associatif et sportif.

*Source : DREES, MEDES, DRJSCS – Mai 2018*

## **Saint-Martin**

### [Saint-Martin : Terre d'accueil et de contrastes](#)

Situé à équidistance de la Guadeloupe et de Porto Rico, Saint-Martin est un territoire marqué par les contrastes. Cette Collectivité d'Outre-mer, tout aussi jeune que sa population, est soumise à une dynamique migratoire continue et a connu une très forte croissance démographique de nature exponentielle dans les années 90. Orientée économiquement autour d'une mono-industrie touristique, elle n'en reste pas moins toujours exposée aux aléas climatiques, variations de parités monétaires et migrations économiques. Ce contexte socio-économique particulier unit Saint-Martin et Sint Maarten. Avec un niveau de formation toujours en retrait, un emploi informel important et des établissements quasi exclusivement sans salarié, l'accès à emploi demeure difficile pour les jeunes et fragilise une partie de la population. La préservation de ses aménités et de son identité culturelle seront ses principaux atouts dans un environnement concurrentiel grandissant.

*Source : Insee Analyses Guadeloupe n°24 – juin 2017*

## Démographie (recensement de la population & état civil<sup>48</sup>)

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

Il existe de nombreuses données disponibles sur le recensement de la population et l'état-civil sur le site Insee.fr.

Parmi celles-ci :

#### [Populations légales 2016](#)

Recensement de la population 2016 par régions, départements, arrondissements, cantons et communes, collectivités d'outre-mer et liens pour accéder aux résultats de La Nouvelle-Calédonie (2014), la Polynésie française (2017) et Wallis-et-Futuna (2018).

*Source : Insee, chiffres détaillés – Décembre 2018*

Recensement de la population – Résultats 2016 pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités... plus de 70 accès possibles sur le site Insee.fr, parmi lesquels :

- [Population par sexe, âge et catégorie de population](#)
- [Couples -familles – ménages](#)
- [Etrangers – immigrés](#)

*Source : Insee, chiffres détaillés – Juin 2019*

#### [Taux de natalité, âge moyen de la mère à la naissance en 2018 et nombre de naissances en 2017](#)

Comparaisons régionales et départementales

*Source : Insee, Chiffres-clés – Avril 2019*

#### [Naissances 2017](#)

*Source : Insee, Insee résultats – Septembre 2018*

#### [Décès 2017](#)

*Source : Insee, Insee résultats – Octobre 2018*

#### [Mariages 2017](#)

*Source : Insee, Insee résultats – Février 2019*

Et aussi sur ce thème :

#### [Les mobilités résidentielles en France : tendances et impacts territoriaux](#)

Aux échelles régionales et départementales, les mobilités résidentielles accroissent les disparités de dynamisme entre les territoires. Dans le Nord et l'Est et dans les départements d'outre-mer, le déficit d'attractivité perdurant modifie même la structure de la population (vieillesse, départ des plus diplômés).

*Source : CGET, rapport de l'observatoire des territoires – Janvier 2019*

<sup>48</sup> Chapitres 2.1 et 2.2 du présent rapport

## Guadeloupe

### [Recensement de la population en Guadeloupe : 394 110 habitants au 1er janvier 2016](#)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Guadeloupe compte 394 110 habitants, soit 10 525 de moins qu'en 2011. Avec la Martinique, ce sont les deux seules régions de France à perdre des habitants. Cette baisse de la population s'explique surtout par un solde apparent des entrées sorties négatif qui n'est pas compensé par le solde naturel pourtant positif.

*Source : Insee Flash Guadeloupe N°107 – Décembre 2018*

### [Bilan démographique - Un vieillissement accentué par les migrations](#)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, 394 110 personnes résident en Guadeloupe. Entre 2011 et 2016, la région a perdu plus d'habitants qu'elle n'en avait gagné lors de la période précédente (2006-2011). Cette situation s'explique par un déficit migratoire persistant et une fécondité inférieure au seuil de renouvellement des générations.

*Source : Insee Flash Guadeloupe N° 109 – Janvier 2019*

## Martinique

### [Recensement de la population en Martinique : 376 480 habitants au 1er janvier 2016](#)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Martinique compte 376 480 habitants, soit 15 827 personnes de moins qu'en 2011. Avec une baisse annuelle moyenne de 0,8 % au cours de ces cinq années, c'est la région française qui se dépeuple le plus. Cette situation s'explique par un solde apparent des entrées sorties négatif qui n'est pas compensé par le solde naturel.

*Source : Insee Flash Martinique N°108 – Décembre 2018*

### [Bilan démographique - Natalité et fécondité en forte baisse](#)

Avec 376 480 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Martinique compte 15 827 personnes de moins qu'en 2011. Le départ de nombreux jeunes Martiniquais vers la France métropolitaine est à l'origine du déficit démographique. En 2017, le nombre de décès se rapproche du nombre de naissances. Les mariages sont en hausse.

*Source : Insee Flash Martinique N°110 – Janvier 2019*

## Guyane

### [La population guyanaise à l'horizon 2050 : vers un doublement de la population ?](#)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2050, selon les hypothèses retenues dans cette étude, la Guyane compterait 428 000 habitants, soit 184 000 de plus qu'en 2013. En près de quarante ans, la Guyane tendrait ainsi vers un doublement de sa population.

*Source : Insee Analyses Guyane N°39 – Mars 2019*

### [La Guyane, une région jeune et cosmopolite](#)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, 259 865 personnes habitent en Guyane. Selon les estimations, la population s'établirait à 281 612 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2018. La croissance démographique reste soutenue (+ 2,6 % par an en moyenne entre 2010 et 2015). Le solde naturel est le principal moteur de l'accroissement démographique, amplifié par un solde apparent d'entrées sortie positif. Résultant de périodes discontinues de fortes immigrations, la population guyanaise est cosmopolite : en 2015, un habitant sur trois est de nationalité étrangère.

*Source : Insee Analyses Guyane N° 35 – Janvier 2019*

### [Recensement de la population en Guyane : 269 352 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016](#)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Guyane compte 269 352 habitants, soit 31 803 personnes de plus qu'en 2011. C'est la plus forte croissance démographique de France, derrière celle de Mayotte. L'Ouest Guyanais est le territoire où la population augmente le plus vite devant l'agglomération de Cayenne.

*Source : Insee Flash Guyane N° 99 – décembre 2018*

## La Réunion

### [Naissances et décès sont stables en 2017](#)

En 2018, 862 300 personnes vivent à La Réunion. La population continue de croître à un rythme supérieur à celui de la métropole : + 0,6 % par an entre 2009 et 2018, contre + 0,4 %. Le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, reste le moteur de la croissance démographique. Il se stabilise en 2017, car les naissances et les décès sont restés stables.

*Source : Insee Flash Réunion N° 148 - Janvier 2019*

### [852 900 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016](#)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, 852 924 personnes résident à La Réunion. La population progresse de 0,6 % par an depuis 2011, plus vite qu'en France métropolitaine (+ 0,4 %). La croissance démographique est portée par le solde naturel, marqué par un excédent des naissances sur les décès. Elle est freinée par des départs à présent plus nombreux que les arrivées. La croissance démographique de l'île est ainsi deux fois moins forte qu'entre 2006 et 2011.

*Source : Insee Flash La Réunion- N° 146 – décembre 2018*

### [Les couples à La Réunion - Davantage d'unions libres et peu de Pacs](#)

En 2016, à La Réunion les personnes vivant en couple dans le même logement se tournent davantage vers l'union libre qu'en métropole. En revanche, seules 3 % choisissent le Pacs. Le type d'union varie fortement avec l'âge des conjoints. Les deux tiers des Réunionnais de moins de 30 ans vivant en couple sont en union libre, tandis que le mariage devient majoritaire à partir de 35 ans.

*Source : Insee Flash Réunion N° 120 – Février 2018*

## Mayotte

### À Mayotte, près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère

En 2017, 256 500 personnes vivent à Mayotte. Depuis 2012, la croissance de la population est particulièrement dynamique et s'est renforcée (+ 3,8 % par an en moyenne après + 2,7 % sur la période 2007-2012). Elle est principalement portée par un fort excédent des naissances sur les décès. L'excédent migratoire, redevenu positif, contribue également à l'augmentation de la population.

*Source : Insee Première - N° 1737 – Février 2019*

### 9 800 naissances en 2017 - Naissances domiciliées en 2017 à Mayotte

En 2017, 9 760 enfants sont nés de mères domiciliées à Mayotte, soit le plus haut niveau jamais enregistré. Le nombre de naissances continue d'augmenter, mais deux fois moins qu'en 2016. Les trois quarts des enfants nés en 2017 ont une mère de nationalité étrangère, comorienne pour la plupart. La moitié ont un père de nationalité étrangère.

*Source : Insee Flash Mayotte N° 72 – Septembre 2018*

### Surmortalité des enfants et des femmes de 60 ans ou plus - Les décès à Mayotte en 2016

Du fait de la jeunesse de sa population, Mayotte est le département français où le nombre de décès par habitant est le plus faible ; La mortalité infantile et celle des seniors sont nettement plus fortes qu'au niveau national. Pour la première fois, des causes de mortalité ont pu être identifiées. Un quart des décès ont une cause indéterminée. En outre, plus de deux décès sur dix s'expliquent par des pathologies de l'appareil circulatoire. Alors qu'en métropole, les décès ont lieu généralement en milieu hospitalier, la majorité des décès à Mayotte se produisent à domicile.

*Source : Insee Flash Mayotte N° 68 – Mai 2018*

### 256 500 habitants à Mayotte en 2017 - La population augmente plus rapidement qu'avant

En septembre 2017, 256 500 personnes habitent à Mayotte. De 2012 à 2017, la population s'accroît de 3,8 % par an en moyenne. Le rythme s'accélère par rapport à la période 2007-2012, rompant avec deux décennies au cours desquelles il avait progressivement ralenti. Mayotte reste ainsi le département français ayant la plus forte croissance démographique, devant la Guyane. Les augmentations de population les plus importantes concernent les communes de Dembeni, Bandraboua, Tsingoni et Bandrele. La population se reconcentre autour de Mamoudzou.

*Source : Insee Analyses Mayotte N°15 – Décembre 2017 et Insee Focus N°105 – Décembre 2017*

## Polynésie française

### Bilan démographique 2017 : Au 31 décembre 2017, 276 300 personnes résident en Polynésie française

Par rapport au 31 décembre 2016, la population a augmenté de 950 personnes, soit + 0,3% en un an, une croissance plus faible que celle des années précédentes. L'accroissement de la population est ralenti par une natalité en baisse et le déficit migratoire. La baisse de la natalité est continue depuis 30 ans. L'accroissement de la population est lui aussi en baisse, au cours des années 90 la croissance atteignait 1,9 % par an en moyenne.

*Source : Ispf, Points Forts Bilans N°6 – Mai 2019*

### [Mobilités résidentielles en 2017](#)

Les pratiques de mobilité résidentielle en Polynésie française témoignent d'un changement de tendance depuis 2012. Parmi les 276 000 personnes vivant en Polynésie française en 2017, 67 000 ont changé au moins une fois de résidence en cinq ans, un chiffre en diminution par rapport à la période intercensitaire précédente.

*Source : Ispf, Points Forts Etudes N°4 – Mars 2019*

### [Le recensement de la population en Polynésie française en 2017](#)

En 2017, 276 000 personnes vivent en Polynésie française. En cinq ans, la population a augmenté de 1 500 personnes par an, un rythme plus faible qu'auparavant. La hausse est la plus forte dans les Îles Du Vent. L'excédent des naissances sur les décès est le seul moteur de cette croissance démographique.

*Source : Ispf, Points Fort Etudes N°7 – Novembre 2018 ; Insee Première n°1721 – Novembre 2018*

## [Wallis-et-Futuna](#)

### [Recensement général de la population de Wallis-et-Futuna](#)

Historique des recensements réalisés à Wallis-et-Futuna.

*Source : STSEE – 2018*

## **Emploi, chômage, revenus d'activité<sup>49</sup>**

### [Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM](#)

#### [Emploi et chômage dans les DOM : l'écart avec la métropole reste marqué](#)

Entre 2014 et 2018, le taux de chômage a baissé dans les quatre DOM historiques et le taux d'emploi a peu varié. L'écart avec la France métropolitaine reste stable et marqué. Mayotte se distingue nettement des autres DOM avec une situation qui s'est dégradée en quatre ans du fait notamment de la forte croissance démographique qui amène de nombreux candidats sur le marché du travail.

*Source : Insee Focus N°160 – Juin 2019*

#### [Estimations trimestrielles d'emploi salarié au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 et évolutions par grand secteur d'activité](#)

Comparaisons régionales et départementales

*Source : Insee Chiffres-clés – Juillet 2019*

<sup>49</sup> Chapitre 2.3 du présent rapport

### [Taux de chômage localisés par sexe et âge en moyenne annuelle en 2018](#)

Comparaisons régionales et départementales

*Source : Insee Chiffres-clés – Août 2019*

[Recensement de la population](#) – Résultats 2016 pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités... :

- [Population active, emploi et chômage au sens du recensement](#)
- [Caractéristiques de l'emploi au sens du recensement](#)

*Source : Insee Chiffres-détaillés – Juin 2019*

### [Rapport annuel 2018 sur l'état de la fonction publique : faits et chiffres](#)

Données par région.

*Source : Dessi – Septembre 2018*

### [Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au 2nd trimestre 2019](#)

Comparaisons régionales et départementales

*Source : Insee Chiffres-clés – Août 2019*

### [Les sortants des listes de Pôle emploi en 2016](#)

*Source : Dares Résultats N°23 – Juin 2018*

### [L'intérim en Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy en 2017](#)

En 2017, l'intérim a encore connu en Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy une progression de son activité (+10,9 %) à 1 340 Equivalent Emploi Temps Plein (EETP) après une hausse sensible déjà enregistrée en 2016 (+30,3 %). Le nombre de contrats signés dans l'année a augmenté un peu plus rapidement que le volume d'activité (40 697 contrats, +14,4 %).

*Source : Dieccte Guadeloupe – Juin 2018*

### [Les organismes de services à la personne en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy en 2016](#)

Le nombre de structures recensées comme Organisme de Services à la Personne (OSP) s'établit à 265 en 2016 en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy. 190 organismes sont déclarés non agréés et 75 sont déclarés agréés (respectivement 139 et 102 en 2015). L'agrément concerne désormais les structures opérant à destination des personnes « fragiles »

*Source : Dieccte Guadeloupe – Janvier 2018*

## Guadeloupe

### La population active continue de baisser en Guadeloupe

En 2018, la population active recule en Guadeloupe et s'établit à 153 000 personnes en âge de travailler. Le taux de chômage, parmi les plus élevés des régions françaises, est stable et concerne 23 % de la population active. L'activité salariée et le secteur tertiaire regroupent la majorité des emplois, notamment chez les femmes.

*Source : Insee Analyses Guadeloupe N°36 – Avril 2019*

### Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en Guadeloupe en 2015

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées en Guadeloupe s'élèvent à 900 millions d'euros en 2015, soit 1,0 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est supérieure au poids de la région dans la population française (0,6 %).

*Source : Dieccte Guadeloupe – Juillet 2018*

## Martinique

### Stabilité du chômage en Martinique

En 2018, la population active est stable en Martinique et s'établit à 153 000 personnes en âge de travailler. Le taux de chômage est stable et concerne 18 % de la population active. L'activité salariée et le secteur tertiaire regroupent la majorité des emplois, notamment chez les femmes.

*Source : Insee Analyses Martinique N°32 – Avril 2019*

## Guyane

### Le chômage recule en Guyane

En 2018, la population active augmente en Guyane et s'établit à 87 000 personnes en âge de travailler. Le taux de chômage, parmi les plus élevés des régions françaises, recule et concerne 19 % de la population active. L'activité salariée et le secteur tertiaire regroupent la majorité des emplois, notamment chez les femmes.

*Source : Insee Analyses Guyane N°38 – Avril 2019*

### Inégalités femmes-hommes : en Guyane, une insertion professionnelle difficile pour les femmes

La Guyane enregistre les plus faibles taux d'activité et d'emploi de France, aussi bien chez les femmes que chez les hommes, mais aussi le plus fort écart entre taux de chômage féminin et masculin. La majeure partie des inégalités de salaires entre femmes et hommes relève de l'ancienneté sur l'emploi occupé, de l'expérience professionnelle et de pratiques salariales discriminatoires à l'égard des femmes.

*Source : Insee Flash Guyane N°81 – Mars 2018*

## La Réunion

### Le chômage et son halo augmentent en 2018

En 2018, à La Réunion, le taux de chômage s'établit à 24 %, soit une hausse de 2 points depuis 2016. Le « halo » autour du chômage continue sa progression pour atteindre 12 % de la population en 2018. Au total, à La Réunion, 149 000 personnes, dont 83 000 chômeurs au sens du Bureau International du Travail, sont sans emploi et souhaitent travailler.

Source : Insee Flash Réunion N° 154 – Avril 2019

### L'entrée dans la vie professionnelle : le diplôme, accélérateur de l'insertion professionnelle

À La Réunion, 30 % des jeunes décrochent leur premier emploi moins d'un an après la fin de leurs études. Mieux formés, ils trouvent plus vite un emploi que leurs aînés. Le diplôme apparaît comme le meilleur visa pour occuper rapidement un emploi. Les jeunes diplômés du supérieur s'insèrent ainsi presque aussi vite qu'ailleurs, alors que le marché du travail est bien plus étroit sur l'île.

Source : Insee Analyses Réunion N° 36 – Décembre 2018

### L'accès des femmes aux postes à responsabilités

À La Réunion, en 2014, 117 000 femmes de 15 ans ou plus travaillent. Elles occupent 47 % des emplois. C'est plus qu'en 2006 (44 %). Parallèlement, elles sont de plus en plus nombreuses à accéder à des fonctions de niveau cadre, mais restent sous-représentées : 42 % des cadres ou professions intellectuelles supérieures sont des femmes, contre 38 % en 2006. Les Réunionnaises sont alors mieux représentées qu'en province (40 %) mais moins qu'aux Antilles-Guyane (48 %).

Source : Insee Flash Réunion N° 124 – Mars 2018

## Mayotte

### Un taux de chômage de 35 %

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2018, 25 600 Mahorais sont au chômage, soit 5 000 de plus qu'un an auparavant. Le taux de chômage s'établit ainsi à 35 % (+ 5 points). En effet, alors que la population en âge de travailler est toujours plus nombreuse à se présenter sur le marché du travail, le nombre d'emplois diminue.

Source : Insee Flash Mayotte N° 82 – Février 2019

### Mayotte : population active en 2017

Recensement de la population

Source : Insee Chiffres détaillés – Août 2019

## Polynésie française

### Le taux de chômage contenu à 14,7 %, mais de nombreux emplois fragiles

Dans l'archipel de La Société en 2018, 51 % des personnes en âge de travailler occupent un emploi. Parmi elles, une sur sept occupe un emploi fragile (contrat spécifique, stage, informel, CDD de moins de trois mois). Les jeunes de moins de 30 ans sont les plus exposés. Le taux de chômage des îles de La Société s'établit à 14,7 %.

*Source : Ispf, Points Forts Etudes N°5 – Avril 2019*

## Nouvelle-Calédonie

### Le taux de chômage s'élève à 11,6 %

En Nouvelle-Calédonie en 2017, 113 400 personnes occupent un emploi soit 60 % des personnes de 15 ans ou plus. Huit emplois sur dix sont des emplois salariés, dont la plupart sont pérennes (contrat à durée indéterminée). Le taux de chômage, mesuré pour la première fois en Nouvelle-Calédonie selon la définition du bureau international du travail (BIT), s'élève à 11,6 %

*Source : Isee Synthèse 38 – Mai 2018*

## Wallis-et-Futuna

### Demandes d'emplois de Wallis-et-Futuna

Répartition des demandeurs d'emplois de 2007 à 2018.

*Source : Stsee – Mars 2019*

## **Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie<sup>50</sup>**

## Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

### Revenus et pauvreté des ménages en 2016, dispositif Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

*Source : Insee, base de données – Juillet 2019*

### Données carroyées – Filosofi 2015

*Source : Insee, base de données – Juillet 2019*

<sup>50</sup> Chapitre 2.4 du présent rapport

### [Revenu disponible brut des ménages par région de 1994 à 2015](#)

*Source : Insee Chiffres détaillés, Comptes économiques des ménages base 2010 – Février 2018*

### [L'accès au numérique pour les ménages des DOM : les jeunes bien connectés](#)

En 2017, l'équipement et l'accès au numérique dans les DOM sont proches de ceux de la métropole. La fréquence d'utilisation d'Internet dans les DOM demeure plus faible qu'en métropole. Les différences dans l'accès et l'utilisation selon l'âge, la catégorie sociale ou le diplôme y sont semblables, à ceci près qu'elles sont plus prononcées dans les DOM pour les plus âgés et les moins diplômés.

*Source : Insee Focus N°159 – Juin 2019*

### [Comment les 18-34 ans consomment-ils en outre-mer ?](#)

Les jeunes ménages de 18-34 ans qui vivent dans un département ou une région d'outre-mer (DROM) consomment en moyenne 15 100 euros par an et par unité de consommation, soit 15 % de moins qu'un ménage du même âge en métropole. Parmi eux, les 18-24 ans consomment moins de 1 000 euros par mois et par unité de consommation (contre 1 250 euros pour les jeunes métropolitains).

*Source : Drees Etudes et Résultats N°1059 – Avril 2018*

### [La part des femmes dans les conseils communautaires en 2019](#)

Toutes fonctions confondues (maires, adjoints, autres conseillers), la part des femmes dans les conseils municipaux en janvier 2019 est de 39,9 %.

*Source : DGCL, Bis N°131, 132 – Mars 2019*

## [Guadeloupe](#)

### [Nette amélioration du niveau de vie des Guadeloupéens entre 2001 et 2011](#)

Si les inégalités de niveaux de vie ont progressé en Martinique, en Guyane, ou dans la région caribéenne, la Guadeloupe a mieux résisté que les autres économies : la pauvreté y est en léger retrait. Les inégalités de revenus en Guadeloupe sont stables voire en retrait sur la période 2001 – 2011 traduisant une augmentation plus rapide des revenus des ménages aux revenus intermédiaires par rapport à ceux des plus riches.

*Source : Insee Dossier Guadeloupe N° 16 – Mars 2018*

### [L'usage d'Internet varie fortement selon l'âge et le niveau d'études](#)

En Guadeloupe, l'usage d'Internet se développe dans les foyers. Plus des trois quarts des habitants déclarent avoir un accès à Internet, le plus souvent grâce à une connexion à haut-débit. Cependant, des disparités importantes existent selon l'âge, le niveau de diplôme et le niveau de revenus. De fait, les coûts du matériel, des abonnements et le manque de compétences sont désignés comme les principaux freins à l'utilisation des outils numériques.

*Source : Insee Analyses Guadeloupe N° 37 – Juin 2019*

## Martinique

### Les quartiers prioritaires de la politique de la ville en Martinique : une pauvreté marquée, mais des profils atypiques

En Martinique, en 2013, 27 300 personnes vivent dans les sept quartiers prioritaires de la politique de la ville, soit 7,1 % de la population. Les habitants de ces quartiers, plus fréquemment touchés par la pauvreté, souffrent d'un déficit de formation et s'insèrent avec plus de difficultés sur le marché du travail.

*Source : Insee Analyses N°27 – Octobre 2018*

### Le niveau de vie moyen des Martiniquais progresse entre 2001 et 2011, les inégalités persistent

Si le pouvoir d'achat des ménages a progressé en moyenne entre 2001 et 2011 en Martinique, il en va de même des inégalités de niveaux de vie, avec 15 000 personnes supplémentaires sous le seuil de pauvreté. Les inégalités de revenus se sont modérément accrues sur la période traduisant une augmentation moins rapide des revenus des plus pauvres par rapport à ceux des plus riches. Les familles monoparentales martiniquaises sont comme ailleurs les plus touchées par la pauvreté.

*Source : Insee Dossier Martinique N° 9 – Mars 2018*

### Internet : un usage inégal selon l'âge, les diplômes et les revenus

À l'ère du numérique, les nouvelles technologies se sont implantées dans les ménages martiniquais. En 2017, 75 % des martiniquais de plus de 15 ans disposent, à domicile, d'un ordinateur et d'une connexion à Internet, le plus souvent à haut-débit. Néanmoins, de grandes disparités existent entre les générations. Ainsi, plus de la moitié des seniors ne s'est jamais connectée à internet. Les pratiques des internautes martiniquais se sont pas très différentes de celles de l'ensemble des internautes français pour ce qui relève des consultations et de la recherche d'informations. En revanche, l'exiguïté du marché insulaire est un frein au développement du e-commerce.

*Source : Insee Analyses Martinique N°33 – Juin 2019*

## Guyane

### Des niveaux de vie au pouvoir d'achat : les inégalités s'accroissent entre 2001 et 2011

En Guyane les inégalités se sont accentuées entre 2001 et 2011 et le taux de pauvreté a progressé de 15 %. Les familles monoparentales guyanaises sont, comme ailleurs, les plus touchées par la pauvreté. Par ailleurs, le taux de pauvreté a doublé chez les personnes de plus de 65 ans entre 2001 et 2011. Sur la même période, les ménages les plus modestes ont perdu du pouvoir d'achat, notamment à cause de la forte hausse des prix de l'alimentaire.

*Source : Insee Dossier Guyane N° 9 – Mars 2018*

### Mails, réseaux sociaux et téléphonie sur IP : les premiers usages des internautes guyanais

En Guyane, la pratique d'Internet est influencée par la jeunesse de la population et par la géographie du territoire : les internautes utilisent les réseaux sociaux et la téléphonie sur IP, plus qu'aux Antilles ou qu'en France métropolitaine. La percée du e-commerce est ralentie par les problèmes de livraison, les réticences dues à la sécurité des données et varie selon le niveau de revenus.

*Source : Insee Flash Guyane N° 111 – Juin 2019*

## La Réunion

### Cartographie de la pauvreté à La Réunion

La Réunion fait face à une très forte précarité monétaire avec 40 % de sa population vivant sous le seuil de pauvreté métropolitain. Les 114 grands quartiers de La Réunion peuvent être répartis en cinq groupes homogènes selon la précarité monétaire de leurs habitants, la structure familiale et l'habitat. Les difficultés les plus importantes se concentrent dans 13 quartiers urbains pauvres.

*Source : Insee Analyses Réunion N° 34 – Octobre 2018*

### Les mères isolées plus exposées à la pauvreté

À La Réunion plus encore qu'en métropole, les femmes sont davantage concernées par la pauvreté que les hommes. Elles vivent en effet bien plus souvent seules avec leurs enfants (une femme sur cinq), ce qui les expose fortement à la pauvreté. Ainsi, six femmes sur dix élevant seules leurs enfants sont pauvres. Plus elles ont d'enfants, plus leur risque de pauvreté augmente.

*Source : Insee Flash Réunion N° 151 – Mars 2019*

### Les inégalités de patrimoine à La Réunion en 2015

En 2015, les inégalités entre les plus bas et les plus hauts patrimoines sont fortes : à La Réunion les 10 % les plus pauvres possèdent 1 200 euros de patrimoine en moyenne contre 1 million d'euros pour les 10% les plus riches. Les ménages à faible patrimoine sont particulièrement nombreux, tandis que ceux ayant un patrimoine élevé sont presque aussi riches qu'en métropole hors Île-de-France.

*Source : Insee Analyses Réunion N° 38 – février 2019*

### Niveaux de vie et pauvreté à La Réunion en 2015

En 2015, 40 % des Réunionnais vivent sous le seuil métropolitain de pauvreté. La pauvreté est ainsi beaucoup plus importante qu'en métropole (14 %). Les revenus des Réunionnais sont plus faibles et sont fortement dépendants de l'aide sociale : pour un quart des ménages, les prestations sociales constituent la ressource monétaire principale, soit quatre fois plus qu'en métropole.

*Source : Insee Flash Réunion N° 131 – Juin 2018*

### Une fracture générationnelle plus précoce et plus prononcée à La Réunion – technologies de l'information et de la communication

En 2017, 78 % des habitants de La Réunion ont un accès à internet à domicile, contre 85 % des résidents métropolitains. Le retard par rapport à la métropole s'est cependant réduit de moitié depuis 2009. Près d'un Réunionnais sur quatre ne s'est jamais connecté à internet. Les plus âgés sont les plus éloignés du numérique, mais de façon plus prononcée et plus précoce à La Réunion.

*Source : Insee Analyses Réunion N°41 – Juin 2019*

## **Polynésie française**

### Quels lieux d'achat pour quels produits ?

En 2015, 47 % des dépenses alimentaires se font dans les grandes surfaces d'alimentation, 77 % des dépenses d'habillement dans les commerces de détail et 60 % des dépenses de biens durables dans les commerces spécialisés. Mais les comportements d'achat dépendent beaucoup des caractéristiques du ménage telles que son lieu de résidence ou son niveau de vie.

*Source : Ispf, BDF 2015 – Mars 2019*

## **Wallis-et-Futuna**

### Principaux résultats « Enquête NTIC 2017 »

Un peu moins de la moitié des ménages ont accès à internet dans leur logement. À Wallis, cet accès est réparti de façon homogène, près de la moitié des ménages ont accès à internet. Tandis qu'à Futuna, cet accès est différencié selon les districts : 50% à Sigave et 36% à Alo.

*Source : Stsee, enquête NTIC 2017 – Septembre 2017*

## **Santé et Solidarités<sup>51</sup>**

### **Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM**

#### Base de données Data.drees

Données publiques produites par la DREES sur les thèmes : aide et action sociales ; baromètre d'opinion ; établissements de santé, sociaux et médico-sociaux ; état de santé et morbidité ; famille, enfance, jeunesse ; personnes âgées, handicap et dépendance ; professions de santé et du social ; protection sociale complémentaire ; retraites ; etc..

*Source : DREES, études et statistiques*

#### Base score santé

Indicateurs et tableaux sur les thématiques santé et solidarité, par région et département

*Source : Fnors, Base Score santé*

#### Panorama statistique – Jeunesse, Sports, Cohésion sociale

Données départementales

*Source : DREES-INJEP – 2018*

51 Chapitres 2.5 et 2.6 du présent rapport.

### [Les établissements de santé](#)

Au 31 décembre 2016, le secteur hospitalier français est constitué de 3 065 structures disposant de capacités d'accueil en hospitalisation à temps complet (comptées en lits) ou à temps partiel (donc sans nuitée, comptées en places). Ces structures hospitalières peuvent être de natures et de tailles très différentes.

*Source : DREES Panoramas – Juin 2018*

### [Professionnels de santé au 1<sup>er</sup> janvier 2017 - Comparaisons régionales et départementales](#)

*Source : Insee Chiffres-clés – Novembre 2018*

### [En outre-mer, une santé déclarée moins bonne qu'en métropole, surtout pour les femmes](#)

Selon le Baromètre Santé 2014, les habitants de Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion âgés de 15 à 75 ans sont moins nombreux à se percevoir en bonne santé que ceux de Métropole. En moyenne, 61 % d'entre eux considèrent que leur état de santé est bon ou très bon, contre 69 % des Métropolitains.

*Source : DREES Études et Résultats – Avril 2018*

### [Sentiment d'information et pratiques déclarées de dépistage vis-à-vis des hépatites b et c en population générale ultramarine](#)

Cette étude met en évidence, comme en France métropolitaine mais de façon plus importante, la nécessité d'améliorer les connaissances de la population générale ultramarine sur les hépatites B et C, afin de renforcer le recours des personnes exposées aux pratiques de prévention : dépistage et vaccination (hépatite B).

*Source : Santé publique France, Bulletin épidémiologique hebdomadaire N°11 – Mai 2018*

### [La perte d'autonomie des personnes âgées à domicile](#)

Grâce à l'enquête *Vie quotidienne et santé* (VQS) réalisée en 2014, la perte d'autonomie des personnes âgées vivant à domicile peut être comparée entre les départements français (hors Mayotte), pour divers indicateurs de limitations fonctionnelles, restrictions d'activité, ou recours à des aides professionnelles ou de l'entourage.

*Source : DREES, les dossiers N°34 – Avril 2019*

### [L'aide et l'action sociales en France](#)

L'aide et l'action sociales en France reposent en premier lieu sur l'aide sociale départementale, qui représente la moitié des dépenses d'aide et d'action sociales nationales et 64 % des dépenses de fonctionnement des départements en 2016. Celle-ci comprend 4,1 millions de mesures d'aide sociale à destination des personnes âgées, des personnes handicapées, des enfants ou jeunes majeurs en danger ou en risque de l'être, et pour l'insertion.

*Source : DREES Panoramas – Novembre 2018*

## [Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution](#)

Fin 2016, les dix minima sociaux représentent 4,15 millions d'allocations versées. En prenant en compte les conjoints et les enfants à charge, environ 7 millions de personnes, soit 11 % de la population française, sont couvertes par les minima sociaux. Sans tenir compte de l'allocation temporaire d'attente (ATA) et de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA), le nombre d'allocataires de minima sociaux diminue de 1,8 % en un an.

*Source : DREES Panoramas – Septembre 2018*

## [Guadeloupe](#)

### [La santé des femmes en Guadeloupe](#)

Préoccupation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) depuis plusieurs années, la santé des femmes est devenue aujourd'hui une priorité. Les enquêtes menées indiquent qu'à âge égal, les femmes se perçoivent en moins bonne santé et déclarent, en moyenne, plus de limitations fonctionnelles ou de maladies que leurs homologues masculins.

*Source : Observatoire Régional de la Santé de Guadeloupe – Décembre 2018*

### [La Guadeloupe, région où la perte d'autonomie des seniors est la plus précoce](#)

La Guadeloupe est touchée depuis le début du siècle par le vieillissement de sa population et l'augmentation du nombre de ses seniors. Le manque de services d'hébergement et d'aides accentue les difficultés rencontrées par cette partie de la population.

*Source : Insee Flash Guadeloupe N°91 – Juin 2018*

## [Martinique](#)

### [Perte d'autonomie précoce des seniors, tempérée par l'aide de l'entourage](#)

La Martinique est touchée depuis le début du siècle par le vieillissement de sa population et l'augmentation du nombre de ses seniors. Le manque de services d'hébergement et d'aides accentuent les difficultés rencontrées par cette partie de la population.

*Source : Insee Flash Martinique N°92 – Juin 2018*

## [Guyane](#)

### [Un cinquième des seniors guyanais se déclarent en mauvaise santé](#)

La Guyane est, après Mayotte, la région de France où la population est la plus jeune. Cependant si aujourd'hui, elle ne compte que 19 000 seniors, leur nombre va augmenter dans les années à venir, sous la poussée de la forte croissance démographique que connaît la Guyane depuis plusieurs années.

*Source : Insee Flash Guyane N°86 – Juin 2018*

## La Réunion

### STATistiques et Indicateurs de la Santé et du Social (Statiss) Mayotte-Réunion

Le Statiss Mayotte-Réunion présente les données essentielles sur les établissements sanitaires et médico-sociaux et sur les professionnels de santé à Mayotte et à La Réunion. Il est une déclinaison du Statiss national qui ventile ces indicateurs par région française.

*Source : ARS Océan indien – Décembre 2017*

### Tableau de bord La santé mentale à La Réunion

*Source : ORS Océan indien – Février 2019*

### Publication des résultats de l'enquête « Gramoune Care » 2016/2017

Eclairage sur l'état de santé et les conditions de vie de nos « gramounes ».

*Source : ARS Océan indien – Mai 2018*

### Comportements et usages de drogues des lycéens à La Réunion

*Source : ORS Océan indien – Mars 2018*

## Mayotte

### STATistiques et Indicateurs de la Santé et du Social (Statiss) Mayotte-Réunion

Le Statiss Mayotte-Réunion présente les données essentielles sur les établissements sanitaires et médico-sociaux et sur les professionnels de santé à Mayotte et à La Réunion. Il est une déclinaison du Statiss national qui ventile ces indicateurs par région française.

*Source : ARS Océan indien – Décembre 2017*

### Indicateurs sur les consommations de substances psychoactives à Mayotte

Si les addictions à Mayotte sont encore peu documentées, les remontées des acteurs montrent que le phénomène existe dans un contexte social compliqué et dégradé : alcool, tabac, cannabis (« bangué »), drogues de synthèse (« les chimiques »).

*Source : ORS Océan indien – Décembre 2018*

## Enseignement, éducation (dont illettrisme), enseignement supérieur<sup>52</sup>

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### Géographie de l'École 2017

Comment se répartissent les élèves ? La taille des classes dans les écoles varie-t-elle sur le territoire ? Où l'enseignement privé est-il le moins implanté ? L'espérance d'obtenir le baccalauréat est-elle la même dans toutes les académies ? C'est à ces questions que répond Géographie de l'école, dont c'est la douzième édition. L'ouvrage décrit le système d'éducation et de formation en mettant en lumière les disparités territoriales.

*Source : DEPP Géographie de l'école N°12 – mai 2018*

#### Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2019

Cette publication annuelle de la DEPP et de la SD-SIES réunit en un seul volume toute l'information statistique disponible sur le système éducatif et de recherche français, organisé en douze chapitres et 182 thématiques pour l'édition 2018. Le chapitre 12 est consacré à la France d'outre-mer.

*Source : DEPP repères et références statistiques – 2019*

#### Atlas régional des effectifs étudiants

Cet atlas présente les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Pêche, de la Culture, de la Santé et des Sports.

*Source : Mesri – Sies – année scolaire 2015-2016*

#### Indicateurs de résultats des lycées de 2008 à 2018

Indicateurs permettant d'évaluer l'action propre de chaque lycée en prenant en compte la réussite des élèves au baccalauréat et leur parcours scolaire dans l'établissement.

*Source : DEPP - 2019*

#### Résultats définitifs de la session 2018 du baccalauréat : l'effectif de bacheliers poursuit sa progression

Avec 79,9 %, la proportion de bacheliers dans une génération augmente de 1,2 point à la session 2018, sous l'impulsion de la voie générale et, dans une moindre mesure, de la voie technologique. En 2018, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire est la plus forte dans les académies d'Île-de-France, de Guadeloupe, de Lyon, de Nancy-Metz, de Rennes et de Toulouse.

*Source : DEPP, Note d'information - N°19.03 - mars 2019*

---

<sup>52</sup> Chapitres 2.7 et 2.8 du présent rapport.

### [Les élèves du premier degré à la rentrée 2018 : le dédoublement des classes de CP et de CE1 dans l'éducation prioritaire s'amplifie](#)

À la rentrée 2018, 6,750 millions d'élèves sont scolarisés dans les écoles publiques et privées du premier degré. Du fait des évolutions démographiques, les effectifs sont en légère baisse par rapport à la rentrée précédente : - 33 000 élèves (soit - 0,5 %). Cette baisse est particulièrement marquée dans le pré-élémentaire (- 29 800 élèves, soit - 1,2 %) alors que l'élémentaire est quasi stable (- 0,1 %).

*Source : DEPP, Note d'information - N°18.28 – novembre 2018*

### [Évaluations repères 2018 de début de CP : premiers résultats](#)

À la rentrée scolaire 2018, l'ensemble des élèves entrant en CP a été évalué en français et en mathématiques (790 000 élèves dans près de 31 000 écoles). En français, les élèves présentent le niveau de maîtrise le plus élevé dans le domaine de la compréhension orale et le plus faible dans celui de la connaissance des lettres. En mathématiques, les résultats pointent des difficultés en résolution de problèmes.

*Source : DEPP, Note d'information N°19.13 – Avril 2019*

### [810 000 élèves évalués en début de sixième sur support numérique : des niveaux de maîtrise contrastés selon les académies et les caractéristiques des élèves](#)

En 2017, pour la première fois en France, l'ensemble des élèves de sixième ont été évalués en français et en mathématiques sur support numérique. En français, plus de huit élèves sur dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences évaluées en début de sixième. En mathématiques, ils sont un peu plus de sept sur dix. Les écarts entre académies sont importants et renvoient à d'autres résultats similaires observés dans la suite de la scolarité.

*Source : DEPP, Note d'information N°18.19 – Août 2018*

### [60 700 élèves allophones en 2016-2017 : 90 % bénéficient d'un soutien linguistique](#)

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, près de 60 700 élèves ayant des besoins éducatifs particuliers dans le domaine de l'apprentissage du français langue seconde ont été scolarisés en école élémentaire, en collège ou en lycée.

*Source : DEPP, Note d'information N°18.15 – Juin 2018*

### [Journée défense et citoyenneté 2018 : plus d'un jeune Français sur dix en difficulté de lecture](#)

En 2018, 11,5 % des jeunes participants à la journée défense et citoyenneté (JDC) rencontrent des difficultés dans le domaine de la lecture. La moitié d'entre eux peut être considérée en situation d'illettrisme. Par ailleurs, près d'un jeune sur dix a une maîtrise fragile de la lecture. Les jeunes des DOM sont particulièrement concernés par les difficultés de lecture. En France métropolitaine, c'est au nord que les difficultés de lecture sont les plus fréquentes.

*Source : DEPP, Note d'information N°19.20 – Juin 2019*

### [Diplômes – formations en 2016](#)

Recensement de la population– Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...

*Source : Insee, Chiffres détaillés – Juin 2019*

### [Collectivités territoriales : budget enseignement supérieur et vie étudiante](#)

Données régionales

*Source : Mesri – Sies – Février 2019*

### [Opendata de l'enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

100 jeux de données avec une recherche par mots clés

*Source : Mesri – Sies - 2019*

## [Guadeloupe](#)

### [Académie en chiffres 2018-2019](#)

*Source : Académie Guadeloupe – Avril 2019*

### [Déclassement en Guadeloupe : plus d'un tiers des débutants exercent un métier pour lequel ils sont surqualifiés](#)

En Guadeloupe, quatre actifs sur dix sont en situation de déclassement scolaire au début de leur carrière professionnelle. C'est dans les catégories socioprofessionnelles les plus modestes (ouvriers et employés) que l'on trouve le plus de déclassés, suivent ensuite les artisans, les agriculteurs, les commerçants et les chefs d'entreprise. Les bacheliers, les diplômés de CAP, BEP et Bac +5 sont davantage concernés.

*Source : Insee Analyses Guadeloupe N°34 – décembre 2018*

## [Martinique](#)

### [L'académie en chiffres 2018-2019](#)

*Source : Académie Martinique – Mai 2019*

### [Amélioration sur le front de l'illettrisme](#)

En 2014, l'illettrisme touche 13 % des personnes de 16 à 65 ans résidant en Martinique. L'illettrisme baisse en Martinique de deux points entre 2006 et 2014 malgré un vieillissement de la population. Les hommes sont plus souvent que les femmes en situation préoccupante face à l'écrit. Les conditions de vie durant l'enfance, et plus particulièrement la réussite scolaire et l'environnement familial, seraient les principaux facteurs explicatifs de l'illettrisme. Les performances des Martiniquais sont moins bonnes en calcul et en compréhension orale qu'à l'écrit.

*Source : Insee Dossier Martinique N°8 – Mars 2018*

## Guyane

### [Académie en chiffres : constat d'effectifs 2018](#)

*Source : Académie Guyane – Avril 2019*

### [Beaucoup de jeunes et peu d'emplois - insertion professionnelle des 15-29 ans](#)

La Guyane connaît, depuis plus d'un demi-siècle, une forte croissance démographique. Sa population est jeune, la moitié ayant moins de 25 ans. L'accès à l'emploi des jeunes est difficile, en particulier pour les moins diplômés et les étrangers. Les emplois et les formations sont concentrés autour de Cayenne, rendant problématique l'éloignement géographique à l'emploi d'une partie de la population. Les plus jeunes ne sont pas tous scolarisés, et notamment la population immigrée. Certains d'entre eux migrent vers la France métropolitaine afin de poursuivre leurs études ou de rechercher un emploi.

*Source : Insee Analyses Guyane n°39 – juillet 2019*

## La Réunion

### [Chiffres clés de l'académie 2017-2018](#)

*Source : Académie La Réunion - 2019*

### [L'entrée dans la vie professionnelle - Le diplôme, accélérateur de l'insertion professionnelle](#)

À La Réunion, 30 % des jeunes décrochent leur premier emploi moins d'un an après la fin de leurs études. Le diplôme apparaît comme le meilleur visa pour occuper rapidement un emploi. Les Réunionnais sans diplôme du supérieur s'insèrent en revanche beaucoup plus lentement. La plupart des jeunes débutent leur vie professionnelle dans le secteur du commerce ou des services, et non plus dans l'agriculture ou comme employés de maison. Au premier emploi, 18 % des jeunes Réunionnais sont d'une catégorie sociale plus élevée que celle de leur père.

*Source : Insee Analyses Réunion N°36 – décembre 2018*

## Mayotte

### [L'Éducation en chiffres 2018-2019](#)

*Source : Vice-rectorat Mayotte – Juin 2019*

### [Mayotte : formation en 2017](#)

Tableaux détaillés par commune issus du Recensement de la population

*Source : Insee chiffres détaillés – Août 2019*

## Nouvelle-Calédonie

### [Les chiffres de l'éducation 2018](#)

*Source : Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie – Septembre 2018*

### [Prévisions d'effectifs d'élèves en Nouvelle-Calédonie pour les années 2018 et 2019 et projections à l'horizon 2030](#)

Les effectifs dans le premier degré demeureront stables à la rentrée 2018 avec 34 750 élèves. À la rentrée 2019, les effectifs progresseront légèrement pour atteindre 34 800 élèves. La baisse prévue des effectifs du second degré scolarisés en formation pré-baccalauréat, pour les rentrées 2018 et 2019, devrait continuer jusqu'en 2026 où les effectifs atteindraient 28 800 élèves, soit 2 000 élèves de moins par rapport à la rentrée 2017.

*Source : Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie – Janvier 2018*

## **Jeunesse, sport, culture<sup>53</sup>**

### **[Publications concernant plusieurs DOM ou COM](#)**

#### [Panorama statistique – Jeunesse, Sports, Cohésion sociale](#)

Données départementales

*Source : DREES-INJEP – 2018*

#### [Tableaux statistiques relatifs au recensement des licences sportives de 2017](#)

*Source : INJEP-MEDES - 2018*

#### [Atlas national des fédérations sportives](#)

Cet Atlas vise à doter les acteurs du sport, professionnels des collectivités locales, du mouvement sportif ou des champs économiques, élus et agents de l'État, d'éléments de diagnostic et d'aide à la décision permettant de mieux connaître les pratiques sportives encadrées et leur évolution.

*Source : INJEP – Juin 2019*

#### [Atlas régional de la culture 2018](#)

L'Atlas régional de la culture illustre, sous forme de cartes et graphiques, des données relatives à la culture, disponibles à l'échelle nationale et à un échelon territorial plus fin.

*Source : Ministère de la culture - DEPS, Etudes et statistiques – Décembre 2018*

#### [Licences sportives saison 2016/2017](#)

Données par département et région

*Source : Insee Chiffres-clés – Novembre 2018*

---

<sup>53</sup> Chapitres 2.9, 2.10 et 2.11 du présent rapport.

### [Baromètre national des pratiques sportives 2018](#)

En 2018, 66 % des Français de plus de 15 ans (soit un peu plus de 36 millions) ont eu une pratique sportive au cours des 12 derniers mois. La course et la marche (40 %), les activités de la forme et de la gymnastique (22 %), les sports aquatiques et nautiques (20 %) et les sports de cycles et motorisés (18 %) sont les univers le plus souvent cités.

*Source : INJEP - Crédoc – Janvier 2019*

### [Données sur les accueils collectifs de mineurs sur la période 2009-2010 à 2017-2018](#)

Données par département et région

*Source : INJEP - 2018*

## **[Nouvelle-Calédonie](#)**

### [Licenciés sportifs par province et par activité sportive de 1996 à 2018](#)

*Source : Isee – Juillet 2019*

### [Chiffres clés Culture](#)

Pratiques culturelles, établissements et salariés

*Source : Isee – Août 2019*

## **Logement<sup>54</sup>**

### **[Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM](#)**

#### [Construction de logements - Nombre de logements autorisés/commencés de 2000 à 2019](#)

*Source : Insee, séries chronologiques – Mars 2019*

#### [Logement](#)

Accès aux publications et aux données nationales, régionales et départementales par sous-thème : logements neufs, logements anciens, construction de locaux non résidentiels, parc locatif social...

*Source : SDES*

#### [Logements sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2018](#)

Comparaisons régionales et départementales

*Source : Insee Chiffres-clés – Décembre 2018*

<sup>54</sup> Chapitre 2.12 du présent rapport.

Recensement de la population

[Logement](#) – Résultats 2016 pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...

*Source : Insee Chiffres détaillés – Juin 2019*

## **Guadeloupe**

### **Ménages propriétaires en Guadeloupe : un statut d'occupation plus difficile à atteindre**

En Guadeloupe, la part de ménages propriétaires diminue entre 1990 et 2014 malgré une forte hausse de leur nombre. Des spécificités locales, comme la raréfaction des zones constructibles expliquent les divergences d'évolution avec la France hexagonale. Enfin, les évolutions sociétales ont modifié le profil du ménage propriétaire.

*Source : Insee Flash Guadeloupe N° 104 – Novembre 2018*

### **Publications RPLS**

Analyses des chiffres issus du répertoire du parc locatif social (RPLS), enquête annuelle réalisée auprès des bailleurs sociaux de Guadeloupe

*Source : Deal Guadeloupe – Octobre 2018*

### **Publications Sitadel**

Analyses des chiffres sur la construction neuve issus des autorisations de permis de construire en Guadeloupe.

*Source : Deal Guadeloupe – Octobre 2018*

### **Un parc de logements dynamique et davantage de logements vacants**

En Guadeloupe, le parc de logements augmente en moyenne de 3 500 logements par an entre 2010 et 2015. Cet accroissement est porté par une hausse importante des résidences secondaires et des logements vacants. Les résidences principales y contribuent également, malgré la baisse de la population. La réduction de la taille des ménages explique en partie cette croissance. En revanche, la part des ménages propriétaires reste stable sur la période.

*Source : Insee Flash Guadeloupe N° 92 – Juin 2018*

## **Martinique**

### **En 2014, les ménages martiniquais éprouvent plus de difficultés à acheter un logement**

En Martinique, le taux de ménages propriétaires diminue entre 1990 et 2014 malgré une forte hausse de leur nombre. Des spécificités locales comme la raréfaction des zones constructibles, expliquent les divergences d'évolution avec la France hexagonale. Enfin, les évolutions sociétales ont modifié le profil du ménage propriétaire.

*Source : Insee Flash Martinique N°105 – Novembre 2018*

### [Un parc de logements en hausse et davantage de logements vacants](#)

En Martinique, le nombre de logements augmente de 3 000 par an entre 2010 et 2015. La moitié de ces nouveaux logements sont des logements vacants. Le nombre de résidences principales est également en hausse, malgré la baisse de la population. La réduction de la taille des ménages explique en partie cette croissance. En revanche, l'augmentation du parc de logements se caractérise par une baisse des ménages propriétaires sur la période.

*Source : Insee Flash Martinique N°93 – Juin 2018*

## [Guyane](#)

### [Les ménages propriétaires sont toujours minoritaires en Guyane](#)

En Guyane, la part de ménages propriétaires de leur logement est la plus faible de France en 2014. Des spécificités locales expliquent cet écart avec la France. La maison est l'habitation privilégiée par les ménages propriétaires. Depuis 1990, la taille moyenne des logements a augmenté alors que celle des ménages est restée stable.

*Source : Insee Flash Guyane N°97 – Novembre 2018*

### [Un parc de logements en plein essor et davantage de logements vacants](#)

En Guyane, le parc de logements augmente fortement entre 2010 et 2015. Le dynamisme démographique explique en grande partie cet essor. Malgré un besoin élevé en logements, la vacance est en hausse. Les nouveaux logements se concentrent essentiellement sur l'île de Cayenne et Macouria. Autre particularité du parc, la part des ménages propriétaires est en baisse et ceux-ci demeurent moins nombreux que les locataires.

*Source : Insee Flash Guyane N°87 – Juin 2018*

## [La Réunion](#)

### [Les propriétaires de logements à La Réunion de 1990 à 2014](#)

En 2014, la moitié des ménages réunionnais sont propriétaires de leur logement. Cette part est plus faible qu'en 1990. En effet, le nombre de ménages locataires a progressé plus fortement sur la période que celui des ménages propriétaires. Le taux de propriétaires baisse parmi les ménages modestes. Au contraire, la part de propriétaires augmente parmi les cadres et parmi les professions intermédiaires à un degré moindre. À La Réunion, 95 % des ménages propriétaires vivent dans une maison.

*Source : Insee Flash Réunion N°142 – Novembre 2018*

### [Les besoins en logements à La Réunion à l'horizon 2035](#)

L'Insee et la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement se sont associés pour réaliser une étude de prospective sur les besoins en logements à La Réunion à l'horizon 2035, par intercommunalité. Cette étude vise à décrire les besoins induits par l'augmentation future du nombre de ménages, en lien avec la croissance de la population, son vieillissement et l'évolution des modes de cohabitation.

*Source : Insee Dossier Réunion N°6 – Octobre 2018*

### [Les logements à La Réunion de 2010 à 2015](#)

En 2015, les ménages réunionnais occupent 319 100 logements à titre de résidences principales. Depuis 2010, leur nombre progresse de 1,9 % par an, à un rythme deux fois supérieur à celui de la métropole. Moins de personnes vivent sous le même toit du fait du vieillissement de la population et de l'évolution des modes de cohabitation : la baisse de la taille des ménages est ainsi le principal moteur de la croissance des résidences principales entre 2010 et 2015.

*Source : Insee Flash Réunion N°133 – Juin 2018*

## **[Mayotte](#)**

### [Mayotte : logement en 2017](#)

Recensement de la population

*Source : Insee Chiffres détaillés – Août 2019*

### [L'état du logement à Mayotte fin 2013](#)

Tableaux détaillés issus de l'enquête logement 2013

*Source : Insee Chiffres détaillés – Janvier 2018*

## **[Nouvelle-Calédonie](#)**

### [Moins de transactions en 2017, mais les prix constatés ne baissent pas. Seules les ventes de villas progressent](#)

2017, 2 710 transactions immobilières, tous types de biens confondus, ont été conclues auprès des quatre notaires participant à l'enquête. Les ventes annuelles de biens immobiliers reculent de 9 % cette année, après -7 % en 2016. Pour autant, le marché se maintient, puisque le prix médian constaté (voir encadré n°1) des transactions reste en hausse, y compris par principale nature de biens

*Source : Isee Synthèses N°39 – Janvier 2019*

## **Justice et sécurité intérieure<sup>55</sup>**

### **[Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM](#)**

#### [Fiche « Outre mer » du bilan annuel « Insécurité et délinquance en 2018 »](#)

Malgré une baisse de plusieurs indicateurs de délinquance enregistrée en 2018, les territoires ultramarins restent plus exposés que la métropole aux infractions violentes. Les territoires ultramarins présentent toutefois des dynamiques variées, qui sont décrites dans cette fiche.

*Source : Ministère de l'intérieur – SSMSI – Interstat - Janvier 2019*

55 Chapitre 2.13 du présent rapport.

### [Crimes et délits enregistrés par les services de gendarmerie et de police depuis 2012 \(DOM, COM\)](#)

*Source : Ministère de l'intérieur – mars 2019*

### [Les homicides en Guadeloupe et à Saint-Martin](#)

L'arme à feu est le moyen le plus utilisé pour commettre un meurtre en Guadeloupe et à Saint-Martin. Exploitation des données des victimes d'homicides intentionnels enregistrées par l'institut médico-légal des Antilles suite aux décès suspects intervenus dans l'archipel de la Guadeloupe et dans l'île de Saint-Martin.

*Source : INHESJ, ONDPR – Février 2018*

## **Wallis-et-Futuna**

### [Evolution des accidents survenus à Wallis & Futuna de 2000 à 2018](#)

*Source : STSEE, Brigade de la Gendarmerie de Mata'utu - 2019*

## **Équipements et services dans les territoires<sup>56</sup>**

## **Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM**

### [Dénombrement des équipements en 2018 \(commerce, services, santé...\)](#)

*Source : Insee, base de données – Juin 2019*

### [En cinq ans, davantage de services à la population dans les grandes villes](#)

Entre 2012 et 2017, le nombre de points d'accès à des services à la population a augmenté. C'est le cas notamment pour certains services de proximité (taxis, artisans du bâtiment, etc.). Ces évolutions modifient peu la hiérarchie entre régions, celles du Sud présentant toujours davantage de points d'accès par habitant.

*Source : Insee Focus N°125 – Septembre 2018*

### [Dans les communes les moins dotées en services, artisans du bâtiment et restaurants sont les plus présents](#)

Plus de 12 000 communes, hébergeant 2,5 millions de personnes, offrent en leur sein entre un et cinq types de services de proximité. Dans ces communes, les artisans et les restaurants sont les plus présents, suivis des services de réparation automobile et de matériel agricole. Les commerces alimentaires, comme les boulangeries ou les supérettes, n'apparaissent de façon significative que dans les communes offrant au moins dix types de services de proximité.

*Source : Insee Focus N°113 – Mai 2018*

<sup>56</sup> Chapitre 2.14 du présent rapport.

## **La Réunion**

### Les points d'accès aux services par commune de 2012 à 2017

En 2017, La Réunion offre 25 000 points d'accès aux services à ses habitants, publics ou privés. Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-André sont les communes les mieux dotées, à l'inverse de Sainte-Suzanne, Sainte-Rose et Saint-Philippe. Cependant, dans toutes les communes de l'île, les habitants bénéficient d'une gamme étendue de services de proximité (écoles, épiceries, etc.).

*Source : Insee Flash Réunion N°142 – Novembre 2018*

## **Prix à la consommation<sup>57</sup>**

### **Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM**

#### Indice des prix à la consommation

Résultats par regroupement de produits et produits détaillés (COICOP) – indicateurs sur chacun des 5 DROM

*Source : Insee, séries chronologiques – Octobre 2019*

## **Guadeloupe**

### Prix stables en avril 2019 (+ 0,1 %) ; hausse de 1,4 % sur un an

Les prix sont restés stables entre mars et avril 2019 (+ 0,1 %). Les prix de l'alimentation n'ont pas progressé sur le mois (+ 0,1 %). Les prix des produits manufacturés ont faiblement augmenté de 0,2 %. L'augmentation des prix de l'énergie est nette : + 2,3 %. Les prix du secteur des services ont baissé de 0,5 %. La croissance des prix est de 1,4 % sur l'année.

*Source : Insee Flash Guadeloupe N°120 – Juin 2019*

## **Martinique**

### Pas d'inflation en avril ; une hausse annuelle des prix de 1,6 %

Les prix sont stables entre mars et avril 2019. Les prix de l'alimentation et des services baissent respectivement de 0,4 et 0,6 %. Quant aux produits manufacturés et à l'énergie, leurs prix augmentent fortement de 4,2 et 2,6 %. Sur un an, l'inflation est de 1,6 %.

*Source : Insee Flash Martinique N°121 – Juin 2019*

## **Guyane**

### Augmentation des prix de 0,3 % en avril 2019 et de 1,2 % sur un an

L'indice des prix à la consommation des ménages de Guyane croît modérément, entre mars et avril 2019 (+ 0,3 %). Les prix de l'énergie et des services contribuent à cette augmentation. Par rapport à avril 2018, les prix à la consommation progressent de 1,2 %.

*Source : Insee Flash Guyane N°110 – Juin 2019*

<sup>57</sup> Chapitre 2.15 du présent rapport.

## **La Réunion**

### **Les prix augmentent de 0,3 % en mai 2019**

En mai 2019, les prix à la consommation augmentent de 0,3 % à La Réunion. L'accentuation de la hausse des prix de l'énergie s'accompagne du rebond dans les prix des services, avec notamment l'augmentation des prix du transport aérien, et de la poursuite de l'augmentation des prix du tabac. Sur un an, les prix augmentent 0,5 % à La Réunion et de 0,9 % en France hors Mayotte.

*Source : Insee Flash Réunion N°157 – Juin 2019*

## **Mayotte**

### **Mai 2019 : hausse des prix de 0,3 %**

En mai 2019, les prix des biens et services à la consommation des ménages augmentent de 0,3 % à Mayotte. La hausse des prix des hydrocarbures et des services est atténuée par la baisse des prix des produits manufacturés et de l'alimentation. Sur les douze derniers mois, les prix diminuent de 0,3 % à Mayotte, alors qu'ils augmentent de 0,9 % en France hors Mayotte.

*Source : Insee Flash Mayotte N°88 – Juin 2019*

### **Les prix augmentent de 0,3 % en 2018**

En 2018, les prix augmentent de 0,3 % à Mayotte par rapport à 2017, du fait de la hausse conjuguée des prix de l'alimentation, des services, de l'énergie et du tabac. Ces augmentations sont atténuées par la baisse des prix des produits manufacturés. L'inflation est nettement moins élevée qu'en métropole (+ 1,8 %).

*Source : Insee Flash Mayotte N°80 – Janvier 2019*

## **Polynésie française**

### **Les prix des produits alimentaires diminuent de 3 % en 2018**

En 2018, en moyenne annuelle, les prix diminuent de 0,7 % en Polynésie française, en lien avec la baisse de 3,0 % des prix des Produits alimentaires et boissons non alcoolisées. La concurrence sur le marché des communications continue de profiter aux consommateurs et participe au repli de l'indice général. L'inflation sous-jacente est négative en 2018 (- 0,9 %) alors qu'elle était restée positive jusqu'en 2017.

*Source : ISPF, Points Forts Bilans N°5 – Mai 2019*

## **Nouvelle-Calédonie**

### **L'inflation reprend lentement en 2017**

Tous postes de consommation confondus, l'inflation calédonienne est de +1,2 % entre décembre 2016 et décembre 2017. La progression des prix redémarre lentement après quatre années de faible inflation.

*Source : Isee – Août 2018*

## Wallis-et-Futuna

### Les indices des prix à la consommation de 2018

*Source* : STSEE – Septembre 2019

## Saint-Pierre-et-Miquelon

### Indice des prix à la consommation 2nd trimestre 2019

Au cours du deuxième trimestre 2019, le niveau général des prix à la consommation des ménages de Saint-Pierre-et-Miquelon a augmenté de 0.47% (+ 0.48 % hors tabac).

A titre de comparaison, l'indice avait subi une augmentation de 0.23 % pour la même période en 2018.

Sur un an, de juin 2018 à juin 2019, son évolution s'établit à + 2.27% (+ 2.30 % hors tabac).

*Source* : Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon – Juillet 2019

## **Activité productrice et démographie des entreprises<sup>58</sup>**

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### Créations d'entreprises et d'établissements au cours de l'année 2018

*Source* : Insee – Bases de données : REE fichiers détail – Mai 2019

#### Fichier Stocks d'entreprises et d'établissements au 31 décembre 2017 : données semi-définitives

*Source* : Insee – Bases de données : REE fichiers détail – Mai 2019

#### Ratios sectoriels 2016-2017

*Source* : IEDOM – Mars 2019

## Guadeloupe

### Sept entreprises sur dix font appel à des sous-traitants en 2016

En 2016, 71 % des entreprises guadeloupéennes des secteurs marchands ont eu recours à la sous-traitance, pour un montant de 633 millions d'euros. Cette pratique concerne toutes les entreprises quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité.

*Source* : Insee Analyses Guadeloupe N°31 – Mars 2019

### Fragile amélioration de l'activité commerciale et industrielle en 2015

Après une année 2014 mitigée, l'économie guadeloupéenne reste fragile malgré l'amélioration de certains indicateurs économiques. Dans ce contexte, les entreprises principalement marchandes ont créé 2,8 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2015.

*Source* : Insee Analyses Guadeloupe N°31 – Août 2018

<sup>58</sup> Chapitre 2.16 du présent rapport.

## Martinique

### Sept entreprises sur dix font appel à des sous-traitants en 2016

En 2016, 69 % des entreprises martiniquaises des secteurs marchands ont eu recours à la sous-traitance, pour un montant de 617 millions d'euros. Cette pratique concerne toutes les entreprises quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité.

*Source : Insee Analyses Martinique N°31 – Mars 2019*

### En 2015, l'activité industrielle résiste

Malgré une année 2014 marquée par l'apparition des premiers signes de reprise, l'économie martiniquaise affiche des signaux toujours contrastés en 2015. Dans ce contexte, les entreprises principalement marchandes martiniquaises ont créé près de 3,1 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2015.

*Source : Insee Analyses Martinique N°26 – Août 2018*

## Guyane

### Sept entreprises sur dix font appel à des sous-traitants en 2016

En 2016, 69 % des entreprises guyanaises des secteurs marchands ont eu recours à la sous-traitance, pour un montant de 292 millions d'euros, en baisse de 5 % par rapport à 2015. Cette pratique concerne toutes les entreprises quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité.

*Source : Insee Analyses Guyane N°37 – Mars 2019*

### En 2015, le secteur de la construction demeure fragile

Malgré une année 2014 marquée par une forte croissance, l'économie guyanaise affiche des signaux plus contrastés en 2015. Dans ce contexte, les entreprises principalement marchandes guyanaises ont créé près de 1,2 milliard d'euros de valeur ajoutée en 2015.

*Source : Insee Analyses Guyane N°30 – Août 2018*

## La Réunion

### Les entreprises réunionnaises créent 7,2 milliards d'euros de valeur ajoutée

L'investissement, largement porté par les activités immobilières, s'élève à 2 milliards d'euros. Il est concentré sur quelques entreprises, puisque 5 % des entreprises hors micro-entreprises réalisent 93 % de l'investissement.

*Source : Insee Flash Réunion N°144 – Décembre 2018*

### La place des groupes dans le tissu productif réunionnais

À La Réunion, les groupes dont le centre de décision est situé à l'extérieur de l'île ont une influence limitée sur l'économie : ils emploient un quart de l'emploi salarié des secteurs marchands, contre près de la moitié en province. En particulier, les groupes étrangers sont très peu présents (4 % de l'emploi salarié).

*Source : Insee Analyses Réunion N°33 – Juin 2018*

### [Une création d'entreprises dynamique, moteur des créations d'emplois du secteur marchand](#)

La création d'entreprises, hors micro-entrepreneurs, reste plus dynamique sur l'île qu'ailleurs. En 2017, 5 100 entreprises sont créées. Leur pérennité progresse, surtout pour les sociétés. Ces nouvelles entreprises créent davantage d'emploi dans le secteur marchand que celles déjà existantes.

*Source : Insee Flash Réunion N°130 – Juin 2018*

## **[Mayotte](#)**

### [Les créations en forte baisse en 2018](#)

En 2018, les créations d'entreprises baissent fortement : 758 entreprises ont été créées à Mayotte, soit 18 % de moins qu'en 2017. C'est dans le commerce de détail que la baisse est la plus forte (- 32 %), alors que le nombre de créations augmente de 5 % dans les services.

*Source : Insee Flash Mayotte N°81 – Janvier 2019*

### [Les entreprises formelles génèrent 539 millions d'euros de richesse](#)

En 2016, les entreprises marchandes mahoraises dégagent 539 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 1,66 milliard d'euros. Ces entreprises emploient 11 350 personnes en équivalent temps plein. Elles investissent 118 millions d'euros.

*Source : Insee Flash Mayotte N°78 – Janvier 2019*

### [De nombreuses entreprises informelles pour peu de richesse créée](#)

En 2015, à Mayotte, les entreprises informelles représentent les deux tiers des entreprises marchandes. Mais elles ne génèrent que 9 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des entreprises, soit 54 millions d'euros. Elles investissent peu et leur productivité est faible.

*Source : Insee Analyses Mayotte N°16 – Février 2018*

## **[Polynésie française](#)**

### [Les entreprises polynésiennes en 2017](#)

En 2017, le nombre de créations d'entreprises nouvelles dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services fléchit de 7 % par rapport à 2016. Les entreprises créées restent prépondérantes dans le secteur tertiaire et représentent 81 % des créations. Les secteurs de l'industrie et de la construction connaissent une baisse des créations d'entreprises en 2017.

*Source : ISPF, Points Forts Bilans N°3 – Février 2019*

## **[Nouvelle-Calédonie](#)**

### [La démographie des entreprises](#)

*Source : Isee, les données, tableaux et séries statistiques de 1995 à 2019*

## Recherche et développement<sup>59</sup>

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Collectivités territoriales : budget R&T \(recherche et transfert de technologie\) de 2003 à 2017](#)

*Source : Mesri-Sies – février 2019*

[Opendata de l'enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

100 jeux de données avec une recherche par mots clés

*Source : Mesri – Sies - 2019*

## Tourisme<sup>60</sup>

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Tourisme en 2019](#)

Hébergements touristiques – Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...

*Source : Insee, Chiffres détaillés – Août 2019*

[Le tourisme aux Antilles : à la reconquête d'une plus large clientèle](#)

Le tourisme dans les territoires ultramarins constitue l'un des atouts de l'économie locale. Une meilleure desserte par avion et par bateau de croisière permet d'accueillir une plus large clientèle principalement métropolitaine mais également antillaise et américaine. Si le Sud Grande-Terre, Deshaies, les Saintes en Guadeloupe et l'Espace Sud en Martinique concentrent l'essentiel de la fréquentation touristique, les autres communes donnent accès à un tourisme diversifié.

*Source : Insee analyses Guadeloupe n°33 et Insee Analyses Martinique n°29 – Novembre 2018*

### Guadeloupe

[Les touristes récepteurs : 649 891 touristes de séjour](#)

69% des touristes résident en France hexagonale. La Guadeloupe est une destination loisirs/vacances pour 56% des touristes. 47% des touristes ont résidé à Gosier, Sainte-Anne ou Saint-François

*Source : Région Guadeloupe, Observatoire régional du tourisme – Mars 2018*

<sup>59</sup> Chapitre 2.17 du présent rapport.

<sup>60</sup> Chapitre 2.18 du présent rapport.

## Martinique

### Les croisiéristes portent le tourisme martiniquais à son plus haut niveau

En 2017, la fréquentation touristique en Martinique connaît une forte croissance (+ 16,4 %), comparativement à 2016. Cette dernière est portée par le tourisme de séjour (+ 3,1 %), par la stabilité du tourisme de plaisance (+ 0,1 %) et par le flux très important des croisiéristes (+ 44,5 %).

*Source : Insee conjoncture N°4, Bilan économique 2017 – Mai 2018*

## Guyane

### Les touristes récepteurs et les touristes résidents

82 % des touristes récepteurs viennent en Guyane pour un séjour de moins de 30 jours. Parmi eux, 72 % sont de l'hexagone, ils dépensent en moyenne 1 528 euros et la durée de leur séjour est de 10,6 jours en moyenne. Parmi les touristes résidents, 61% des Guyanais ont voyagé hors de Guyane sur les 3 ans et 61% ont effectué un déplacement professionnel ou de loisir.

*Source : Comité du tourisme de la Guyane, 2018*

## La Réunion

### Une fréquentation qui pâtit du mouvement social de fin d'année

Avec 1 196 100 nuitées en 2018, la fréquentation de l'ensemble des hôtels réunionnais recule de 1 % par rapport à 2017. Les mouvements sociaux de fin d'année, les intempéries de début d'année et la fermeture d'établissements ont eu un impact négatif sur la fréquentation hôtelière. Celle-ci progresse néanmoins pour les hôtels de l'Ouest.

*Source : Insee Flash Réunion N°152 – Mars 2019*

### Fréquentation touristique

L'année 2017 aura été une année intensément fructueuse et historique pour le tourisme réunionnais, ponctuée par trois records :

- le cap du demi-million de touristes extérieurs est franchi,
- la barre des 350 millions d'euros de recettes extérieures du tourisme est franchie,
- un total de 43 276 croisiéristes sur l'année civile 2017, ce qui constitue là aussi le nouveau record.

*Source : Comité Régional du tourisme, Observatoire régional du tourisme île de la Réunion – Février 2018*

## Mayotte

### La fréquentation touristique augmente fortement en 2017

En 2017, la fréquentation touristique est en hausse sensible de 21 %. Ainsi, 62 000 touristes sont venus à Mayotte, après huit années de stagnation autour de 50 000 touristes. Les voyageurs en provenance de La Réunion et de la métropole sont venus plus nombreux, certainement en lien avec l'implantation de la nouvelle ligne directe Mayotte-Paris et l'intensification des vols vers La Réunion.

*Source : Insee analyses Mayotte N°17 – Mai 2018*

## **Polynésie française**

### Tableau de bord du tourisme - Année 2018

En 2018, la Polynésie française a accueilli 216 268 touristes, soit une hausse de 8,7 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse profite essentiellement à l'hébergement marchand mais concerne aussi le tourisme affinitaire.

*Source : Ispf, Point conjoncture N°12 – Avril 2019*

### La fréquentation touristique progresse de 3,4 %

En 2017, la fréquentation touristique de la Polynésie française a progressé de 3,4 % et s'est établie à 198 959 touristes. La croissance de la clientèle accueillie en hébergement terrestre marchand (+ 4,7 %) contribue pour 3,4 points à la croissance totale.

*Source : ISPF, Points forts Bilans N°5 : Le bilan du tourisme en 2017 – Novembre 2018*

### Polynésie française : une destination globalement très satisfaisante

Les sources non commerciales sont très importantes dans l'information sur la destination. La moitié des touristes venus en Polynésie française se sont principalement informés auprès de leurs réseaux personnels. Compte tenu de cette particularité, la satisfaction des touristes est un enjeu essentiel du développement de la fréquentation.

*Source : ISPF, Points forts Études N°6 : Enquête satisfaction touristique 2017 – Novembre 2018*

## **Nouvelle-Calédonie**

### Plus de 120 000 touristes en 2017

En 2017, 120 700 touristes sont arrivés en Nouvelle-Calédonie, soit une hausse de 4 % par rapport à l'année précédente. L'activité touristique calédonienne poursuit sa progression pour la troisième année consécutive.

*Source : Isee, Analyses résultats commentés – Mai 2018*

## **Énergie<sup>61</sup>**

### **Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM**

#### Bilan énergétique de la France pour 2017

*Source : SDES – Février 2019*

#### Chiffres clés des énergies renouvelables. Édition 2019

*Source : SDES – Mai 2019*

61 Chapitre 2.19 du présent rapport.

## **Guadeloupe**

### Chiffre clés de l'énergie 2017

L'augmentation des consommations d'énergie amorcée en 2015 se confirme en 2017 (+1,1%). Cette évolution des consommations cache une grande disparité selon les types de sources d'énergie consommés : le domaine des transports progresse en moyenne (+ 1.5%), alors que le domaine de l'électricité diminue (-1,9%).

*Source : OREC Guadeloupe – Edition 2018*

## **Martinique**

### Bilan énergétique Martinique 2016

*Source : Agence martiniquaise de l'énergie, Chiffres clés – Edition 2018*

## **La Réunion**

### Bilan énergétique 2018 de l'île de La Réunion

*Source : Observatoire Energie Réunion – Edition 2019*

## **Polynésie française**

### Les dépenses en énergie des ménages polynésiens

En 2015, les dépenses des ménages en énergie domestique se sont élevées à 11,7 milliards de francs, soit en moyenne 163 000 F.CFP par an et par ménage. La part de budget est légèrement moindre que celle (4,7 %) observée en 2000 (5,3 %). L'électricité constitue 84 % des dépenses en énergie domestique.

*Source : ISPF, Points forts Etudes N°8 – Janvier 2019*

## **Nouvelle-Calédonie**

### Rapport d'activité DIMENC, Service énergie – 2017

L'importation de combustibles fossiles de la Nouvelle-Calédonie se monte en 2017 à 1563,42 ktep, soit un recul de -2,2% par rapport à 2016. La consommation primaire de combustibles fossiles évolue très sensiblement (+0,4%) par rapport à l'année précédente.

*Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie de Nouvelle-Calédonie – Édition 2018*

## **Wallis-et-Futuna**

### L'eau, l'électricité et les hydrocarbures

*Source : STSEE, Statistiques diverses - 2019*

## Environnement<sup>62</sup>

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### Biodiversité. Les chiffres clés

*Source* : SDES, Agence française pour la biodiversité, Observatoire naturel de la biodiversité – Décembre 2018

#### Bilan de la qualité de l'air extérieur en France en 2017

*Source* : SDES – Octobre 2018

#### Utilisation du territoire en 2015

Les sols naturels (forêts, landes, cours d'eau, lacs, marais, mangroves) occupent plus de la moitié du territoire en Martinique, presque 60 % en Guadeloupe et 70 % à La Réunion.

*Source* : SSP, GraphAgri N°173 – Décembre 2018

### Guadeloupe

#### L'état de l'environnement en Guadeloupe

*Source* : DEAL Guadeloupe, Actualités : chiffres-clé 2017 – Novembre 2018

### Martinique

#### Les chiffres clés de l'environnement de la Martinique 2017

*Source* : Préfecture de la Martinique – Mars 2018

### La Réunion

#### Le profil environnemental de la Réunion

Le profil environnemental est un état des lieux de l'environnement régional qui sert de référence pour l'évaluation de l'impact environnemental des projets d'aménagement, comme des documents d'urbanisme et de planification.

*Source* : DEAL Réunion – Mars 2018

### Nouvelle-Calédonie

#### Zoom sur l'indicateur environnemental

Indicateurs économiques, de performance, de réussite, de croissance, etc. on en voit tous les jours dans les médias. Mais que nous disent-ils vraiment ? À l'heure du big data, toutes les activités humaines aboutissent d'une façon ou d'une autre à la production de masses d'informations qui n'ont d'intérêt que si on arrive à les « faire parler ».

*Source* : Observatoire de l'environnement Nouvelle-Calédonie – Juillet 2018

62 Chapitre 2.20 du présent rapport.

## Transports<sup>63</sup>

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### Les taxis et VTC en 2016-2017

Fin 2017, le transport public particulier de personnes représentait 82 000 véhicules contre 71 500 fin 2016. Il y avait en 2016 près de 38 000 titulaires d'autorisations de stationnement pour 56 000 taxis. En province et dans les DOM, un taxi roule en moyenne 58 000 km par an, chiffre quasiment constant depuis 2010.

*Source* : Observatoire national des transports publics particuliers de personnes – Juillet 2018

#### L'activité des ports maritimes français repart en 2017

Après plusieurs années de stagnation consécutives à la crise financière de 2008, l'activité des ports maritimes français repart à la hausse en 2017. Cette reprise a surtout favorisé les marchandises conteneurisées et en roulier.

*Source* : SDES – Décembre 2018

#### Immatriculations de véhicules neufs en 2018

*Source* : Insee : Chiffres-clés – Février 2019

#### Statistiques annuelles des aéroports de 1998 à 2018

*Source* : Union des aéroports français – mise à jour 2019

### Guadeloupe

#### Bilan 2014-2015

Ce numéro retrace le bilan des années 2014 et 2015 et présente les perspectives. Il en ressort une augmentation de l'activité en matière de transport, notamment aérien et maritime, mais aussi la nécessité d'accentuer les efforts dans les domaines de la circulation et sécurité routières.

*Source* : Observatoire Régional du transport, Chiffres & Analyses N°12

### Martinique

#### Bilan du trafic portuaire 2016

*Source* : Grand port maritime de la Martinique – Octobre 2018

### Guyane

#### Le trafic portuaire 2017 du gpm-guyane en recul de 3 %

La baisse constatée en 2017 de l'activité portuaire porte un coup d'arrêt à l'augmentation de près de 10% annuels qui s'était amorcée en 2016 (par rapport à 2015). C'est plus de 25 000 tonnes de marchandises qui manquent à l'appel au 31 décembre 2017, confirmant ainsi l'impact des mouvements sociaux de mars-avril.

*Source* : Grand port maritime de Guyane – Avril 2019

63 Chapitre 2.21 du présent rapport.

## **La Réunion**

### Statistiques 2018 - trafic

*Source* : Grand port maritime de La Réunion – 2019

## **Nouvelle-Calédonie**

### Chiffres-clés du secteur transport

Indicateurs, données historiques, transport de marchandises et de voyageurs.

*Source* : Isee – 2018

## **Wallis-et-Futuna**

Statistiques diverses - Trafic maritime, Trafics aériens (international et domestique), Hydrocarbures.

*Source* : STSEE – juillet 2019

## **Agriculture<sup>64</sup>**

### **Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM**

#### En 2016, des exploitations moins nombreuses mais plus grandes

Dans les départements d'outre-mer, le nombre d'exploitations agricoles se réduit : un peu plus de 19 000 y sont dénombrées en 2016, soit 12 % de moins qu'en 2010. Une exploitation y dispose en moyenne de 5,8 hectares contre 5,4 six ans plus tôt.

*Source* : SSP, Agreste Primeurs N°350 – Juin 2018

#### Les notes de l'observatoire de l'économie agricole dans les Dom

Thèmes abordés : les concours publics à l'agriculture ultra-marine, l'évolution des soutiens publics à l'agriculture ultramarine entre 2014 et 2015, l'évolution des surfaces agricoles et de la production dans les DOM entre 2007 et 2015, les échanges de produits agricoles et agroalimentaires dans les départements d'outre-mer, production charges et revenus des producteurs de bananes en Guadeloupe, l'agriculture biologique dans les départements d'outre-mer.

*Source* : ODEADOM – Février 2018

#### Panorama de la richesse créée et du revenu agricole dans les départements d'Outre-mer

*Source* : ODEADOM – Octobre 2018

64 Chapitre 2.22 du présent rapport.

## Guadeloupe

### Mémento de la statistique agricole 2018

*Source : SSP, Agreste Guadeloupe – Novembre 2018*

### L'agriculture se relève après Maria

L'ouragan Maria de catégorie 5 a dévasté le sud de la Guadeloupe et a impacté l'ensemble de l'archipel dans la nuit du 18 septembre 2017. Les traces s'effacent progressivement, et l'année 2018 a été une année de mobilisation pour remettre les bananeraies en production, préserver la campagne de canne et remettre en culture les productions maraîchères.

*Source : DAAF Guadeloupe, Agreste Guadeloupe – Mai 2019*

### Bilan marché Gourdeliane 2017

L'année 2017 est marquée par le passage de cyclones qui ont fortement impacté la production et l'offre du marché. Le volume global des produits vendus sur le marché de Gourdeliane en 2017 est estimé à 1 900 tonnes soit 6% de moins que l'an passé.

*Source : DAAF Guadeloupe, Agreste N°9 – Avril 2018*

### La culture de la banane en Guadeloupe: Résultats de l'enquête pratiques culturales en arboriculture 2015

La culture de la banane en Guadeloupe occupe le troisième rang en terme de surface (2 400 ha source SAA 2015) après la canne à sucre et les prairies, soit 8 % de la surface agricole utile. Les parcelles implantées en variété cavendish dont la production est destinée principalement à l'exportation représentent une surface totale d'environ 2 000 ha.

*Source : DAAF Guadeloupe, Agreste Guadeloupe N°9 – Avril 2018*

## Martinique

### Mémento de la statistique agricole 2018

*Source : DAAF Martinique – Novembre 2018*

### Pratiques culturales en 2015 : Kou d'zyé sur celles de la banane en Martinique

La filière banane représente en Martinique un peu plus de 30% des surfaces agricoles cultivées faisant de celle-ci le premier produit agricole destiné à l'exportation. D'un point de vue économique, la production de banane représente en valeur plus de 70% de la production végétale de l'île.

*Source : DAAF Martinique, Agreste Dossier n°11 - Juillet 2018*

## Guyane

### Mémento agricole 2018

*Source : DAAF – Août 2018*

## **La Réunion**

### État des lieux de la pêche australe en 2017

En trois ans, le chiffre d'affaires des armements de pêche australe s'est accru de 60 % et s'élève en 2017 à 129 millions d'euros. Dans le même temps, l'emploi salarié des armements a progressé de 13 % : ils mobilisent 350 salariés, dont deux tiers vivent à La Réunion. Au total, la pêche à la légine et à la langouste génère 630 emplois en équivalent temps plein (ETP) en France, dont 570 à La Réunion.

*Source : Insee Analyses Réunion N°40 – Mai 2019*

### Mémento agricole 2018

*Source : Daaf La Réunion – Octobre 2018*

## **Mayotte**

### Etat des lieux de la filière « bovins lait » à Mayotte

Les objectifs de cette étude, réalisée en mai 2018 sur un panel de 43 éleveurs, étaient de mieux connaître les modes de conduite des troupeaux, d'établir les bilans en charges et produits et de déterminer en particulier les critères de rentabilité de l'atelier « lait » des exploitations.

*Source : Daaf Mayotte, Agreste N°88 – Mai 2018*

### Mémento agricole

*Source : Daaf Mayotte – Décembre 2018*

## **Polynésie française**

### Le bilan de la pêche en 2016

Entre 2015 et 2016, le volume de pêche de capture recule. La pêche hauturière notamment, qui constitue les deux tiers de la production, baisse, en lien avec la diminution des captures de thon obèse. Les exportations de produits de la pêche diminuent, elles aussi, les commandes de poissons entiers frais par les États-Unis étant plus faibles.

*Source : ISPF, Points forts Bilans N°3 – Février 2018*

### Bulletin statistique agricole 2016

*Source : Direction de l'agriculture – Mai 2018*

## **Finances publiques locales<sup>65</sup>**

### **Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM**

#### Les finances des communes en 2017

*Source : SSM de la GGCL - Février 2019*

<sup>65</sup> Chapitre 2.23 du présent rapport.

### [Les finances des groupements de communes à fiscalité propre en 2017](#)

*Source : SSM de la DGCL - mars 2019*

### [Les finances des départements en 2017](#)

*Source : SSM de la DGCL – Novembre 2018*

### [Les finances des régions en 2017](#)

*Source : SSM de la DGCL – Novembre 2018*

### [Guide statistique de la fiscalité directe locale 2017](#)

*Source : SSM de la DGCL – Décembre 2018*

### [Les collectivités locales en chiffres 2019](#)

*Source : SSM de la DGCL – Mai 2019*

### [Diversité des communes : cinq profils budgétaires et financiers](#)

Les communes se différencient par leur volume budgétaire, leur choix en matière d'investissement, leurs moyens de financement et par leur capacité à équilibrer dépenses et recettes de fonctionnement. Elles se différencient aussi par leur taille, leur situation géographique (montagne, littoral, urbaine, rurale...) et économique (niveau de revenu de leurs habitants par exemple).

*Source : DGCL, Bis N°129 – Décembre 2018*

### [Taxe sur le foncier bâti : quelles disparités entre collectivités ?](#)

La somme perçue par les collectivités locales au titre de la taxe sur le foncier bâti est de 495 € par habitant en moyenne en 2018 : 57 % de cette somme est destinée aux communes et à leurs groupements et 43 % aux départements.

*Source : DGCL, Bis N°129 – Mars 2019*

### [Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales sur les finances des collectivités locales en 2019](#)

*Source : SSM de la DGCL et OFGL – Juillet 2019*

## **[Nouvelle-Calédonie](#)**

### [Les chiffres clés, les dépenses des administrations publiques, les recettes des administrations publiques, l'endettement des collectivités publiques, les transferts publics](#)

*Source : Isee Economie Entreprises - 2018*

## Commerce extérieur<sup>66</sup>

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### Le chiffre du commerce extérieur

Données régionales

*Source : DSECE – Direction générale des Douanes et droits indirects - 2019*

#### L'activité des ports maritimes français repart en 2017

*Source : SDES – Décembre 2018*

### Guadeloupe

#### Le commerce extérieur de la Guadeloupe en 2017

L'année 2017 est marquée par une progression de 15% des échanges globaux s'élevant à 944 M€ mais dans un cadre chroniquement déséquilibré. Avec la Caraïbe, les exportations s'intensifient !

*Source : Dieccte Guadeloupe – Août 2018*

#### Conjoncture 2017 du commerce extérieur agroalimentaire

Fin 2017, le déficit des échanges alimentaires de Guadeloupe atteint -410 M€, soit une augmentation de 30 M€ (+8%) par rapport à 2016. Le volume des importations augmente de +4 % sur la période (300 mille tonnes en 2017) alors que les exportations voient leur volume diminuer de -11 %, passant de 127 mille tonnes à 113 mille tonnes en 2017.

*Source : DAAF Guadeloupe – Octobre 2018*

### La Réunion

#### Une activité limitée pour la plupart des 1 550 entreprises exportatrices

Le poids des exportations est limité dans l'économie réunionnaise : 0,8 milliard de biens et services sont exportés en 2015, soit 4,2 % du PIB. Elles sont centrées autour de trois produits phares (le sucre, la pêche et le rhum) et le ré-export de produits.

*Source : Insee Analyses Réunion N°37 – Février 2019*

#### Observatoire des importations – produits agricoles

Le volume de légumes importés en 2018 est en hausse de 3,5 % par rapport à 2017. Il s'établit à 17 540 tonnes. Les fruits importés représentent près de 20 800 tonnes en 2018. C'est 2 200 tonnes de plus qu'en 2017 (+12 %). Les importations globales de viandes en 2018 se sont portées à 39 800 tonnes, à peu près à un niveau équivalent à celui de 2017.

*Source : DAAF de la Réunion, Agreste analyse – Mars 2019*

66 Chapitre 2.24 du présent rapport.

## [Chiffre du commerce extérieur de la Réunion 2017](#)

*Source* : Direction Régionale des Douanes de La Réunion – Mars 2018

## [Polynésie française](#)

### [Le bilan du commerce extérieur en 2017](#)

La balance commerciale de la Polynésie française se détériore en 2017 en lien avec la hausse de la demande intérieure qui croît plus vite que la production des industries locales. La valeur des exportations locales augmente de 17 %, mais ne suffit pas à rattraper la valeur des importations civiles qui augmente de 7 %.

*Source* : ISPF, Points Forts Bilans N°2 – Janvier 2019

### [La valeur des importations civiles progresse et la valeur des exportations locales diminue](#)

En raison de l'achat d'un avion, la valeur des importations civiles augmente fortement entre septembre 2018 et septembre 2017. Hors importation de cet avion, la valeur des importations civiles est stable.

*Source* : ISPF, Point conjoncture N°9 – Septembre 2018

## [Nouvelle-Calédonie](#)

### [Les exportations couvrent plus de 60 % des importations](#)

En 2017, les exportations font un nouveau bond en avant, grâce aux ventes de nickel qui se sont renforcées et se sont conjuguées à un cours mieux orienté qu'en 2016. Les importations se redressent légèrement, tirées par les achats de combustibles qui accompagnent l'activité extractive et métallurgique.

*Source* : Isee – Juillet 2018

### [Les données : tableaux et séries statistiques](#)

Importations, exportations, balance commerciale, recettes douanières, principaux partenaires commerciaux...

*Source* : Isee – 2019

## [Wallis-et-Futuna](#)

### [Importations 2018](#)

*Source* : STSEE, statistiques douanières - 2019

## [Saint-Pierre-et-Miquelon](#)

### [Importations et exportations mensuelles depuis 2009](#)

*Source* : Service des douanes de Saint-Pierre-et-Miquelon - 2019

## Comptabilité régionale<sup>67</sup>

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### Produits intérieurs bruts régionaux et valeurs ajoutées régionales de 1990 à 2015

*Source : Insee, Comptes régionaux base 2010 – Avril 2018*

### Guadeloupe

#### La croissance est soutenue

En 2017, le PIB en volume progresse de 3,4 %, après une légère hausse en 2016 de 0,3 %. La croissance guadeloupéenne dépasse à nouveau la dynamique nationale comme en 2015, contrairement à la Martinique dont la croissance stagne (+ 0,2 %).

*Source : Insee Analyses Guadeloupe N°32 - Cerom, Les comptes économiques de la Guadeloupe en 2017 – Octobre 2018*

### Martinique

#### La baisse des investissements publics freine la croissance

2017, le PIB croît de 0,2 % en volume, après – 1,2 % en 2016. Cette croissance timide est freinée, d'une part, par la baisse de l'investissement (– 3,2 % en volume) et, d'autre part, par la diminution de la dépense publique (– 2,3 % en volume).

*Source : Insee Analyses Martinique N°28 - Cerom, Les comptes économiques de la Martinique en 2017 – Octobre 2018*

### Guyane

#### Consommation et investissement limitent les effets de la dégradation de la balance commerciale en 2017

En 2017, la croissance guyanaise est négative (– 1,9 %) après plusieurs années de hausse consécutive. La balance commerciale se dégrade sous l'effet conjugué de la baisse de la production due aux mouvements sociaux et de la bonne tenue de la consommation des ménages qui s'inscrit en hausse de 3 % sur un an.

*Source : CEROM, Les comptes économiques de la Guyane en 2017 – Décembre 2018*

### La Réunion

#### Les comptes économiques en 2018 : la croissance décroche

En 2018, l'activité ralentit fortement à La Réunion : la progression du produit intérieur brut en volume est de + 1,7 % après quatre années de croissance autour de 3 %. Même amputé par une inflation de 1,8 % en 2018, le pouvoir d'achat total à La Réunion progresse de 0,7 % et la consommation des ménages reste le premier moteur de croissance.

*Source : CEROM, Les comptes économiques de La Réunion en 2018 – Juin 2019*

67 Chapitre 2.25 du présent rapport.

### [Comptes économiques définitifs de La Réunion de 1996 à 2015](#)

Tous les ans une description globale et détaillée de l'économie réunionnaise. Cette description porte sur les ressources et emplois de biens et de services, l'activité des branches ainsi que les comptes des secteurs institutionnels.

*Source : Insee – Chiffres détaillés – Juillet 2019*

### [10 ans après la crise de 2007-2008 - La crise freine le rattrapage économique réunionnais](#)

Du fait notamment de la crise économique mondiale, La Réunion est touchée par une récession historique en 2009 et 2010. Ménages, entreprises, banques comme administrations, tous ont vu leur revenu baisser. Jusqu'en 2013, l'économie réunionnaise est en panne, avec une faible progression du PIB et des revenus. La reprise s'amorce en 2014, mais les conséquences sont toujours visibles sur l'économie réunionnaise : la croissance n'est plus aussi forte qu'avant, du fait notamment d'une productivité qui stagne. En particulier, la construction et l'industrie n'ont toujours pas retrouvé leur niveau d'avant-crise.

*Source : Cerom – Juillet 2019*

## **Mayotte**

### [2,1 milliards d'euros de PIB en 2015](#)

En 2015, le produit intérieur brut (PIB) mahorais atteint 2,1 milliards d'euros selon le premier compte définitif établi pour Mayotte. Ce PIB est largement soutenu par les dépenses des administrations publiques, la sphère marchande restant peu développée à Mayotte.

*Source : Insee Flash Mayotte N°87, Les comptes économiques définitifs de Mayotte – Juin 2019*

### [Et pourtant les signes de relance se confirmaient en fin d'année](#)

Marquée par un attentisme des acteurs économiques en 2016, l'économie de Mayotte a fait preuve de résilience dès le début de l'année 2017, malgré de nombreuses difficultés liées à un climat social tendu, avant de retrouver des signes de relance en fin d'année.

*Source : IEDOM, Note expresse N°503 – Avril 2018*

### [Le PIB augmente de 7,2 % en valeur – Produit intérieur brut de 2016](#)

n 2016, le PIB mahorais augmente de 7,2 % en valeur. Le pouvoir d'achat individuel progresse de 3,4 % en un an, principalement sous l'effet de la hausse des rémunérations dans la fonction publique. L'augmentation du PIB est portée par celles de la consommation des ménages et des administrations publiques. La valeur ajoutée des administrations publiques croît de 8,3 % en un an, celle générée par les sociétés de 7,0 %.

*Source : Insee Flash Mayotte N°75 – Novembre 2018*

## **Saint-Martin**

### **Une croissance portée par l'investissement public**

Après une année 2011 encore affectée par les effets de la crise économique internationale de 2008-2009, l'économie de Saint-Martin connaît un rattrapage entre 2011 et 2014. Sur cette période, le PIB par habitant progresse de 2,6 % en moyenne.

*Source : Cerom, Estimation du Produit Intérieur Brut de Saint-Martin en 2014 – Mai 2018*

## **Saint-Barthélemy**

### **Une croissance portée par les retombées de l'activité touristique**

Le PIB de Saint-Barthélemy est estimé à 367 millions € en 2014, contre 324 millions € en 2011. Le PIB par habitant s'élève ainsi à 38 994 € en 2014, contre 35 893 € en 2011, soit une croissance annuelle moyenne de 2,8 %.

*Source : IEDOM, Note expresse N°513 : Estimation du Produit Intérieur Brut de Saint-Barthélemy en 2014 – Juin 2018*

## **Polynésie française**

### **Les comptes économiques en 2015**

Le produit intérieur brut (PIB) s'établit à 573 milliards de F.CFP en 2015 soit une croissance de 3,7 % par rapport à 2014. L'ensemble des acteurs de l'économie soutiennent l'activité ; consommation et investissement sont bien orientés, l'emploi progresse pour la première fois depuis 2007.

*Source : ISPF, Points Forts Bilans N°3 – Février 2019*

### **La consommation des ménages porte la croissance du PIB en 2017**

En 2017, la reprise de l'activité, observée depuis 2014, s'accélère : le Produit Intérieur Brut (PIB) progresse de 2,3 % en volume après 1,5 % en 2016 (GRAPH 1). La consommation des ménages est le principal moteur de la croissance qui est également soutenue par les exportations de biens et de services (+ 3,5 % en volume).

*Source : Cerom, Les comptes économiques rapides 2017 – Juillet 2018*

## **Nouvelle-Calédonie**

### **Le secteur du nickel tire une croissance modeste**

En 2017, la croissance calédonienne se redresse timidement après une année 2016 atone. En effet, le Produit Intérieur Brut (PIB) progresse de 1,0 % en volume après +0,5 % en 2016. L'estimation en valeur du PIB augmente de 2,7 % et dépasse ainsi la barre de 1 000 milliards de F.CFP

*Source : CEROM, Les comptes économiques rapide de Nouvelle-Calédonie – Décembre 2018*

## **Wallis-et-Futuna**

### **À la recherche de leviers de croissance**

L'année 2017 s'inscrit dans la continuité de l'année 2016. La consommation des ménages reste stable, la baisse du prix de l'électricité ainsi que la mesure « bas salaires » mise en application au deuxième semestre 2016 contribuent au maintien de l'activité commerciale.

*Source : IEOM, Note expresse N°244 – Avril 2018*

## **Saint-Pierre-et-Miquelon**

### **Une activité économique en quête d'une nouvelle dynamique**

En 2017, l'activité économique a été soutenue par la consommation des ménages. Certains secteurs affichent un dynamisme, mais l'économie montre des signes d'essoufflement intérieur, notamment sur le financement.

*Source : IEDOM, Note expresse N°511 – Mai 2018*

### **Annexe 3 - Moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires**

---

- En Guadeloupe, à la Martinique, en Guyane et à La Réunion, le recensement est réalisé à coût partagé entre l'Insee et les communes, comme en métropole. L'Insee organise et contrôle les enquêtes de recensement ; les communes préparent et réalisent ces enquêtes. En particulier, les communes recrutent, encadrent et rémunèrent les agents recenseurs. Une dotation forfaitaire est versée pour cela aux communes. Afin de tenir compte des spécificités de ces territoires, son calcul est majoré de 20 % par rapport à celui des communes de métropole (461 000 € en 2018 pour l'ensemble des communes des 4 DROM), mais cette dotation s'appuie également sur un taux de réponse par internet calculé au niveau national (39 % pour l'enquête de recensement de 2018). La réalisation des enquêtes de recensement (y compris cartographie et traitements post-collecte) dans ces quatre DROM mobilise environ 20 ETP.
- À Mayotte, le recensement est intégralement à la charge de l'Insee (1 400 000 € pour celui de 2017, dont 745 000 € de rémunération des agents recenseurs). Pour le recensement de 2017, une convention établie entre l'Insee et chaque commune permettait de définir le rôle de chacun. Le rôle des communes consistait essentiellement à examiner les résultats de l'enquête cartographique préalable, à contribuer au recrutement des agents recenseurs et à fournir une assistance matérielle pour les opérations de collecte. Par ailleurs, ce sont les communes qui rémunéraient les agents recenseurs et recevaient pour cela une subvention versée par l'Insee. Un chef de mission Insee était envoyé sur place pendant 5 mois pour organiser et contrôler le recensement et calculer les populations légales. Sept superviseurs Insee étaient envoyés 8 semaines sur place pendant la collecte du recensement, pour renforcer les moyens de l'établissement Insee local. Au final, cela représentait environ 7 ETP pour l'Insee<sup>68</sup>. Par ailleurs, l'Insee recrutait une cinquantaine de contrôleurs pour encadrer le travail des 530 agents recenseurs.

À compter de la première enquête annuelle de 2021, la répartition des travaux et responsabilités entre l'Insee et les communes sera fixée par l'article 156 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Le recensement sera à coût partagé entre l'Insee et les communes. L'Insee organisera et contrôlera les enquêtes de recensement et les communes prépareront et réaliseront ces enquêtes. En particulier, les communes recruteront, encadreront et rémunéreront les agents recenseurs. La signature d'une convention ne sera plus nécessaire et les communes percevront une dotation forfaitaire de recensement selon les mêmes modalités que les communes des autres DROM (55 000 € par an en moyenne). Avec la mise en place d'un recensement tournant, l'enquête de chaque année porte sur un volume plus faible que celui des enquêtes exhaustives. Le service régional de l'Insee de Mayotte sera renforcé de 4 personnes, et aucun agent ne sera envoyé de métropole pour la supervision de l'enquête.

- À Saint-Pierre-et-Miquelon, le recensement est à coût partagé entre l'Insee et les communes. L'Insee organise et contrôle les enquêtes de recensement et les communes préparent et réalisent ces enquêtes. En particulier, les communes recrutent, encadrent et rémunèrent les agents recenseurs. Une dotation forfaitaire est versée pour cela aux communes, calculée de la même façon qu'en métropole (16 000 € en 2016). Un chef de mission Insee est envoyé sur place pendant 7 semaines pour coordonner le recensement, puis les imprimés sont envoyés en

---

68 Y compris temps d'un agent à la DG.

métropole pour y être traités en même temps que les imprimés collectés en métropole en début d'année. Cela représente environ 0,3 ETP pour l'Insee.

- À Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, le partage des rôles entre l'Insee et les communes est le même que celui des communes de Guadeloupe. Le mode de calcul de la dotation forfaitaire versée aux communes est également identique (8 000 € en 2018 au total pour les 2 COM). Les moyens consacrés par l'Insee à ces territoires pour les enquêtes de recensement sont de l'ordre d'une douzaine de jours par an. Pour Saint-Martin, une collecte décalée dans le temps a été mise en place en 2018 pour tenir compte des conséquences du passage du cyclone Irma.
- En Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna, la collecte du recensement est intégralement à la charge de l'Insee. Une convention établie entre l'Insee et l'institut de statistique local (Isee en Nouvelle-Calédonie, ISPF en Polynésie française, STSEE à Wallis-et-Futuna) permet de définir le rôle de chacun et de verser à l'institut local une subvention permettant de couvrir les frais des opérations qui lui sont déléguées, y compris la rémunération du personnel de collecte embauché pour réaliser le recensement (173 000 € à Wallis-et-Futuna en 2018, 2 608 000 € en Nouvelle-Calédonie en 2019, 2 636 000 € en Polynésie française en 2017). Avec cette subvention, l'institut local met à disposition les conditions matérielles de réalisation du recensement (ordinateurs, locaux, véhicules...), assure l'impression des questionnaires et la campagne de communication, rémunère tous les acteurs de la collecte (agents recenseurs, contrôleurs, superviseurs) et produit les résultats statistiques. Il fournit également des moyens humains qui complètent ceux envoyés par l'Insee. Un chef de mission Insee est envoyé sur place, pendant 5 mois en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, pendant 8 semaines à Wallis-et-Futuna, pour organiser et contrôler le recensement et calculer les populations légales. Des superviseurs Insee sont envoyés 8 semaines sur place pendant la collecte du recensement, pour renforcer les moyens de l'institut local (7 en Nouvelle-Calédonie et 6 en Polynésie française). Un recrutement spécifique de 6 mois est réalisé à Wallis-et-Futuna pour préparer le recensement, assister le chef de mission Insee et assurer le traitement des questionnaires. En moyenne, la charge pour l'Insee de ces trois recensements représente 2 ETP par an sur les 3 années sur lesquelles sont organisés ces recensements.

## Annexe 4 - Mise à disposition de résultats infra-communaux

---

### 1. Données à l'Iris<sup>69</sup>

L'Insee produit chaque année des données à l'Iris dans le cadre des résultats statistiques du recensement de la population. Les thématiques couvertes sont variées : logements, population (sexe, âge, catégorie sociale...), diplômes, caractéristiques des ménages (taille, structure...), activité des résidents. La métropole et les DROM sont couverts. À Mayotte, des Iris ont été définis pour la première fois à partir du recensement de 2012.

Il existe également des résultats au niveau Iris sur les questions de revenus et de pauvreté pour La Réunion et la Martinique grâce au dispositif *Filosofi* (source non encore mobilisable pour les autres DROM).

### 2. Quartiers de la politique de la ville

Les populations communales 2013 des personnes vivant en quartiers politique de la ville ont été publiées en juin 2016. Elles sont disponibles sur le site [insee.fr](http://insee.fr) pour tous les quartiers prioritaires (QPV) et la couverture géographique est complète (métropole, DROM y compris Mayotte, Saint-Martin, Polynésie française), du fait de la responsabilité complète de l'Insee en matière de population légale sur les DROM comme sur les COM.

Les « estimations démographiques », indicateurs qui reposent sur le recensement de la population, ont été diffusées pour la première fois sur les quartiers prioritaires métropolitains en 2015. L'Insee travaille à leur actualisation et à l'extension du champ aux DROM, avec un objectif de diffusion pour fin 2019.

Par ailleurs, l'Insee produit d'autres résultats statistiques sur les quartiers prioritaires « Politique de la ville » : nombre de demandeurs d'emploi, bénéficiaires de la couverture maladie universelle, bénéficiaires de prestations sociales, etc. Pour ces résultats, seule la France métropolitaine et La Réunion sont actuellement disponibles, du fait de la couverture actuelle du référentiel d'adresses servant de base à la géolocalisation.

Des travaux ont été engagés en 2018 pour élargir ce référentiel aux DROM d'Amérique et expertiser la qualité des adresses présentes dans les sources des partenaires externes (Cnaf, Pôle Emploi, Cnam, etc.) qui servent à élaborer ces statistiques. Ils ont permis de produire des premiers résultats sur les départements français d'Amérique, qui sont en cours d'analyse. Ils ont également permis d'identifier plusieurs pistes d'amélioration sur ce référentiel et une mission dédiée a été confiée à la direction Antilles-Guyane de l'Insee. Des améliorations sont attendues pour la fin 2019.

Pour les données relatives aux revenus et à la pauvreté, seule la France métropolitaine, La Réunion et la Martinique sont couverts à ce stade. En effet, le dispositif *Filosofi* mobilisé pour ces statistiques n'est pas jugé de qualité suffisante sur les autres DROM.

### 3. Données carroyées

Une première diffusion de données carroyées à partir de la source « revenus fiscaux localisés » (RFL) 2010 a été réalisée en 2013. Les données RFL sont disponibles et ont été diffusées sur les territoires de La Réunion et de la Martinique, en plus de la métropole.

Mi-2019, l'Insee a mis en ligne sur le même champ géographique une mise à jour des données carroyées avec des données fiscales millésimées 2015. À plus long terme, les données carroyées s'appuieront sur des sources différentes (recensement de la population ou Sirene), et permettraient de couvrir des DROM complémentaires en fonction des avancements des travaux sur la qualité du référentiel.

---

<sup>69</sup> L'Iris constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il respecte des critères géographiques et démographiques et possède des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps.

## **Annexe 5 - Focus sur les indicateurs de convergence de la loi égalité réelle outre-mer**

La loi n° 2017-256 du 28 février 2017 de *programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique* précise dans son article 12 une liste d'indicateurs, parmi lesquels doivent être sélectionnés les indicateurs pour suivre les évolutions induites par les plans de convergence en vue de réduire les écarts de développement, mis en œuvre par territoire.

Hormis les indicateurs sur le produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage et les écarts de revenus par habitant, ces indicateurs sont ceux précisés dans la loi n° 2015-411 du 13 avril 2015 *visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques*. Ces nouveaux indicateurs de richesse font l'objet d'un rapport gouvernemental annuel. Le troisième rapport a été publié en avril 2018. Les données figurant dans ce rapport sont essentiellement celles du millésime 2016. Toutefois, 2015 est la dernière année disponible pour une partie de celles relatives à l'endettement, plus précisément l'endettement consolidé des sociétés non financières françaises, pour les inégalités de revenus et l'espérance de vie en bonne santé.

Les indicateurs nouveaux de richesse sont également disponibles sous l'appellation 'Indicateurs de richesse nationale' sur Insee.fr, avec leurs valeurs nationales et des comparaisons avec les autres pays européens.

<b>Indicateur national</b>	<b>Source</b>	<b>Décomposition régionale en métropole</b>	<b>Couverture outre-mer (DROM par DROM + COM)</b>
<b>Produit intérieur brut par habitant</b>	Insee, comptabilité nationale	<b>Régions</b>	<b>5 DROM</b> <i>Le PIB est également calculé dans les COM, à un rythme différent par COM</i>
<b>Taux de chômage</b>	Insee, enquête Emploi	<b>Régions, départements</b> , taux de chômage localisé	<b>5 DROM</b> <i>Pour les COM, possibilité d'utiliser le volet Emploi du recensement (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-Futuna tous les 5 ans) ; enquête Emploi en Nouvelle-Calédonie depuis 2017 et en Polynésie française depuis 2018</i>
<b>Écarts de revenus par habitant</b>	Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux	<b>Régions</b> , dispositif Filosofi	<b>La Réunion, Martinique</b> <i>Extension possible ponctuellement aux cinq DROM à partir de l'enquête Budget des familles (2016/17 DROM historiques, 2017/18 Mayotte) + résultats 2015 en Polynésie française.</i>

<b>Taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans, au sens du BIT</b>	Insee, enquête « Emploi »	<b>Pas de décomposition régionale publiée par le service statistique public de l'indicateur au sens du BIT</b>  <i>Proxy : taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans disponible pour chaque région (Insee, Recensement de la population).</i>	<b>5 DROM</b>  <i>Extension possible à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin en utilisant le volet Emploi du recensement (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-Futuna tous les 5 ans).</i>
<b>Effort de recherche (DIRD / PIB)</b>	Sies, enquête « R&D » et Insee, comptabilité nationale	<b>Régions</b>	<i>Pas de publication DROM par DROM, seul un agrégat « outre-mer » est publié du fait du secret statistique. Le champ de l'enquête « R&amp;D » couvre les COM.</i>
<b>Dette publique brute au sens de Maastrich / Dette brute consolidée des sociétés non financières / Endettement des ménages rapportés au PIB</b>	Insee, comptabilité nationale et Banque de France.	<b>Sans objet</b>  <i>L'indicateur est de nature macroéconomique et ne donne pas lieu à des estimations régionales.</i>	<b>Sans objet</b>  <i>Les cinq DROM et Saint-Martin sont intégrés, mais il n'existe pas de déclinaison régionale de ces résultats nationaux.</i>
<b>Espérance de vie en bonne santé</b>	Insee, État civil et enquête européenne SILC-SRCV	<b>Pas de décomposition régionale publiée par le SSP</b>  <i>Extension possible : nouvelles régions. Proxy : espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes, disponible pour chaque région (Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil).</i>	<b>Néant</b>  <i>Extension possible à partir de l'extension 2018 aux quatre DROM historiques de l'enquête SRCV. Proxy : espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes, disponible pour chacun des cinq DROM.</i>
<b>Satisfaction dans la vie</b>	Insee, enquête européenne SILC-SRCV	<b>Pas de décomposition régionale publiée par le SSP</b>  Le CGET a utilisé une méthode d'estimation sur petits domaines pour produire des indicateurs sur les anciennes régions. <i>Extension possible : nouvelles régions.</i>	<b>Néant</b>  <i>Extension possible à partir de l'extension 2018 aux quatre DROM historiques de l'enquête SRCV .</i>

<p><b>Écart de revenus (rapport entre la rémunération totale des 20 % des ménages les plus aisés, et celle des 20 % des ménages les plus modestes)</b></p>	<p>Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux</p>	<p><b>Régions</b>, dispositif Filosofi</p>	<p><b>La Réunion, Martinique</b></p> <p><i>Extension possible ponctuellement aux cinq DROM à partir de l'enquête Budget des familles (2016/17 DROM historiques, 2017/18 Mayotte) + résultats 2015 en Polynésie française.</i></p>
<p><b>Pauvreté en conditions de vie, ou privation matérielle</b></p>	<p>Insee, enquête européenne SILC-SRCV</p>	<p><b>Pas de décomposition régionale publiée par le SSP</b></p> <p><i>Extension possible : nouvelles régions.</i></p>	<p><b>Néant</b></p> <p><i>Extension possible à partir de l'extension 2018 aux quatre DROM historiques de l'enquête SRCV .</i></p>
<p><b>Sorties précoces du système scolaire</b></p>	<p>Insee, enquête « Emploi »</p>	<p><b>Pas de décomposition régionale publiée par le SSP</b></p> <p><i>Proxy : part des jeunes de 15-24 ans non insérés (ni en emploi ni en études) et part des jeunes de 20-24 ans sans diplôme disponibles pour chaque région (Insee, Recensement de la population)</i></p>	<p><b>5 DROM</b></p> <p><i>Extension possible à Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon en utilisant le volet Formation du recensement (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-Futuna tous les 5 ans).</i></p>
<p><b>Empreinte carbone (émissions de gaz à effet de serre induites par la consommation de la population)</b></p>	<p>SDES et Citepa (comptes d'émissions dans l'air), Insee (tableaux entrées-sorties de la comptabilité nationale), Douanes (importations et exportations en valeur), AIE (émissions de GES à l'échelle internationale)</p>	<p><b>Sans objet</b></p> <p><i>L'indicateur est de nature macroéconomique et ne donne pas lieu à des estimations régionales.</i></p> <p><i>Proxy : potentiel de réchauffement climatique disponible pour chaque région.</i></p>	<p><b>Sans objet</b></p> <p><i>L'indicateur est de nature macroéconomique et ne donne pas lieu à des estimations régionales.</i></p> <p><i>Proxy : potentiel de réchauffement climatique disponible pour les quatre DROM historiques.</i></p>
<p><b>Artificialisation des sols</b></p>	<p>SSP, enquête Teruti-Lucas et SDES, CORINE Land Cover</p>	<p><b>Régions</b>, Corine Land Cover</p>	<p><b>5 DROM</b></p>

## Annexe 6 - Bilan des accords-cadres DGom-Insee

### Période 2013 – 2015

Année de conventionnement	Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Coût Insee (collecte - euros)	Participation DGom (euros)	Autres partenaires financiers	Publications réalisées	Lien vers les publications
2015	2016	Enquête Entreprises Mayotte Pilier 3	Mayotte	367 000	52 000		Publication régionale, février 2018	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/3320117">https://www.insee.fr/fr/statistiques/3320117</a>
2015	2015	Enquête de comparaison spatiale des prix	cinq DROM	435 000	41 000		Insee Première au niveau national, publications régionales, avril 2016	Guyane : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908400">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908400</a> Guadeloupe : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908453">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908453</a> Martinique : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908423">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908423</a> La Réunion : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908449">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908449</a> Mayotte : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908414">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908414</a> National : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908163">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908163</a>
2015	2015	Enquête Migration-Famille-Vieillesse	Mayotte	884 000	60 000	Ined (maîtrise d'ouvrage), Collectivité territoriale de Mayotte	Publication régionale, mars 2017	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2656589">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2656589</a>
2015	2015	Enquête Patrimoine	La Réunion	343 000	59 000		Publication régionale, janvier 2018 et février 2019	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/3309901">https://www.insee.fr/fr/statistiques/3309901</a> <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/3719737">https://www.insee.fr/fr/statistiques/3719737</a>
2014	2015	Enquête cadre de vie et sécurité	Antilles-Guyane	959 000	194 000		Insee Première au niveau national, publications régionales, janvier 2017	Guyane : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2565363">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2565363</a> Guadeloupe : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2563586">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2563586</a> Martinique : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2564785">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2564785</a> National : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2563376">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2563376</a>
2014	2014	Enquête Formation et Qualification professionnelle	Guadeloupe-La Réunion	592 000	99 000		Publications régionales, novembre 2017 et décembre 2018	Guadeloupe : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/3681017">https://www.insee.fr/fr/statistiques/3681017</a> La Réunion : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/3050957">https://www.insee.fr/fr/statistiques/3050957</a>
2014	2014	Enquête Information et vie quotidienne	Martinique	433 000	53 000		Publication régionale, décembre 2016	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2530706">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2530706</a>
2014	2014	Enquête entreprises	Mayotte	274 000	55 000	AFD	Publication régionale, février 2016	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908443">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908443</a>
2013	2013	Enquête Logement	Guyane	116 000	40 000		Publication régionale, mai 2017	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2844999">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2844999</a>
2013	2012	Enquête Information et vie quotidienne	Mayotte	267 000	60 000		Publication régionale, février 2014	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1291829">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1291829</a>

## Période 2016 - 2018

Année de conventionnement	Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Coût Insee (collecte - euros)	Participation DGom (euros)	Autres partenaires financiers	Publications réalisées	Lien vers les publications
2018	2018	Enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie	Antilles-Guyane et La Réunion	686 000	241 000		Publications régionales, décembre 2020	
2018	2017-2018	Enquête Budget de Famille Mayotte	Mayotte	264 000	60 000		Publication régionale, mars 2020	
2016	2017	Enquête Technologies de l'information et de la communication	Antilles-Guyane et La Réunion	234 000	106 000		Publications régionales et nationale, juin 2019	Guyane : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4177886">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4177886</a> Guadeloupe : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4175675">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4175675</a> Martinique : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4175696">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4175696</a> La Réunion : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4173254">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4173254</a> National : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4174498">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4174498</a>
2016	2016-2017	Enquête Budget de Famille	Antilles-Guyane et La Réunion	1 225 000	245 000		Publications régionales, mars 2020	





# Insee Méthodes

*Statistiques publiques dans les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer* présente chaque année l'offre statistique ultramarine du service statistique public et des instituts statistiques territoriaux, ainsi que son organisation.

Le dossier détaille les principales sources mobilisées par DROM et COM, organisées par grande thématique (Santé, Éducation, Emploi, Agriculture...). Il met également en lumière les avancées réalisées lors de l'année écoulée et des projets à venir pour la production de statistiques publiques dans ces territoires. Pour cette édition 2019, il a été enrichi d'une sélection de publications et de bases de données statistiques.

Ce panorama est le fruit d'une collaboration entre l'Insee, les services statistiques ministériels et les instituts territoriaux de statistique de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie.

**ISSN : 1142-3080**  
**ISBN : 978-2-11-151248-1**  
**REF : IMT135**

